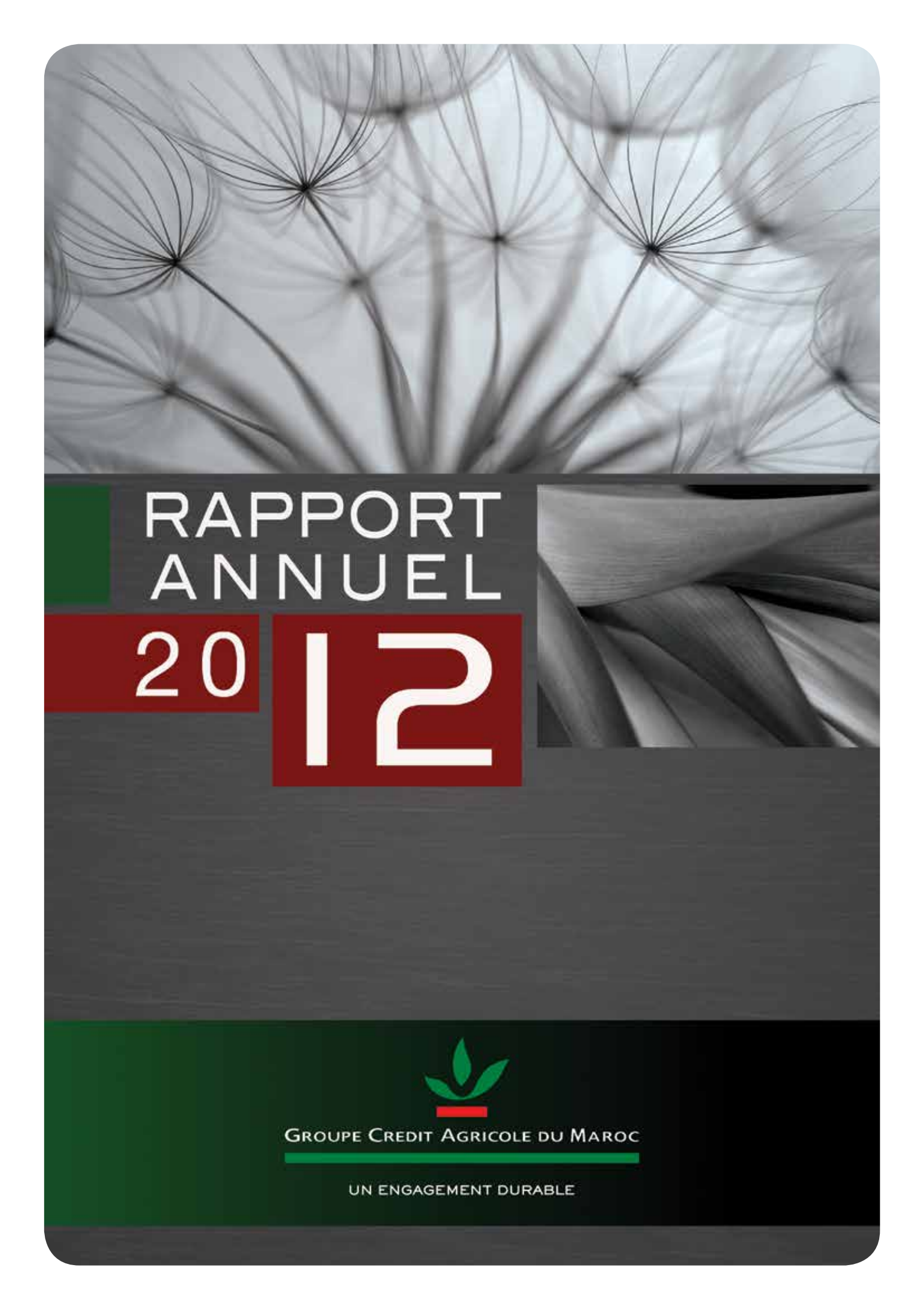




RAPPORT ANNUEL

2012



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE





M. Tariq SIJILMASSI
Président du Directoire du Groupe
Crédit Agricole du Maroc

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2012 aura été marquée par le renforcement d'un des objectifs majeurs de notre Groupe : le soutien au monde agricole et, plus généralement, au monde rural.

Depuis son engagement dans l'accompagnement du Plan Maroc vert, les réalisations du GCAM ont été au rendez vous : les objectifs intermédiaires fixés par années ont été atteints voire dépassés, nous avons lancé des programmes extrêmement volontaristes pour l'appui à l'agriculture tant performante que celle sociale et vivrière avec des offres adaptées aux spécificités des petits agriculteurs et à leurs contraintes. La mise en œuvre de Tamwil el fellah en est l'illustration parfaite. Ce nouveau système de financement que nous avons créé et qui est adapté aux spécificités de l'activité agricole nous a permis de renforcer notre action au profit des petites et moyennes exploitations. Tamwil El Fellah est une réponse innovante et unique pour améliorer l'accès aux services financiers aux populations rurales à travers une offre packagée comprenant le crédit, le soutien de l'État et l'encadrement rapproché des agriculteurs. Cela favorise la diffusion des progrès techniques et économiques dans les exploitations agricoles et l'amélioration de la production et des revenus. Cette offre globale est la base d'un développement humain et économique durable et permettra, à terme, la revitalisation des espaces ruraux, la résorption de la pauvreté et la stabilisation des revenus de la population rurale.

Avec ce dispositif complet, notre banque est aujourd'hui en train de devenir la banque du développement économique du milieu rural dans toutes ses composantes, avec pour objectif final le développement d'un modèle de société rurale pérenne et performant.

Le 2ème volet de notre action en 2012 a été le suivi d'une politique de croissance du réseau ciblée, visant à élargir notre base clientèle en consolidant particulièrement notre position sur le marché des particuliers et professionnels, avec l'élargissement de la gamme des produits et services offerts à cette cible et le lancement d'un ambitieux programme d'ouvertures d'agences tant en milieu urbain que rural.

S'inscrivant également dans une stratégie de pérennisation, l'activité de notre banque s'est articulée autour de deux priorités : la maîtrise des risques et la maîtrise des équilibres du bilan. Nos réalisations ont ainsi connu un accroissement serein et continu avec une hausse de 8% du résultat net et de 7% pour les ressources clients.

L'élargissement permanent de notre base de clientèle fait de nous un groupe ambitieux s'appuyant sur sa dimension de banque universelle pour mieux servir notre clientèle historique : agriculteurs et habitants du monde rural.

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

FILIALES CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC





NOTRE HISTOIRE

2011

- Institution de deux nouvelles procédures en vue d'adapter en continu le dispositif de vigilance du GCAM :
 - Processus de surveillance et de suivi des opérations de la clientèle ainsi que des déclarations de soupçons destiné à l'ensemble des entités du GCAM chargées du traitement et/ou de l'exécution des dossiers et opérations pour le compte de la clientèle ;
 - Processus de centralisation et de traitement, au niveau du Siège, des déclarations de soupçons en provenance des entités du GCAM ;
- Renforcement des outils de gestion des réclamations de la clientèle notamment par l'activation d'une adresse E-mail : relationclient@creditagricole.ma ;
- Participation du Crédit Agricole au SIAM en tant que partenaire officiel ;
- Inauguration du Club du GCAM sis à Hay Riad- Rabat ;
- Mise en place du Pack de produits financiers « Biofilaha » destiné au secteur agricole ;
- Commémoration du 50ème Anniversaire du Crédit Agricole du Maroc ;
- Lancement des Certificats de Dépôts pour un montant de 4 milliards de dirhams ;
- Conformément aux Hautes Instructions Royales, contenues dans la Lettre adressée aux participants des 4èmes Assises de l'agriculture du 26 avril 2011, le CAM a lancé l'opération de réhabilitation financière des agriculteurs ;
- Le Crédit Agricole du Maroc se lance dans la gestion d'actifs par l'intermédiaire de sa filiale, «CAM Gestion» qui a reçu l'agrément pour la commercialisation de ses trois OPCVM : CAM ACTIONS, CAM OBLIGATIONS et CAM MONETAIRE.
- Le Crédit Agricole du Maroc, partenaire officiel du salon internationale des dattes d'Erfoud (SID) a offert sur 3000 m2 de chapiteau un concept inédit d'exposition muséale qui met en relief le rôle des oasis en tant que source de croissance solidaire. Sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le chapiteau du GCAM initialement prévu pour la durée du SIDATTES du 10 au 13 novembre, a sur instructions royales été prorogé jusqu'au 31 décembre 2011 ;
- Obtention du « Trophée Diversité RH » par le GCAM lors de la tenue le 22 octobre 2011, à Montréal, Canada, de l'édition 2011 du Forum des compétences marocaines en Amérique du Nord, « Careers in Morocco » ;
- Développement de l'offre CAM « package » destiné à la clientèle des particuliers et professionnels ;
- Signature d'un contrat programme avec la Fédération Interprofessionnelle du secteur avicole pour la période 2011-2020 ;

- Signature d'une convention de soutien dans la seconde phase du programme de sauvegarde et développement de la palmeraie de Marrakech ;
- Participation distinguée au SIFEL et organisation du Forum CAM sous le thème « Fruits et légumes : Filière à Fort Potentiel d'Investissement » ;
- Relance du Crédit « IBHAR ».
- Signature entre l'Etat, la MAMDA et le CAM de deux conventions relatives à la mise en place d'un produit d'assurance multirisque climatique dédié à la filière céréales et légumineuses ;
- Déploiement du Système d'Information des Opérations Bancaires « SIOB » qui marque un tournant historique dans la vie de la Banque et consacre le parachèvement de la refonte de son système d'information ;
- Mise à la disposition des acteurs du secteur agricole et agro-industriel de produits et services appropriés sous forme de packs filières (pack Hoboub, pack Albane, ...etc.) ;

2010

- Démarrage de l'activité de financement de la société Tamwil El Fellah par le déblocage des premiers crédits.
- Lancement d'un portail dédié à l'agriculture marocaine www.fellah-trade.com conçu pour être une passerelle de communication entre professionnels, producteurs et investisseurs des filières agricole, agroalimentaire et oléicole ;
- Mise en place d'un nouveau support d'information GCAM – Actualité de périodicité bimensuelle véhiculant des informations succinctes et d'actualité à l'adresse de l'ensemble des collaborateurs ;
- Participation du Crédit Agricole du Maroc au Salon International de l'Agriculture au Maroc à Meknès sous le thème : Agriculture et développement rural ;
- Signature d'une convention de partenariat entre le Ministère du Développement Social pour la promotion de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour le financement des projets touristiques en milieu rural.
- Signature d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, pour le financement de 35.000 producteurs agricoles bénéficiant du programme de développement et de réhabilitation du palmier dattier, soit une surface totale de 45.000 hectares en zone oasienne qui produisent 100.000 tonnes de dattes par an.
- GCAM, partenaire de la première édition du salon international des dattes du Maroc à Erfoud ;
- Obtention du prix d'excellence pour la contribution au Salon International des Dattes du Maroc ;

- Organisation du 3ème congrès international sur le financement rural et agricole du 28 au 29 octobre à Marrakech par le Crédit Agricole du Maroc et l'Association de Crédit Agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord : mise en avant du rôle majeur des institutions financières dédiées au financement de ces secteurs ;
- Participation distinguée du GCAM à la 2ème édition du CFIA Maroc (Carrefour des fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire).
- Mise en place du Club Agro Maroc Trade «CAM Trade» pour soutenir les entreprises exportatrices ;
- Obtention du prix mondial IBM Beacon Awards : 3ème position parmi les 1000 candidats.
- Création de la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable
- Migration des cartes monétiques du Crédit Agricole du Maroc vers la norme de cartes à puce bancaires établie par EMV (Europay Visa et MasterCard) ;
- Création du Réseau de Micro finance Solidaire (RMS).

2009

- Nomination par le Conseil de Surveillance de deux nouveaux membres du Directoire désormais composé de quatre membres
- Lancement du nouveau plan d'entreprise du CAM dénommé « GCAM 2013 »
- Mise en place du nouveau Système Information Engagement & Recouvrement
- Mise en production du Système d'Information des engagements LOANS
- Lancement de l'opération de mise à niveau du réseau
- Obtention par Tamwil El Fellah de l'agrément de Bank Al Maghrib.
- Opération de renforcement de la sécurité des points de vente suite à la convention signée entre le GPBM et le Ministère de l'Intérieur
- Lancement d'Assalaf Al Akhdar : Société de financement spécialisée dans le crédit à la consommation
- Poursuite de la mise en place d'un ensemble de directives pour assurer une meilleure sécurité des points de ventes du CAM
- Institution du Comité ALM ou Gestion actif passif en phase avec les exigences réglementaires en vigueur
- Mise en place du crédit FOPEP suite à la convention signée entre le CAM et la Caisse Centrale de Garantie
- Lancement de la société de gestion d'actifs du CAM dénommée CAM Gestion
- Création des Comités de Risques Opérationnels
- Augmentation du capital du CAM décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2009

2008

- Gestion de la ligne de crédit : Avances sur marchés publics.
- FDA : Nouvelles procédures d'octroi des aides financières de l'Etat.
- Réorganisation de l'organigramme du CAM.
- Adhésion au régime de retraite complémentaire RECORE.
- Assurance Groupe Décès Invalidité Totale et Définitive du Personnel.
- Mise en place du Comité de Trésorerie.
- Mesures d'accompagnement des agriculteurs pour la campagne 2008-2009.
- Réorganisation des Caisses régionales, Caisses Locales et Agences Bancaires du CAM.

2007

- Lancement et commercialisation du produit Leasing Vert.
- Lancement de la carte bancaire « Emeraude Visa Electron ».
- Tenue de la 7ème Convention de la Banque à Rabat sous le thème « Pour que notre réalité rattrape nos ambitions ».
- Création du Pôle Vert dédié au développement du secteur agricole et du monde rural.
- Inauguration des Centres d'affaires Casa Al Massira et Hay Riad Rabat.
- Adoption d'une organisation générale pour la mise en place du programme de refonte du système d'information « Phoenix ».
- Lancement d'une campagne nationale en direction du marché des Marocains Résidents à l'Etranger.
- Création de la Task Force « Bâle II » suite à la mise en place du nouvel accord de Bâle sur les fonds propres.
- Création de la Direction de la Conformité et de la Déontologie.

2006

- Lancement du plan d'action sociale CAP 2008
- Signature du contrat programme Etat - CAM 2005-2008
- Migration des agences BMAO vers le système d'information du CAM dans le cadre de la fusion informatique et comptable
- Mise en place d'automates de change pour les opérations d'achat de devises auprès des particuliers
- Fondation du Crédit Agricole pour le Micro Crédit : Fondation Ardi
- Annonce officielle de la baisse des taux d'intérêts des crédits à l'agriculture

2003 - 2005

- Acquisition Réseau BMAO
- Acquisition Réseau BNDE
- Transformation en société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, dénommée « Crédit Agricole du Maroc » régie par la loi relative aux sociétés anonymes ainsi que par la loi relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle
- Réforme traduisant la volonté des pouvoirs publics de doter le CAM de modes de gouvernance aptes à lui permettre de répondre aux exigences de ses clients et de ses actionnaires
- Formalisation du plan stratégique « CAP 2008 »
- Organisation par marchés
- Mise à niveau des process et des outils de gestion (système d'information, système comptable, contrôle interne...)
- Recadrage du plan d'entreprise dans la prospection du respect de l'ensemble des règles prudentielles régissant la profession :
- Annulation des créances détenues sur 100 000 agriculteurs représentant un encours de 3 milliards de DIRHAMS
- Acquisition du siège social de la BNDE
- Fusion Absorption de la BMAO
- Augmentation du capital social pour le porter à 2821 milliards de DIRHAMS
- Ouverture du capital aux partenaires stratégiques
- Transformation de l'encours d'un emploi obligataire en endettement sur 10 ans
- Remboursement anticipé des lignes d'emprunts extérieurs les plus onéreuses
- Forte croissance des activités et des résultats pour soutenir la mise en œuvre de la restructuration financière de la banque

1997 - 2001

Nouveau positionnement stratégique de la CNCA

- Plan d'entreprise Oufok 2003 lancé en 1999 : une nouvelle stratégie visant principalement à mettre à niveau l'institution et à engager les actions de redressement de sa situation financière et ce, dans le cadre d'un positionnement renoué en tant que banque rurale généraliste de proximité, agissant en partenaire actif de toute la filière agricole et de l'ensemble du monde rural
- Adoption de la nouvelle réforme institutionnelle du Crédit Agricole par le conseil des Ministres au mois d'avril 1999
- Signature de la convention Etat-CNCA relative au traitement du surendettement des agriculteurs en 2001

1988 - 1996

Nouvelles dispositions pour la CNCA

- Impôt sur les sociétés
- Dispositions de la nouvelle loi bancaire

1970 - 1987

Début de l'activité bancaire

- Lancement de la collecte des dépôts et des activités bancaires
- Financement de l'agro-industrie en 1979
- Réorientation de la CNCA et financement de nouveaux secteurs en 1987 dont la pêche côtière, la forêt, le tourisme, le commerce et les services...

1961 - 1967

- Création et entrée en fonction de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.
- Implantation des caisses locales sous forme de succursales.

SOMMAIRE

GOVERNANCE 14

- 15 Le Conseil de Surveillance
- 15 Le Directoire
- 16 Les Comités
- 16 Les Filiales
- 17 Le Contrôle Externe
- 18 L'Organigramme

ENVIRONNEMENT DU CAM 20

- 21 L'Environnement International
- 21 L'Environnement National
- 22 L'Environnement Bancaire et Financier
- 23 Le Secteur Agricole au Maroc

LE CAM EN 2012 24

- 25 Faits Marquants 2012
- 26 Activité Générale
- 28 Typologie des risques
- 29 Instances de Gouvernance
- 31 Le Réseau CAM
- 31 Fonds de Développement Agricole
- 31 Poursuite de l'opération de réhabilitations des petits agriculteurs
- 32 Réalisations sur le marché des particuliers et professionnels
- 32 Opérations internationales et activités de marchés
- 32 Traitements Bancaires
- 33 Quelques Produits et Services du Groupe Crédit Agricole du Maroc

LES EVOLUTIONS DU GCAM EN 2012 36

- 37 Le Capital Humain
- 38 Développement et Process de gestion
- 38 Conformité et Déontologie
- 40 Responsabilité Sociétale et Environnementale
- 40 Filiales
 - Assalaf Al Akhdar
 - Holdagro
 - CAM Gestion

LE RAPPORT FINANCIER 46

- 47 Les Résultats du CAM au 31 Décembre 2012
- 48 Le Rapport des commissaires aux comptes
- 50 Les états de synthèse

LE RÉSEAU GCAM 76

- 77 Le Réseau CAM
- 92 Le Réseau ARDI
- 98 Le Réseau Tamwil El Fellah

GOUVERNANCE

- LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
- LE DIRECTOIRE
- LES COMITÉS
- LES FILIALES
- LE CONTRÔLE EXTERNE
- L'ORGANIGRAMME

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Monsieur **Abdelilah BENKIRANE**, Chef du Gouvernement, **Président**
- Monsieur **Aziz AKHANNOUCH**, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
Ministère de l'Agriculture, **Premier Vice Président**
- Monsieur **Nizar BARAKA**, Ministre de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Economie et des Finances, **Deuxième Vice Président**
- Monsieur Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, **Membre**
- Monsieur **Nour-eddine BOUTAYEB**, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, **Membre**
- Madame **Fouzia ZAABOUL**, Directeur de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures
Ministère de l'Economie et des Finances, **Membre**
- Monsieur **Mohamed Samir TAZI**, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques
et de la Privatisation – Ministère de l'Economie et des Finances, **Membre**
- Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances représentée par Monsieur **Hicham BELMRAH**,
Président du Directoire de la MAMDA - MCMA, **Membre**
- Monsieur **Said LAFTIT**, Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, **Membre**
- Monsieur **Majid YACOUBI**, Directeur Financier – Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime, **Membre**
- Monsieur **Hassan BENSALAH**, PDG Holmarcom représentant Atlanta Sanad, **Membre**

LE DIRECTOIRE

- Monsieur **Tariq SIJILMASSI**,
Président du Directoire du Crédit Agricole du Maroc.
- Monsieur **Jamal Eddine EL JAMALI**,
Secrétaire Général du Crédit Agricole du Maroc, Membre du Directoire.
- Monsieur **Karim TAJMOUATI**,
Directeur Général Adjoint du CAM, Membre du Directoire.
- Monsieur **Mohammed EL AYYADI**,
Directeur Général Adjoint du CAM, Membre du Directoire.

Le Secrétariat du Directoire

- Mme **Fadwa DOUKKALI**,
Secrétaire du Directoire et du Conseil de Surveillance

LES COMITÉS

- Comité **Directeur du Groupe**
- Comité des **Opérations Stratégiques**
- Comité de **la Mission de Service Public**
- Comité de **la Gestion des Services**
- Comité du **Contrôle Général et Juridique**
- Comité **Trésorerie et ALM**
- Comités de **Crédits**
- Comité d’**Entreprise**

LES FILIALES

Fondation Ardi	El Mostafa CHEHHAR	Directeur Exécutif
Tamwil El Fellah	Abdelali REGAG	Directeur Général
Assalaf Al Akhdar	Abdallah SBIHI	Directeur Général
Holdagro	Tarik BERKIA	Directeur Général
CAM Gestion	Salma BOUHMOUCH	Directeur Général
Fondation CAM pour le développement durable	Leila AKHMISSE	Directeur Exécutif
Fondation du Groupe Crédit Agricole du Maroc pour les arts et le Patrimoine Rural	Karima MEZOUAR	

LE CONTRÔLE EXTERNE

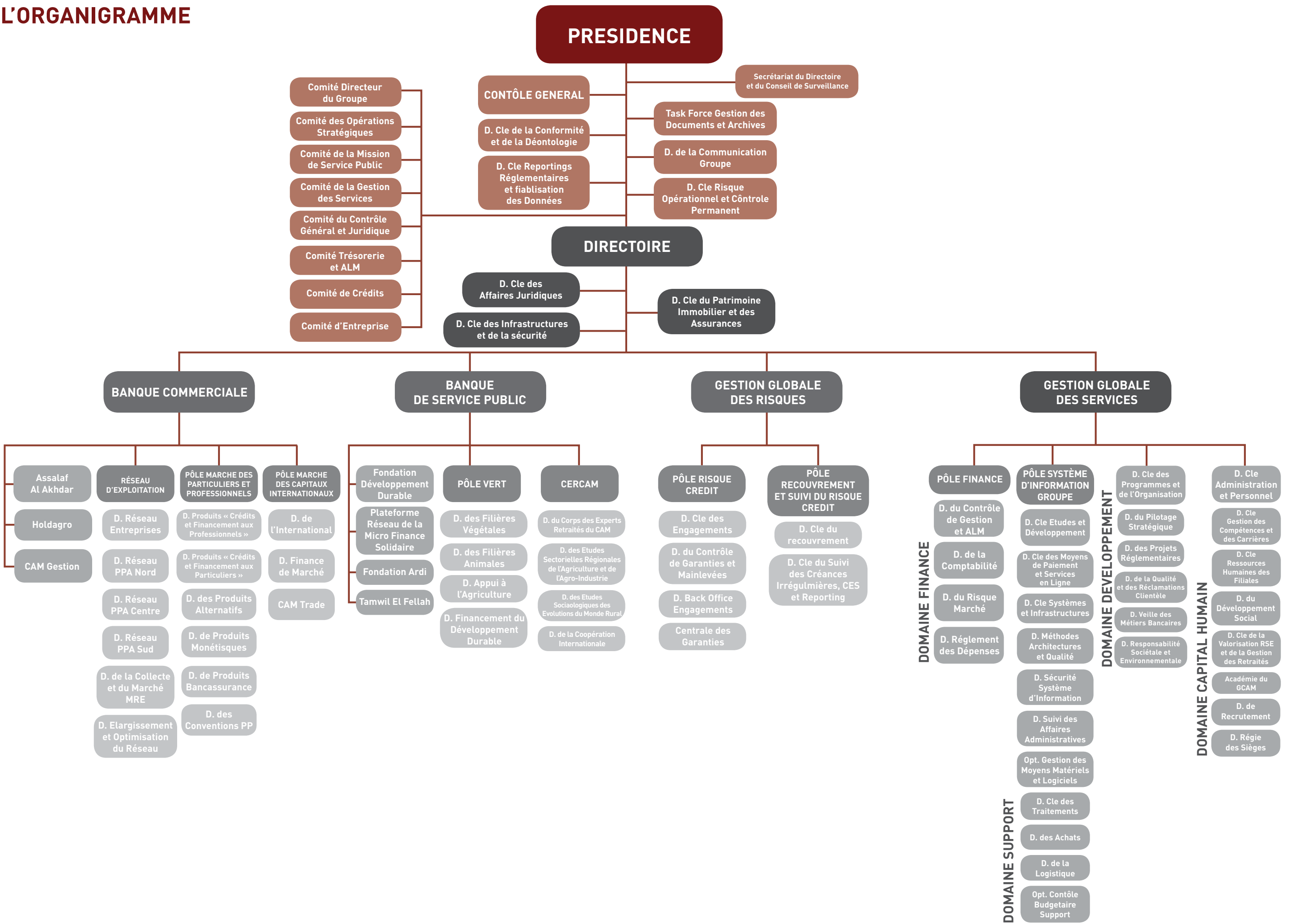
Commissaires aux Comptes

- Monsieur **Abdelaziz ALMECHATT**,
Représentant Coopers & Lybrand (Maroc) S.A
- Monsieur **Faïçal MEKOUAR**,
Représentant Fidaroc Grant Thornton.

Commissaire du Gouvernement

- Monsieur **Nouaman AL AISSAMI**,
Commissaire du Gouvernement auprès du CAM

L'ORGANIGRAMME



ENVIRONNEMENT DU CAM

- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
- L'ENVIRONNEMENT NATIONAL
- L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER
- LE SECTEUR AGRICOLE AU MAROC

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL



En 2012, la croissance mondiale s'est davantage affaiblie, s'établissant à 3,2% contre 4% en 2011 et après un rebond de 5,2% en 2010. Dans la zone euro, la conjoncture économique s'est considérablement détériorée, suite en particulier à l'amplification de la crise de la dette souveraine et la propagation de ses effets aux pays du centre. Le Japon et, dans une moindre mesure, les Etats-Unis se sont néanmoins démarqués des autres pays avancés par un net redressement de l'activité par rapport à 2011.

Dans les principaux pays émergents et en développement, le recul de la demande émanant des économies avancées et les politiques économiques restrictives menées ces dernières années, se sont traduites par un ralentissement de la croissance, notamment en Inde, en Chine et au Brésil.

Dans ces conditions, la situation sur le marché du travail a continué de se détériorer dans les pays avancés, à l'exception des Etats-Unis et de l'Allemagne où elle a poursuivi son amélioration progressive. En France et dans les pays périphériques de la zone euro, en particulier l'Italie et l'Espagne, le taux de chômage a atteint de nouveaux records, suite à d'importantes destructions d'emplois. En revanche, dans les principaux pays émergents, et malgré la décélération de l'activité, le taux de chômage a baissé au Brésil et en Russie et a stagné en Chine.

Concernant l'évolution des prix, les tensions observées en 2011 se sont relativement atténuées en 2012, sous l'effet conjugué d'un léger repli des prix des matières premières et de la baisse des pressions de la demande en liaison avec l'affaiblissement de l'activité.

Le commerce mondial a, pour sa part, accusé un net ralentissement de son volume de 6% en 2011 à 2,5% en 2012, traduisant notamment la forte décélération des importations des économies avancées. De même, les flux mondiaux d'investissements directs étrangers se sont contractés reflétant essentiellement le net recul enregistré au niveau des pays développés.

En dépit de la détérioration de la conjoncture économique, les marchés boursiers ont globalement enregistré de fortes progressions, marquant ainsi un découplage entre les évolutions des sphères réelles et financières de l'économie. Les autres marchés financiers ont, pour leur part, été caractérisés par les tensions liées à la crise de la dette souveraine dans la zone euro qui se sont toutefois atténuées à partir du deuxième semestre, en liaison avec les politiques accommodantes des banques centrales, les mesures d'assainissement budgétaire et le soutien des institutions internationales. Dans ce sens, l'analyse des décisions et des mesures récentes de plusieurs banques centrales laisse entrevoir un rééquilibrage de leurs priorités pour davantage tenir compte de la croissance et de l'emploi.

L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

La conjoncture internationale difficile, notamment dans la zone euro, et les conditions climatiques défavorables ont fortement affecté l'activité économique nationale en 2012. Celle-ci a marqué un net ralentissement avec un taux de croissance de 2,7% après 5% en 2011. Cette évolution recouvre toutefois des performances sectorielles différenciées.

Secteur Primaire

En 2012, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est contractée de 7,2%, suite à une baisse de la production de l'ensemble des cultures végétales à l'exception des maraîchères. L'activité de la pêche s'est, en revanche, accrue de 13,7%.

Secteur secondaire

Après une croissance de 4% en 2011, le secteur secondaire a connu en 2012 une nette décélération de la progression de sa valeur ajoutée à 1,4%, sous l'effet de la baisse de l'activité minière et du ralentissement

de l'industrie hors raffinage de pétrole et du BTP, atténuée toutefois par l'accélération de la croissance de la valeur ajoutée de la branche "Electricité et eau".

Secteur tertiaire

Les activités tertiaires ont enregistré un taux de croissance de 5,9% en 2012 après 6% un an auparavant. Cette évolution s'explique principalement par le dynamisme des branches «Postes et télécommunications» et «Administration publique» dont les valeurs ajoutées ont enregistré des augmentations de 25,6% et 6,7% respectivement.

L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

En 2012, le besoin de financement de l'économie s'est aggravé à 82,4 milliards de dirhams contre 64,6 milliards en 2011. Par secteur institutionnel, les estimations établies par Bank Al-Maghrib font ressortir un creusement à 30,7 milliards du déficit des administrations publiques et à 67,9 milliards de celui des sociétés non financières. En parallèle, la capacité de financement des ménages s'est limitée à 3,6 milliards et celle des sociétés financières à 11,5 milliards.

Les fonds mobilisés sur le marché financier international ainsi que les flux des investissements étrangers n'ayant pas permis de combler le besoin de financement de l'économie, les avoirs de réserves se sont de nouveau contractés, de 29,2 milliards après un repli de 20,3 milliards en 2011.

Les sociétés financières

En 2012, le flux net des dépôts collectés par les sociétés financières a enregistré une importante baisse, revenant en une année de 88,5 milliards de dirhams à 53,8 milliards tandis que les réserves techniques d'assurances ont augmenté de 8,6 milliards contre 11,9 milliards en 2011. En revanche, les émissions nettes de titres d'OPCVM se sont accrues à 9,3 milliards après 6,7 milliards l'année précédente.

Du côté des emplois, les crédits accordés par les sociétés financières ont enregistré une hausse de 32,5 milliards, après celle de 74,5 milliards en 2011 tandis que leur détention en titres a progressé de 27,5 milliards contre 53,3 milliards une année auparavant. Cette dernière évolution est le résultat d'une hausse de leurs acquisitions en bons du Trésor de 46,6 milliards et en obligations privées de 14,6 milliards ainsi que d'un fléchissement de 35,6 milliards de leur portefeuille en titres émis par les non-résidents.

Les sociétés non financières

Dans un contexte caractérisé par le ralentissement de l'activité économique et la persistance des incertitudes qui entourent ses perspectives d'évolution, le rythme de progression de l'investissement des sociétés non financières a décéléré de 9,4% à 2,5% et celui de leur revenu de 5,9% à 0,3%. En conséquence, leur besoin de financement s'est aggravé à 67,9 milliards de dirhams. L'examen de la structure du financement intérieur de ce secteur indique une augmentation de 21,2 milliards des crédits accordés par les sociétés financières et de 9,4 milliards des émissions de titres.

Marché boursier

En 2012, le MASI et le MADEX ont enregistré des chutes respectives de 15,1% et 15,5% après celles de 12,9% et 12,8% en 2011. Ces contre-performances ont concerné l'ensemble des secteurs, à l'exception de ceux des «sociétés de financement et autres activités financières» et des «boissons», dont les indices se sont accrus de 6,6% et 5,6% respectivement. Les baisses enregistrées ont varié de 2,8% pour l'agroalimentaire à 37,3% pour le pétrole et gaz.

L'évolution des indices boursiers reflète la contraction de 10,3% des bénéfices des entreprises cotées, dans une conjoncture économique difficile. Ce recul a concerné en particulier les «télécommunications» avec un taux de 17,5% et les «bâtiments-matériaux de construction» avec 28,7%. En revanche, des hausses ont été enregistrées au niveau notamment des secteurs bancaire avec 3,4% et agroalimentaire avec 15,3%.

Les évolutions ainsi enregistrées des cours et des bénéfices se sont traduites par une régression des principaux indicateurs de valorisation. En effet, le Price Earnings Ratio1(PER) a reculé pour la plupart des secteurs, et est revenu globalement de 17,2 en 2011 à 16,5. Les baisses les plus importantes ont concerné les secteurs des «services aux collectivités» avec un PER passant de 11,8 à 7,5 et de «l'industrie pharmaceutique» de 22,9 à 18,7. En revanche, des augmentations ont été observées, notamment pour les secteurs du «pétrole et gaz», de 17,4 à 35,5 et des «sociétés de portefeuille-holding», de 13,6 à 22,7. Pour sa part, le Price to Book Ratio2 a enregistré globalement une diminution de 2,75 à 2,32.

S'agissant de la capitalisation boursière, elle a reculé de 13,7% à 445,3 milliards de dirhams, soit 53,8% du PIB au lieu de 76% en moyenne annuelle entre 2007-2011. Sa structure demeure dominée par le secteur bancaire avec une part de 33%, suivi du secteur des télécommunications avec 21% et ceux des «bâtiments-matériaux de construction» et de l'immobilier avec 11% et 9% respectivement.

LE SECTEUR AGRICOLE AU MAROC

Agriculture

La campagne agricole 2011-2012 a été marquée par des conditions climatiques défavorables avec un déficit pluviométrique important au cours des mois de février et mars dont l'impact sur le développement des cultures a été cependant atténué par les basses températures enregistrées durant cette période et le retour des précipitations en avril. Au total, le cumul pluviométrique moyen s'est établi au niveau national à 234 mm, en repli de 59% par rapport à l'année précédente et de 51% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes, ramenant le taux de remplissage des barrages à usage agricole de 74% à 69% en un an. Dans ces conditions, le rendement moyen a baissé de 38% et la production céréalière s'est établie à 52 millions de quintaux, en recul de 39,5% par rapport à la campagne précédente et de 25% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes.

Par culture, le rendement a diminué de 36% pour le blé tendre, de 45% pour l'orge, de 30% pour le maïs et de 39% pour le blé dur. En conséquence, les récoltes ont baissé de 34%, 48%, 57% et 39% respectivement pour ces cultures.

Parallèlement, les productions des légumineuses et des agrumes se sont contractées de 13% chacune, tandis que celles des cultures sucrières et d'olives ont baissé respectivement de 37% et 3%. A l'inverse, la production maraîchère a augmenté de 12%.

Elevage

En 2012, l'activité de l'élevage a été affectée par la réduction des disponibilités fourragères suite au recul des précipitations. Ainsi, l'effectif du cheptel n'a progressé que de 2,8% en 2012, au lieu de 6,8% un an auparavant, pour s'établir à 28 millions de têtes, composées pour 69% d'ovins, 20% de caprins et pour 11% de bovins.

Pêche

La production de la pêche côtière et artisanale s'est élevée à 1,1 million de tonnes, en hausse de 22% après une diminution de 16% en 2011. L'accroissement en valeur n'a été cependant que de 2%, en raison du repli des prix moyens des céphalopodes. La production a été destinée à hauteur de 38,8% à la consommation en frais, de 18,5% aux usines de fabrication de «farine et huile de poisson» et de 28,5% aux unités de congélation. La part utilisée par les unités industrielles de conserve s'est établie à 13,3% du total, au lieu de 12,8% en 2011.



LE CAM EN 2012

- FAITS MARQUANTS 2012
- ACTIVITÉ GÉNÉRALE
- TYPOLOGIE DES RISQUES
- INSTANCES DE GOUVERNANCE
- LE RÉSEAU CAM
- FONDS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
- POURSUITE DE L'OPÉRATION DE RÉHABILITATIONS DES PETITS AGRICULTEURS
- RÉALISATIONS SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
- OPÉRATIONS INTERNATIONALES ET ACTIVITÉS DE MARCHÉS
- TRAITEMENTS BANCAIRES
- QUELQUES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

FAITS MARQUANTS 2012

Janvier

- Lancement de Hissab Al Fellah sous forme d'un pack qui comprend un compte bancaire exonéré de frais d'ouverture et des gratuités sur plusieurs opérations

Février

- Participation pour la 3ème année consécutive au Salon international pour le marketing des fruits et légumes « Salon Fruit Logistica 2012 » à Berlin

Mars

- Annonce des mesures d'accompagnement du secteur agricole pour atténuer les effets négatifs des aléas climatiques :
- Mobilisation d'un milliard de dirhams pour sauvegarder le cheptel, les cultures de printemps et l'entretien des plantations
- Assouplissement et prorogation de l'opération de réhabilitation financière des petits agriculteurs.
- Tournées régionales visant l'explication des mesures d'accompagnement
- Une offre d'accompagnement complète comprenant une panoplie de nouveaux produits
- Révision des compétences des Comités de Crédit du Réseau et simplification des procédures
- Refonte de toutes les normes de financement de l'agriculture
- Gestion du Fonds du Développement Agricole (FDA) : permettre aux agriculteurs de disposer rapidement de leurs subventions
- Lancement d'une vaste campagne de sensibilisation dans plusieurs régions du Royaume et mise en place de nouveaux produits dédiés aux agriculteurs notamment Filaha Rabiya pour le financement des cultures de printemps, Lakssiba pour le cheptel et Ghars pour l'arboriculture
- Emission de certificats de dépôt dans le cadre de la stratégie de développement et de diversification des ressources de refinancement
- Lancement d'un nouveau produit intitulé « prêt Fonds Enseignement Plus », destiné à encourager l'enseignement supérieur privé au Maroc
- Confirmation de la qualité de la signature du « Crédit Agricole du Maroc » sur le marché des Titres de Créances Négociables
- Création de la Direction Centrale de la Communication Groupe

Avril

- Lancement de l'opération ASWAK-Agences mobiles : Installation d'antennes commerciales dans 104 grands souks du Royaume
- La numérisation des chèques et LCN, précédemment confiée à un prestataire externe, est assurée par les agences du CAM à travers un module dédié, intégré au SIOB

- Participation à la 7ème édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc à Meknès (SIAM)
- Présentation des premiers résultats des études menées par la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid lors de l'inauguration officielle du Salon International de l'Agriculture de Meknès au niveau du stand réservé à la Fondation au Pôle « Recherche & Innovation », thème de l'édition 2012
- Signature d'une convention définissant les engagements du CAM et l'Agence du Partenariat pour le Progrès en matière d'exécution des dons et prêts qui seront octroyés au profit des groupements d'intérêt économique pour le financement de la construction de 20 unités de trituration d'olives
- Signature d'une convention de partenariat pour la conservation des ressources naturelles et la sauvegarde de la biodiversité dans la chaîne de valeur des plantes aromatiques et médicinales entre le CAM et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Signature d'une convention le 12 avril 2012 entre l'APP et le CAM, convention de gestion du Catalyst Fund et de financement des unités de trituration d'olives au profit des Groupements d'Intérêt Economique (GIE), composés de petits agriculteurs.

Mai

- Organisation de tables rondes en vue d'identifier les actions complémentaires à mener pour améliorer le régime de retraite en vigueur au GCAM
- Mise en place de la procédure de traitement des OPCVM gérés par la filiale CAM GESTION
- Mise en place du guide méthodologique de contrôle de 1er niveau en agence en tenant compte des spécificités du système d'information des opérations bancaires (SIOB)
- Achèvement de la cartographie des risques opérationnels
- Participation du GCAM au Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire à la ville de Dakhla sous le thème « L'économie sociale, pilier du développement solidaire »
- Validation du programme d'émission d'obligations subordonnées par l'Assemblée Générale Ordinaire

Juin

- Mise en place d'un Centre d'Etude et de Recherche sur le Développement Agricole et Rural au sein du CAM intitulé « CERCAM »
- Obtention du trophée « diversité RH » lors de l'édition 2012 du Forum des compétences marocaines en Europe « Careers in Morocco » qui s'est tenu le 16 juin 2012 au Palais des congrès à Paris
- Organisation d'un séminaire sur le projet du Dispositif déontologique du GCAM qui s'est tenu au Palais des Congrès à Skhirat le 08 Juin 2012.

Juillet

- Participation du GCAM à la première édition du Salon International des Viandes Rouges tenu à Casablanca
- Création de la Task Force Gestion des documents et archives
- Institution du Comité de la Relation Client
- Signature au mois de juillet 2012, d'un avenant à la convention de mise en place de Tamwil El Fellah permettant l'élargissement de l'intervention de Tamwil El Fellah à l'ensemble des petits agriculteurs sur la totalité du territoire national et ce quelque soit leurs filières de production.

Septembre

- Mise en place d'un dispositif spécifique de traitement de toutes les requêtes et les demandes d'informations spécifiques émanant directement de la clientèle agricole ou par le biais des différents organismes professionnels et institutions concernées

Octobre

- Lancement d'un vaste programme de mesures et d'actions pour la campagne 2012-2013
- Création de la Direction Centrale du Contrôle des Filiales et de la mission de service public
- Création de la Direction Centrale de la valorisation des Ressources Humaines et de la Gestion des Retraités

Novembre

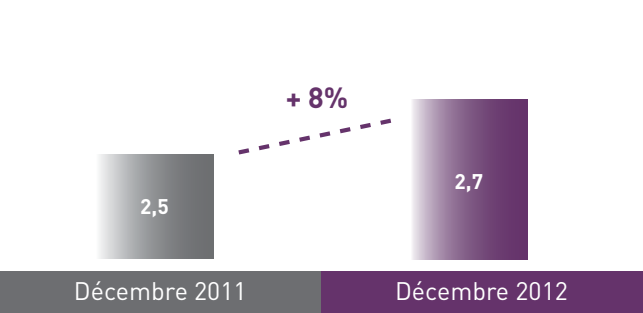
- S.M le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, a remis des plaques et des trophées de la Fondation Mohammed V pour la solidarité à des responsables d'entreprises citoyennes qui contribuent activement à la réalisation et au financement des projets et programmes de la Fondation, dont Monsieur Tariq SIJILMASSI Président du Directoire du CAM
- Réélection de Monsieur Tariq SIJILMASSI Président du Directoire du CAM pour un deuxième mandat à la tête de la Confédération des Banques Agricoles de l'Afrique du Nord et du Proche Orient (NENARACA), une première dans les 45 ans d'histoire de la confédération
- En marge du 5ème Symposium Economique Euro-méditerranéen tenu le 2 novembre à Genève, la Fondation Crédit Agricole pour le Développement Durable s'est vue décerner le prix d'excellence de la Fondation Suisse Maroc pour le développement durable
- Amélioration des prestations sociales au profit du Personnel en matière d'allocations de naissance, d'Achoura et de scolarités
- Participation au Salon International des Dattes à Erfoud
- Mise en place de trois nouvelles cartes monétiques à l'international : « E-commerce », « CAM Travel » et « Corporate Exclusive »

Décembre

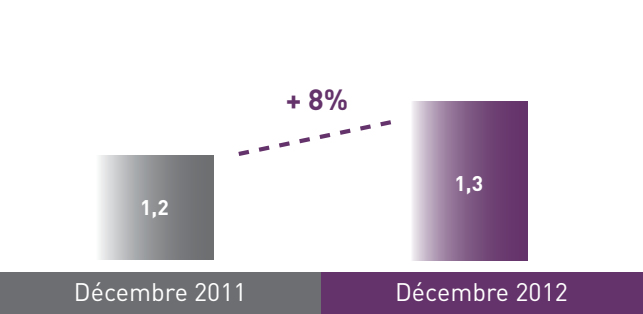
- Participation à la dixième édition du Salon International Professionnel des Fruits et Légumes à Agadir
- Décentralisation de la consultation du Crédit Bureau et gestion des réclamations y afférentes au niveau des points de vente du CAM
- Mise en place en partenariat avec la Mutuelle d'Assurance Centrale Marocaine de l'Assurance MCMA d'un produit d'épargne au profit des enfants mineurs intitulé « CAM-Education »
- Election de Monsieur Karim TAJMOUATI en tant que Président de la Fédération du Secteur Bancaire et Financier au sein de la CGEM

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

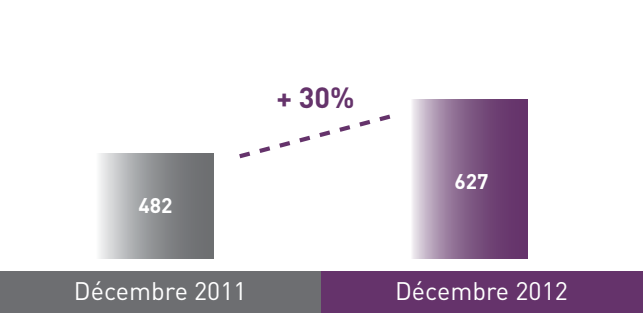
Produit Net Bancaire (en Mrds DH)



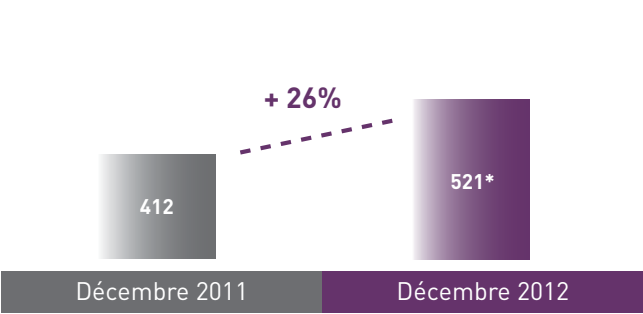
Résultat Brut d'Exploitation (en MDH)



Résultat courant (en MDH)

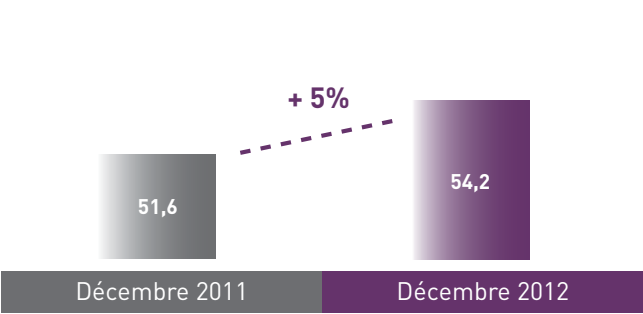


Résultat net (en MDH)

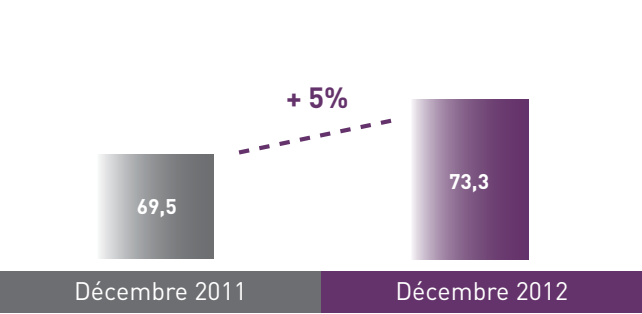


*Hors impacte de l'opération d'abandon des créances de 200 MDH

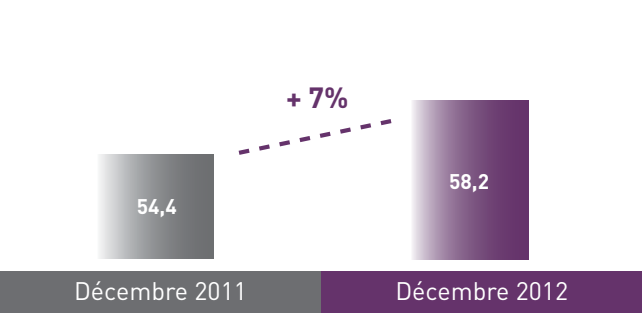
Emplois Clientèle (en Mrds DH)



Total Bilan (en Mrds DH)



Ressources Clientèle (en Mrds DH)



Les principaux agrégats du compte de résultat (en Millions de dirhams)

Indicateurs (en MDH)	Exercice 2011	Exercice 2012	Var (Volume)	Var (%)
Produit net bancaire	2 462	2 658	196	8%
Résultat brut d'exploitation	1203	1 294	91	8%
Résultat courant	481	627	146	30%
Résultat net de l'exercice	412	521	-91	+26%

Les principaux agrégats du bilan (en Millions de dirhams)

Indicateurs (en MDH)	2011	2012	Var (Volume)	Var (%)
Ressources clientèle*	53 826	57 336	3 511	7%
Emplois clientèle	51 560	54 159	2 599	5%
Total bilan	69 541	73 324	3 783	5%
Capitaux propres	4 966	6 164	1 198	24%

* Y compris les certificats de dépôt

I. Ressources Globales

Les ressources globales de la banque maintiennent leur tendance haussière en affichant une progression chiffrée à 3 783 Millions de dirhams en passant de 69 541 Millions de dirhams en 2011 à 73 324 Millions de dirhams en 2012. Avec une part de 78% des ressources globales, les ressources clientèle ont enregistré une hausse de 7% à 57 336 Millions de dirhams à fin 2012 contre 53 826 Millions de dirhams en 2011. Cet accroissement est lié à celui :

- des dépôts à vue pour environ 1 014 MDH ;
- des comptes d'épargne de 673 MDH ;
- des dépôts à terme de 914 MDH ;
- des Certificats de dépôt de près de 941 MDH.

L'encours des dettes subordonnées arrêté au 31 décembre 2012 s'élève à 1 366 Millions de dirhams.

II. Emplois Clientèle

Au 31 décembre 2012, l'encours global des crédits à la clientèle nets des provisions pour CES a atteint 54 159 Millions de dirhams, soit une hausse de 5% par rapport à l'année 2011.

Les créances saines ont enregistré un accroissement de 2 325 Millions de dirhams (+5%), passant ainsi de 49 906 Millions de dirhams en 2011 à 52 231 Millions de dirhams à fin décembre 2012. Cette progression a concerné essentiellement les crédits à l'habitat et à la consommation pour 1 329 Millions de dirhams et les crédits de trésorerie pour 1 848 Millions de dirhams. Les créances en souffrance comprennent essentiellement les créances compromises à hauteur de 4 170 Millions de dirhams. Ces créances ont baissé de 281 Millions de dirhams par rapport à celles de 2011. Cette situation est liée à l'assainissement de certaines créances au cours de l'exercice 2012. Le taux de couverture de ces créances est de 65 % contre 62 % en 2011. Pour une gestion active et prudente du portefeuille créances, un déclassement de 431 millions en créances pré-douteuses a été opéré à fin 2012.

TPOLOGIE DES RISQUES

1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. La filière risque de Crédit relève de l'entité Gestion Globale des Risques (GGR). Son domaine d'intervention s'étend sur toute la filière à savoir l'octroi des crédits, la surveillance des engagements et le recouvrement précontentieux et contentieux. Elle a ainsi pour mission principale l'analyse des demandes de prise de risque.

Émanant des différentes forces de vente de la Banque. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la conformité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations. L'octroi du crédit est exercé en fonction de limites d'autorisations déléguées aux divers intervenants. Ainsi, on distingue divers échelons d'autorisation en fonction des montants, de la nature des crédits, du secteur d'activité : les points de vente, les Directions Régionales, et les Directions du Réseau et les comités du Siège. Pour le risque dans le secteur agricole, la banque dispose d'un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent au crédit sur la base de la situation financière du débiteur, son potentiel de développement et le secteur d'activité.

2. Risques Opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnel et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Pour la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels, plusieurs attitudes sont envisagées :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, par la mise en place d'assurance;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

Le CAM dispose d'un dispositif de contrôle permettant une réduction des risques opérationnels de même que de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile. Le dispositif organisationnel mis en place, se basant sur des Correspondants Risques Opérationnels (CRO) permet la remontée des événements de risques.

3. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt. Conformément aux dispositions de la circulaire 30/G/2007 relative au dispositif de gestion du risque de taux, le Crédit Agricole du Maroc communique périodiquement au Directoire et à Bank Al Maghrib sur l'impact de variation de taux d'intérêt sur son PNB et sur ses fonds propres. La politique du Crédit Agricole du Maroc en matière d'ALM se base sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits. L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides. La gestion de la liquidité s'appuie ainsi sur :

- Le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits ;
- Le suivi et la projection des flux de trésorerie ;
- Le maintien d'un éventail varié de sources de financement.

La banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie et assure un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stables et diversifiés. Le portefeuille de titres est constitué majoritairement de Bons du Trésor et OPCVM. La banque est également un intervenant important sur le marché monétaire et interbancaire par l'intermédiaire de ses activités de marchés. La position du CAM lui permet de recourir, à court terme, auprès de la BAM, des banques et d'autres institutions financières aux opérations de pension. A fin 2012, le ratio de liquidité ressort à 83,05 %.

5. Ratio de solvabilité

Au 31 Décembre 2012, le ratio de solvabilité ressort à 11,06% contre 9,27% en 2011, cette amélioration s'explique essentiellement par l'augmentation du capital réalisée au cours de l'exercice 2012.

→ Risque de crédit : Les actifs pondérés du CAM au titre du risque de crédit ressortent à 50 566 Millions de dirhams au 31 décembre 2012 ;

→ Risque de marché : Les actifs pondérés du CAM au titre du risque de marché sont de 623 Millions de dirhams à fin décembre 2012 ;

→ Risque opérationnel : Au 31 décembre 2012, les actifs pondérés du CAM au titre des risques opérationnels s'élèvent à 4 620 Millions de dirhams.

INSTANCES DE GOUVERNANCE

1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est une instance de gouvernance qui a pour mission d'assurer un contrôle de 3ème niveau à travers les structures de la Banque. Ainsi ce comité :

- Examine les comptes sociaux avant leur soumission au Conseil de Surveillance,
- Contrôle l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que les dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels,

- Examine la pertinence des activités de l'Audit Interne dans les entités du Groupe ;
- Examine la situation de conformité et l'état d'avancement des actions dans ce domaine.

2. Directoire

Le Directoire se réunit deux fois par mois pour statuer sur la gestion courante et suivre les réalisations de la banque.

3. Comité Directeur du Groupe

Le Comité Directeur du Groupe se tient une fois par mois. Il a pour mission de définir et assurer le suivi des grandes orientations stratégiques du Groupe. Il est présidé par le Président du Directoire et y siègent les membres du Directoire.

4. Comité des opérateurs stratégiques (COS)

Le COS regroupe en plus des membres du Directoire, les Directeurs du Pôle risque crédit, du Pôle Recouvrement et Suivi du Risque Crédit, du Réseau d'Exploitation, des Engagements, du Réseau Entreprises et des Directions du Réseau (Nord, Centre et Sud).

Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité a pour missions de :

- Statuer sur les demandes de crédit pour les clients à titre individuel ou ceux faisant partie d'un groupe d'affaires dont l'encours global dépasse la compétence du comité de Crédit du Siège ;
- Statuer sur les demandes de crédit pour le financement de la promotion dépassant les compétences du CCS, ainsi que les demandes de crédit relatives à l'acquisition d'actifs boursiers;
- Statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, re-profilage, report, solde de tout compte) des créances irrégulières dépassant la compétence du CCS
- Statuer sur les projets d'investissements pour le compte du GCAM (Banque et Filiales : acquisition, vente de locaux et biens immobiliers, etc.)
- Statuer sur les prises de participations et acquisitions d'actifs boursiers pour le compte de la banque et tout choix stratégique lié aux activités du Pôle Marché des Capitaux et International.

5. Dispositif de la gestion des Crédits

5.1 Comités de crédit
5.1.1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit de la Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;

- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises, Centres d’Affaires et Agence Grands Comptes ;
- Comité de Crédit des Directions Régionales ;
- Comité de Crédit de la Direction du Réseau Entreprises ;
- Comité de Crédit des Directions de Réseau (Nord, Centre et Sud).

5.1.2 Comités de Siège

Comité Interne du Recouvrement

Ce Comité est habilité à statuer sur les demandes d’arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à un million de dirhams.

Comité de Recouvrement du Siège

Ce Comité est habilité à statuer sur les demandes d’arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dépassant la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de Crédits du Siège (CCS)

- Statue sur les demandes de crédit pour les clients à titre individuel dont l’encours dépasse la compétence des comités de Crédit des Directions de Réseau ; et ce, dans la limite d’un encours de 30 millions de dirhams ;
- Statue sur les demandes de crédit pour les clients faisant partie d’un groupe d’affaire dans l’encours globale ne dépasse pas les 100 millions de Dirhams ; les demandes de crédit pour le financement de la promotion immobilière ; et les demandes d’arrangement des créances irrégulières ou des créances en souffrance ;
- Statue sur les dossiers des clients en situation contentieuse.

5.2 Politique Générale de Crédit

5.2.1 Procédures de Décision

La procédure d’octroi de crédit mise en œuvre au sein du Crédit Agricole du Maroc s’articule autour de trois approches :

- Une approche scoring : Pour les petites et moyennes entreprises agricoles ;
- Une approche standardisée pour les produits aux particuliers et aux professionnels.

De même, un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d’attribution de crédits est mis en place.

- Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur les principes suivants :
- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Directeur de point de vente de détenir suffisamment d’informations pour évaluer le profil de risque de client;
- La délégation du pouvoir d’approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle ;

- A noter également qu’un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général et les auditeurs externes.

Le dispositif décisionnel est basé sur les principes de :

- La collégialité des décisions ;
- La Séparation des taches entres les entités commerciales et celles chargées de l’évaluation du risque.

5.2.2 La diversification du portefeuille de crédit

Elle demeure une préoccupation permanente de la politique de gestion du risque de crédit de la Banque. Les éventuelles concentrations font l’objet d’un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives. Il en est de même pour ce qui est de la diversification sectorielle, qui en plus de la mission de service public dévolue à la banque pour le financement de l’agriculture, veille à diversifier l’exposition de la banque sur des secteurs qui répondent à la stratégie de la banque en matière de positionnement.

5.2.3 Surveillance

L’entité de Coordination de la «Gestion Globale des Risques» assure, au niveau de la banque, des missions de :

- Prévention des Risques de Crédit ;
- Contribution à la Politique globale de Crédit ;
- Surveillance permanente des Risques de Crédit.

5.2.4 Créances en souffrance

En vue d’identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée régulièrement. Les créances pré-douteuses, douteuses et compromises donnent lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits. Les garanties en fonction de leur nature, sont déduites, selon des quotités stipulées par la circulaire de BAM, de l’assiette de calcul des provisions. Le provisionnement fait l’objet de contrôle et de suivi par les Auditeurs Externes et le Comité d’Audit.

6. Comité Trésorerie et ALM

Dans le cadre de l’activité de gestion des risques financiers, et en vue de répondre aux exigences de Bank Al Maghrib et du comité de Bâle, il a été institué un comité Trésorerie et ALM ayant pour mission :

- La gestion prévisionnelle des risques de taux et de liquidité;
- La gestion des équilibres bilanciels de la banque ;
- Le pilotage des activités par le système d’allocation des fonds propres ;
- Décider des positions à prendre en matière de financement de la trésorerie.

7. Comités des Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- Un Comité des Risques Opérationnels Groupe veillant à la mise en place d’une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- Un Comité Interne des Risques Opérationnels au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

8. Comité du Contrôle Général et Juridique

Le Comité du Contrôle Général et Juridique se tient une fois par mois. Il a pour mission de :

- 1- Assurer un suivi exhaustif du système de contrôle interne de la Banque et de veiller à sa cohérence à travers l’évaluation des différents niveaux de contrôle ;
- 2- Veiller au renforcement de la culture du contrôle interne au niveau des différents compartiments de la Banque et intervient dans le cadre de la charte du contrôle interne.

9. Comité du Capital Humain

Le Comité du Capital Humain se tient une fois par mois. Il a pour mission :

- La définition des grandes lignes de la politique de recrutement ;
- L’évaluation du personnel et la gestion des carrières;
- La gestion de la formation et des séminaires d’intégration.

10. Comité MISSION DE SERVICE PUBLIC

Le Comité Mission de service public traite les éléments ayant trait à la mission de service public (agriculture, développement rural,...). Il est présidé par Le Président du Directoire et y siègent les membres du Directoire ; les Directeurs des filiales et le Directeur du Pôle Vert.

LE RÉSEAU CAM

L’exercice 2012 a été caractérisé par l’ouverture de 44 nouvelles agences CAM ce qui porte le total des points de vente à 441 répartis comme suit :

- 103 Caisses locales
- 264 Agences bancaires
- 54 Caisses régionales
- 14 Agences entreprises
- 06 Autres points

Aussi et pour améliorer et dynamiser son positionnement sur le marché des filières agricoles et agro-business, le CAM a crée au sein de chaque direction réseau, une nouvelle fonction de « Responsable Développement Agricole et Agro Business ».

FONDS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le CAM ne cesse d’améliorer la gestion de ce Fonds à travers l’informatisation des traitements des aides et subventions accordées par l’Etat. Au cours de cet exercice, deux mesures d’assouplissement ont été mises en place et concernent le déblocage des subventions aux bénéficiaires quelque soit leurs situations d’endettement vis-à-vis du CAM ainsi que l’octroi d’une avance sur subvention aux agriculteurs pour lesquels les agences du réseau disposent d’une décision d’octroi des aides financières de l’Etat émanant des services du Ministère de l’Agriculture concernés.

Le montant global du programme FDA arrêté par l’Etat en 2012 a atteint 2 580 millions de dirhams contre 2 342 millions de dirhams en 2011. Il porte sur :

- Les subventions aux investissements agricoles : 2 570 millions de dirhams (en amont et en aval) ;
- Les primes à certains investissements agricoles : 10 millions de dirhams.

A la fin de l’exercice 2012, les réalisations nettes se sont élevées à 2 561 millions de dirhams contre 2 319 millions de dirhams à la fin de l’exercice 2011, soit un taux de progression de 10,4%.

POURSUITE DE L’OPÉRATION DE RÉHABILITATION DES PETITS AGRICULTEURS

Dans le cadre des Hautes Instructions Royales contenues dans la lettre adressée aux participants des 4èmes assises de l’Agriculture tenues le 26 Avril 2011 à Meknès, le GCAM a procédé depuis juillet 2011 au lancement de l’opération de réhabilitation des petits agriculteurs.

Cette opération a été poursuivie au cours de cet exercice et d’autres mesures complémentaires ont été mises en œuvre pour alléger davantage les créances des petits agriculteurs et remédier aux contraintes des échéances en retard de paiement par :

- Le réaménagement automatique des créances impayées des agriculteurs dont l’encours global est inférieur ou égal à 500.000 dirhams ;
- L’information des bénéficiaires par lettres individuelles avec un nouveau tableau d’amortissement ;
- Le réaménagement au cas par cas des créances impayées des agriculteurs dont l’encours global est supérieur à 500.000 dirhams ;
- Le report d’une année des échéances impayées tombées en 2011-2012 (y compris les échéances du quatrième trimestre 2012) avec décalage des autres échéances.

RÉALISATIONS SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Au 31 décembre 2012, le CAM a procédé à l’ouverture de 129 714 nouveaux comptes contre 95 616, soit un accroissement de 26,3% par rapport à l’exercice 2011. Les efforts entrepris en matière d’équipement des clients ont également été constatés au niveau de la création des cartes monétiques dont le nombre a atteint 77 308 nouvelles cartes contre 52 096 réalisées en 2011.

S’agissant des crédits à la consommation, leur production est passée de 562,5 millions de dirhams en 2011 à 595,8 millions de dirhams à fin décembre 2012, soit une amélioration de 5,6%.

La même tendance à la hausse a caractérisé les crédits à l’immobilier qui se sont élevés, à la fin de cet exercice, à 950 millions de dirhams au lieu de 937,2 millions de dirhams en 2011.

En matière de Bancassurance, le nombre de contrats en assurance de personnes a enregistré une augmentation de 26% passant de 27 548 à 37 224 contrats. Quant à la commercialisation du service « Western union », il a atteint 28 068 transactions en 2012 contre 22 377 réalisées en 2011.

Le pack « Hissab Al Fellah » a connu un essor important en enregistrant une production de 33 745 ouvertures en 2012 contre 4 089 durant les trois derniers mois de 2011.

Enfin, la gamme de produits destinée à cette catégorie de clientèle a été enrichie par la mise en place de trois nouvelles cartes à l’international :

- « E-commerce » : Carte destinée au paiement via Internet ;
- « CAM Travel » : Carte destinée aux dotations de voyages à l’international ;
- « Corporate Exclusive » : Carte destinée au règlement des dépenses relatives à l’activité professionnelle des exportateurs de biens et de services.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES ET ACTIVITÉS DE MARCHÉS

Le volume des opérations à l’International a atteint 25,8 milliards de dirhams en 2012 contre 22,5 milliards de dirhams en 2011, soit une progression de 15%.

L’activité change a connu une croissance de 49%. Son gain global est passé de 89 millions de dirhams en 2011 à 133 millions de dirhams en 2012.

Le volume des encours des opérations de change SPOT (import-export) a connu une progression de 8,5% pour atteindre 33,4 milliards de dirhams dont 7,2 milliards de dirhams de refinancements, 15,5 milliards de dirhams au comptant (import export), 6,9 milliards de dirhams à terme et 3,8 milliards de dirhams en billets de banque.

TRAITEMENTS BANCAIRES

Le nombre de chèques émis, par le CAM, en compensation SIMT entre 2010 et 2012 a légèrement augmenté. Par contre, le nombre de chèques reçus en compensation SIMT a légèrement baissé. En effet, la baisse enregistrée depuis 2010 a continué en 2012 et a atteint 2,73 %.

S’agissant des LCN émises et reçues, leur nombre a augmenté respectivement de plus de 7% et 0,6% de 2011 à 2012.

En termes de montants échangés, les LCN émises ont enregistré une baisse de plus de 3% alors que celles reçues ont quasiment stagné (0,03%).

Les virements en provenance de l’étranger émis par le CAM continuent leur évolution positive. Ils enregistrent ainsi une augmentation de plus de 6% en nombre et 5,57 % en montant.

En matière des virements en provenance de l’étranger reçus, la même tendance positive est observée avec des accroissements de 7,03% en nombre et 5,13 en montant par rapport à l’exercice précédent.

Depuis le déploiement du SIOB en août 2011, les virements de régularisations sont devenus possible à émettre par SIMT. D’où, l’existence de 1141 virements enregistrés en 2011 et 3080 en 2012.

QUELQUES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

Lignes Métiers	Rubriques	Produits
Monétique & Services	Monétique	• Carte Visa Electron • Carte Visa Classic • Carte Visa Gold • Carte Visa Exécutive • Carte Super Carnet • Carte E-Commerce • Carte CAM Travel • Carte Corporate Exclusive Cartes à puce sécurisées, de Retrait et de Paiement au niveau national et international
	Services	Western Union : Transfert d’argent en provenance d’un expéditeur basé à l’Etranger en faveur d’un bénéficiaire au Maroc.
	Packages	Hissab Al Fellah : Offre globale de produits et services, construite autour d’un compte chèque ordinaire, en faveur des agriculteurs.
Bancassurance	Assurance de Personnes	Al Akhdar Retraite : produit d’épargne retraite par capitalisation, de base ou complémentaire, dont l’objet est la constitution progressive d’une Épargne, moyennant des cotisations périodiques et/ou exceptionnelles, en vue de disposer à terme d’une Retraite sous forme d’un capital ou/et d’une rente.
		Al Akhdar Prévoyance : contrat multi-produits avec une souscription au minimum à deux produits parmi trois :
		• Assurance Décès Invalidité Totale et Définitive : Garantir le versement d’un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) en cas de décès de l’assuré, ou à l’assuré lui-même en cas d’Invalidité Totale et Définitive (ITD), quelle que soit la cause. • Assurance Hospitalisation : Garantir au souscripteur et aux personnes assurées le paiement d’une indemnité journalière en cas d’hospitalisation dans un établissement agréé (Public ou Privé), au Maroc ou à l’Étranger, à la suite d’une maladie, d’une intervention chirurgicale ou d’un accident. • Assurance Frais Funéraires : Garantir le versement d’une indemnité pour la couverture des frais funéraires suite au décès, toutes causes, de l’assuré.
	Assistance	Assalama Mondial Assistance : Contrat, destiné à la clientèle MRE résidant en Europe, ayant pour objet de garantir toutes les prestations d’assistance :

Bancassurance	Assistance Packages	Assalama Euro Assistance : Contrat, destiné à la clientèle MRE résidant en Europe, ayant pour objet de garantir des prestations d’assistance en cas de décès. Ces prestations sont garanties dans les cas de sinistres survenus lors des déplacements des personnes assurées vers ou au départ du Maroc; Durant les séjours au Maroc, ces prestations s’exercent dans la limite de 90 jours consécutifs par an.
		Assalama Globe Assistance : Contrat, destiné à la clientèle MRE résidant dans le monde entier, ayant pour objet de garantir des prestations d’assistance en cas de décès. Ces prestations sont garanties dans les cas de sinistres survenus lors des déplacements des personnes assurées vers ou au départ du Maroc; Durant les séjours au Maroc, ces prestations s’exercent dans la limite de 90 jours consécutifs par an.
		Secours Monde : Contrat, destiné à la clientèle locale, ayant pour objet de garantir des prestations d’assistance au Maroc et à l’Étranger aux personnes assurées et répondant aux nouvelles exigences consulaires des pays de l’espace Schengen: • Assistance à la personne: En cas de maladie, d’accident ou de décès. • Assistance technique: En cas de panne, d’accident ou de vol pour les véhicules assurés. • Assistance juridique (uniquement à l’Étranger).
		Secours Vert Plus : Contrat, destiné à la clientèle locale, ayant pour objet de garantir des prestations d’assistance au Maroc et à l’Étranger aux personnes assurées: • Assistance à la personne: En cas de maladie, d’accident ou de décès. • Assistance technique: En cas de panne, d’accident ou de vol pour les véhicules assurés. • Assistance juridique (uniquement à l’Étranger).
Crédits aux Particuliers	Crédits à la Consommation	Al Mourih : crédit multi-usage pour le financement de besoins personnels
		Mounassabat : crédit destiné à couvrir des frais exceptionnels
		Auto : crédit destiné au financement de l’acquisition d’un véhicule neuf à usage touristique
		Al Akhdar Mazaya : autorisation qui donne à son bénéficiaire la possibilité de passer débiteur sur son compte en attendant le virement de son salaire
		Enseignement + : Crédit pour le financement des frais d’inscription et de scolarité des étudiants inscrits aux instituts et écoles supérieurs de l’enseignement privé au Maroc, reconnus par l’Etat.
	Crédits à l’Immobilier	Assakan Al Akhdar : crédit à l’immobilier classique destiné à : • L’acquisition d’un logement principal (neuf ou ancien) • L’achat d’une résidence secondaire (neuve ou ancienne) • L’acquisition d’un terrain destiné à la construction d’un logement (principal ou secondaire) • La construction d’un logement • L’aménagement, la rénovation ou l’extension d’un logement (principal ou secondaire)
		Sakan At’ Talime : crédit conventionné destiné aux fonctionnaires du Ministère de l’Education Nationale en fonction ou à la retraite ; il peut être de deux types: • crédit subventionné : part du crédit conventionné pour laquelle la Fondation Mohammed VI prend en charge une partie des intérêts • crédit complémentaire : part du crédit conventionné non subventionné
		Ard Bladi : formule de crédit entièrement personnalisée, destinée à financer une résidence secondaire en milieu rural.

		Sakan Al Mabrouk : Crédit à l’immobilier conventionné pour le financement de l’acquisition et la construction d’un bien immobilier principal et social. Le terrain à acquérir doit impérativement être produit dans le cadre du programme villes sans bidonvilles « VSB ». Le terrain ou le logement à acquérir ou à construire doit être situé dans la Wilaya ou la province où le bénéficiaire exerce son activité. Le montant maximum est de 800 KDH.
		Sakan Al Istiqrar : Crédit à l’immobilier conventionné pour le financement de l’acquisition et la construction d’un bien immobilier principal et social. Le terrain à acquérir doit impérativement être produit dans le cadre du programme villes sans bidonvilles « VSB ». Le terrain ou le logement à acquérir ou à construire doit être situé dans la Wilaya ou la province où le bénéficiaire exerce son activité. Le montant maximum est de 250 KDH.
Crédits aux Professionnels		FOPEP : Fonds de Promotion de l’Enseignement Privé Crédit destiné pour le financement conjoint, de programme d’investissement pour la création ou l’extension d’établissements de l’enseignement et de la formation privée.
		FODEP : Fonds de Dépollution Industriel Financement conjoint, «un don Allemand»/Crédit CAM, du programme d’investissement pour la dépollution en aval ou intégrée aux unités de production ainsi qu’à faire des économies de ressources, notamment en eau.
		Damane Express : Produit de Garantie de l’Etat géré par la CCG et destiné à garantir des PME et TPE. Fonds de garantie des : • Crédits d’investissement inférieurs ou égaux à 1 MDH ; • Crédits d’exploitation inférieurs ou égaux à 1 MDH.
		Al Itkane : Crédit qui porte sur deux types de financement: • Crédit à l’investissement : financement de la création, la modernisation, ou l’extension d’un petit commerce ou d’un atelier artisanal ; • Crédit de fonctionnement: sous fourme de facilité de caisse destinée à financer les besoins en fonds de roulement.
		Moubadara : Crédit pour le financement des projets d’investissements des jeunes entrepreneurs à titre individuel, ou dans le cadre de sociétés ou coopératives.
		Moubadarati : Crédit destiné aux jeunes diplômés ou non diplômés, justifiant d’un certificat de l’enseignement fondamental ou d’une formation qualifiante, pour le financement d’un projet de création d’entreprises ou de premières installations.
		Tamwil Al Akhdar : Crédit à l’investissement, hors agriculture, pour la création, la modernisation ou l’extension du projet d’investissement viable.
		Imtiaz : Compétition nationale d’investissement organisée deux fois par an. Elle est destinée aux entreprises porteuses d’un projet de développement et souhaitant bénéficier d’un DON correspondant à 20% de l’investissement total TTC avec un plafond de cinq millions de Dirhams.
		Moussanada : Programme d’accompagnement, ouvert toute l’année, aux PME dans leur démarche de modernisation et d’amélioration de leur compétitivité, à travers la mise en place d’appui fonctionnels accessibles à l’ensemble des secteurs. Pour bénéficier de la prise en charge par l’Etat, jusqu’à 1 MDH, l’entreprise a besoin de scoring du CAM.



LES ÉVOLUTIONS DU GCAM EN 2012

- LE CAPITAL HUMAIN
- DÉVELOPPEMENT ET PROCESS DE GESTION
- CONFORMITÉ ET DÉONTOLOGIE
- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE
- FILIALES
 - ASSALAF AL AKHDAR
 - HOLDAGRO
 - CAM GESTION

Le Crédit Agricole du Maroc renforce constamment son positionnement au sein de la place bancaire Marocaine en augmentant sa part de marché dans la collecte des ressources et l'octroi des crédits. Ceci, en plus de son statut de partenaire historique de l'agriculture marocaine.

LE CAPITAL HUMAIN

Effectif

Au 31 décembre 2012, l'effectif du GCAM compte 3641 collaborateurs et se répartit comme suit :

- Siège : **1196** collaborateurs, soit **33%**
- Réseau : **2445** collaborateurs, soit **67%**

La ventilation de l'effectif du réseau montre une prédominance du réseau Nord qui compte 812 collaborateurs, soit 22% de l'effectif GCAM. Il est suivi de près par le réseau Sud avec une part de 21% :

- Réseau Nord : **22%**
- Réseau Sud : **21%**
- Réseau Centre : **19%**
- Réseau Entreprises : **5%**

L'évolution quantitative et qualitative de l'effectif s'est caractérisée par la hausse du taux d'encadrement qui a atteint 55% et par la baisse de l'ancienneté moyenne et l'âge moyen d'un an respectivement. Le renforcement de l'effectif a fait passer la part de l'élément féminin de 37% en 2011 à 39% de l'effectif en 2012.

Développement RH

L'action de développement des ressources humaines a porté cette année sur la nomination d'un premier groupe de collaborateurs à de nouvelles fonctions dans le cadre de l'opération «vivier des compétences» lancée en septembre 2011 et qui reste ouverte afin de consolider l'engagement et la mobilisation des équipes.

Elle a concerné également le lancement d'un appel à candidatures pour les postes de Manager Contrôle Permanent, et de Contrôleur Permanent régional dans le cadre du renforcement des unités de contrôle permanent régional (UCPR).

Formation

Constituant une part significative, l'effectif formé en interne est de 1 646, soit un effectif réel de l'ordre de 1 337 collaborateurs ayant bénéficié de formations internes.

Les actions de formation internes, réalisées durant l'année 2012, ont concerné divers thèmes, notamment le thème «métier bancaire et actions commerciales» qui a accaparé 91% de l'effectif formé.

Par ailleurs, les formations externes ont concerné 138 collaborateurs dont 62 ont bénéficié d'une formation diplômante bancaire (brevet bancaire, ITB). En outre, 23 collaborateurs ont bénéficié des stages pratiques en interne, totalisant ainsi 81 Jours/Hommes/Formation.

Parallèlement, le groupe CAM offre de multiples opportunités de stage aux étudiants au sein de ses différentes entités. Ainsi, le nombre de stagiaires, courant l'année 2012, s'est élevé à 2 363 répartis entre le réseau et le siège.

CAM Académie a pour sa part organisé une seule édition des JICAM au profit de la promotion «Al Khamssinya» composée de 119 nouvelles recrues, soit 595 J/H/F. S'agissant de l'école des futurs directeurs, un cycle de formation a été organisé pour constituer une pépinière de futurs directeurs d'agence et a concerné 136 candidats, soit 1042 J/H/F au titre de l'année 2012.

Aussi, des séminaires ont-ils été réalisés en matière de tutorat, d'entretien de vente normé et de soutien aux collaborateurs candidats à l'examen oral de l'ITB. A la demande de Tamwil El Fellah, CAM Académie a également organisé une journée de formation en faveur de 67 chargés de clientèle agricole.

Par ailleurs, une nouvelle Direction Centrale a été créée en octobre 2012 chargée de la valorisation des ressources humaines et la gestion des retraités.

En effet, la valorisation des ressources humaines est une approche transversale qui concerne tous les domaines d'activité déjà mis en place. Elle a pour rôle principal de :

- Promouvoir l'activité Ressources Humaines ;
- Renforcer et d'enrichir le dispositif de bonne gouvernance RH ;
- Consolider la cohésion sociale et la culture d'appartenance autour de valeurs communes.

En outre, la gestion des retraités a pour principal objectif de réceptionner et veiller au traitement des doléances des retraités mais aussi d'organiser la communication à leur destination et de réfléchir aux moyens de les accompagner dans leur vie post-professionnelle.

DÉVELOPPEMENT ET PROCESSUS DE GESTION

Au cours de l'année 2012, le CAM a connu une refonte organisationnelle de grande envergure. L'objectif majeur de cette réorganisation étant de faire du Crédit Agricole une banque performante, à l'écoute de l'environnement et fort réactive.

La nouvelle organisation du Groupe Crédit Agricole du Maroc mise en place durant cet exercice, a été caractérisée par :

- La réorganisation de la Gestion Globale des Risques ;
- La réorganisation du Domaine Développement ;
- L'organisation de la Direction Centrale des Infrastructures et de la Sécurité et de la Direction Centrale du Patrimoine Immobilier et des Assurances et leur rattachement au Directoire ;
- La mise en place du dispositif du système du contrôle interne par :
 - La réorganisation du Contrôle Général ;
 - L'organisation de la Direction Centrale du Risque Opérationnel et du Contrôle Permanent ;
 - L'organisation de la Direction Centrale de la Conformité et de la Déontologie ;
 - L'organisation de la Direction Centrale du Reporting Réglementaire et Fiabilisation des Données ;
 - L'organisation des Unités de Contrôle Permanent Régionales.
 - La Création de la Direction Régie des Sièges et son rattachement au Domaine Capital Humain ;
 - La création de la Direction Centrale de la Communication Groupe, rattachée à la Présidence et composée des structures suivantes :
 - La Direction de la Communication Interne ;
 - La Direction de la Communication Externe ;
 - La Direction des Relations Presse et de la Communication Financière ;
 - La Direction des Relations Publiques.
 - La réorganisation de la Direction Centrale des Engagements ;
 - L'organisation de la Direction Contrôle des Garanties et Mainlevées ;
 - La réorganisation de la Direction Back Office des Engagements ;
 - La réorganisation du Domaine Finance ;
 - La mise en place d'un Centre d'Études et du Recherche au CAM « CERCAM » ;
 - La réorganisation de la Centrale des Garanties ;
 - L'institution du Comité de la relation client ;
 - La création de la Task Force Gestion des Documents et Archives ;
 - La réorganisation de la Direction de la Qualité ;
 - La mise en place de la fonction - Responsable Développement Agricole et Agro Business ;
 - La réorganisation du Domaine Support ;

- La création de la Direction Centrale de la Valorisation des Ressources Humaines et de la Gestion des Retraités ;
- La réorganisation du dispositif de la formation du GCAM ;
- La création de la Direction Centrale du Contrôle des Filiales et de la Mission de Service Public ;
- La réorganisation de la Direction Centrale des Programmes et de l'Organisation ;
- L'organisation de la Direction Centrale des Affaires Juridiques.

Outre les chantiers en cours de réalisation, le CAM a lancé d'autres projets au cours de l'exercice 2012 pour adapter ses outils et processus de gestion à son organisation et à son développement. Ces chantiers concernent plusieurs domaines notamment les engagements, la reconquête commerciale, les opérations bancaires, le support et la réglementation.

Parallèlement, des projets répondant aux besoins exprimés par les filiales du CAM ont été mis en œuvre et porte plus particulièrement sur la mise en place du système d'information du Réseau de Micro-Finance Solidaire et celui du CAM Gestion.

Au niveau de la qualité et des réclamations, les principales réalisations de l'exercice 2012 ont été axées sur le traitement des réclamations de la clientèle, en adoptant de nouvelles formules de gestion des réclamations des clients à fin de répondre à leurs aspirations et apporter les solutions dans les meilleures délais par un paramétrage et un déploiement d'un Système d'Information des Réclamations approprié.

CONFORMITÉ ET DÉONTOLOGIE

Dans le cadre du renforcement de son dispositif du contrôle interne, le CAM continue de développer son système de sécurité par la mise en place d'une politique générale de conformité et de déontologie en adéquation avec la réglementation en vigueur.

- Un séminaire a été organisé sur le projet du Dispositif déontologique du GCAM au Palais des Congrès à Skhirat le 08 Juin 2012 et a porté sur les thématiques suivantes :
- Responsabilités déontologiques (Intégrité des marchés - délit d'initié - manipulation de cours - muraille de chine...)
 - Relation avec les clients (primauté de l'intérêt du client - transparence - devoir d'information...)
 - Déontologie et Vie de l'Entreprise (conflit d'intérêt - secret professionnel - politique des cadeaux - équité-sécurité - protection...)
 - Communication et culture d'Entreprise (outils de communication - dispositif d'alerte)

Suite à ce séminaire, le CAM a adopté la même démarche auprès de toutes les unités du réseau à travers l'organisation de tables rondes.

1 - Gestion du Dispositif de Conformité

En vue de compléter et parachever le dispositif de contrôle permanent déjà opérationnel au niveau du réseau, le CAM a procédé à la finalisation de la mise en place des Unités de Contrôle et de Conformité (UCC). En effet, l'année 2012 s'est caractérisée par la finalisation et la validation par les métiers du manuel d'autocontrôle pour l'ensemble des six back offices de la Banque à savoir: le BO SIOB, le BO Financier, le BO International, le BO Recouvrement, le BO Engagements et la Direction des Traitements Bancaires.

En matière de Veille réglementaire, le CAM a conduit une mission portant sur le volet Marché des changes qui vise la mise en conformité des activités de la Banque à la réglementation des changes entamée suite aux recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes.

2 - Gestion du Dispositif de Vigilance

- En conformité avec les dispositions légales et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit, le CAM a renforcé son dispositif principalement au niveau des axes suivants :
- L'identification et la connaissance approfondie de la clientèle par la mise à jour de la procédure d'ouverture de compte ;
 - Le suivi rapproché des comptes des clients par la mise en place d'une procédure relative à la surveillance accrue des opérations de la clientèle ;
 - La régularité et l'efficacité des circuits de communication avec l'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF) rattachée à la Primature, par la centralisation et le traitement au niveau du Siège, des déclarations de soupçons de l'ensemble des entités du GCAM chargées du traitement et/ou de l'exécution des dossiers et opérations pour le compte de la clientèle ;
 - Le traitement des dossiers des correspondants étrangers tant en matière d'entrée en relation qui doit être autorisée par l'organe de décision que de mise à jour régulière des éléments d'identification des dits correspondants.

Parallèlement, le plan de formation lancé, en 2011, au profit de l'ensemble des collaborateurs concernés du Réseau a été achevé en 2012, soit un effectif total de 1 880 personnes.

S'agissant de la réglementation relative à l'obligation des établissements de crédit de tenir à jour les dossiers juridiques des correspondants étrangers, le CAM a entrepris plusieurs actions dont principalement :

- L'adhésion du Groupe Crédit Agricole du Maroc au site officiel « Banker's Almanac » facilitant l'accès aux dossiers des dits correspondants ;
- L'actualisation et la mise à jour du questionnaire « type » version française et anglaise et du dossier juridique du GCAM sur le même site ;
- La constitution de la base de données juridique réglementaire de tous les correspondants étrangers du groupe.

Ainsi, le GCAM accorde un intérêt particulier à l'amélioration de son dispositif de sécurité sur les plans organisationnels, procéduraux et système d'information. Dans ce cadre, il a été décidé le déploiement d'une solution de traitement personnalisée et propre aux spécificités du groupe pour le suivi du dispositif de vigilance relatif tant à la lutte anti-blanchiment d'argent qu'au financement du terrorisme.

3 - Gestion du Dispositif Déontologique

L'exercice 2012, a vu, dans le cadre du déploiement du code déontologique et de ses outils de pilotage, l'organisation, au Siège et au réseau, de séminaires de partage et d'échange sur le Dispositif Déontologique du GCAM avec un panel de plus de 250 collaborateurs. Outre les consultations et les travaux de conception, la tenue de ces séminaires, très riches en propositions et suggestions de la part des participants, a permis de recueillir les propositions de réajustement et de réglage pour la confection et la finalisation d'une mascotte déontologique.

Précédant le prochain déploiement du dispositif et les opérations de sensibilisation et de communication, le code déontologique et ses outils ont été validés.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le CAM continue à remplir sa mission de Banque citoyenne en encourageant les actions à caractère social, environnementale et socioéconomique. La contribution du CAM a porté notamment sur la participation aux différents salons et festivités, la signature de convention, le sponsoring et mécénat.

Dans ce cadre, le CAM a signé les conventions suivantes :

- Convention signée entre la Fondation Mohamed VI pour l'environnement et le GCAM « Programme sauvegarde et développement de la palmeraie de Marrakech »
- Convention signée entre la Fondation Mohamed VI pour l'environnement, le conseil municipal de Larache et le GCAM « Programme plages propres Plage LARACHE ».
- Convention de partenariat tripartite entre l'AREF de Rabat-Salé-Zemmour-Zair, l'Association Partenariat école entreprise Al Jisr et le Groupe Crédit Agricole du Maroc.
- Convention de partenariat avec L'Association de la Maison Familiale Rurale d'Education de Formation et d'Orientation Mecheraa Belksiri.
- Convention de partenariat et de soutien avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Participation à l'Opération Ramadan juin 2012
- Convention de partenariat entre le GCAM et l'Association Marocaine pour l'Appui à la Scolarisation « Opération nationale de distribution de 1.000.000 de cartables ».
- Convention de partenariat entre le GCAM et l'Union Nationale des Femmes Marocaines
- Convention de partenariat entre le GCAM et l'École du Cirque, contribution
- Communication et culture d'Entreprise (outils de communication - dispositif d'alerte)

La contribution du CAM a concerné essentiellement les actions suivantes :

- Sponsor d'une soirée à l'occasion de la journée mondiale du cancer de l'enfant organisée par l'Association l'AVENIR sous la présidence d'honneur de SAR La Princesse Lalla Meryem
- Achat de billets d'une soirée de gala organisée par l'Association des Amies de l'Hôpital d'Enfants de Rabat
- Suivi des travaux d'aménagement des écoles dans la région de Khémisset.

- Sponsor de l'événement FUN RUN organisé par l'association Hand in Hand d'Al Akhawayn dans le but de financer la construction d'un centre pour l'éducation non formelle des enfants d'Azrou
- Sponsor de la 5ème conférence sur les énergies renouvelables au Moyen-Orient et en Afrique du nord organisée par le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Sponsoring en tant que partenaire Silver de la 92ème édition du festival de la Cerise à Séfrou dans le cadre de la promotion et le développement des manifestations qui aide à promouvoir la richesse des régions du Royaume du Maroc
- Sponsor officiel du Festival International Jawhara 2ème édition de la province d'El Jadida organisée par l'Association de Doukkala pour le Développement Culturel Social et Économique.
- Participation du GCAM au Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire à la ville de Dakhla sous le thème : « l'économie sociale au service du développement régional solidaire »
- Sponsor de la deuxième rencontre internationale des Maisons Familiales Rurales
- Aide financière en faveur de l'AMSAT, pour soutenir les activités de prises en charge des personnes trisomiques et leurs familles.
- Participation du GCAM à la campagne de communication relative à l'inscription de la ville de Rabat dans le patrimoine Universel de l'Humanité.
- Participation du GCAM au Salon Provincial de l'Economie Sociale et Solidaire dans la Province de Khouribga.

FILIALES

Assalaf Al Akhdar

L'accélération de l'accroissement de l'encours des crédits à la consommation à partir de 2006 s'explique par une consommation des ménages soutenue, avec notamment une expansion des achats automobiles et les différentes revalorisations salariales des agents de l'Etat qui ont débouché sur une demande de crédit très accrue.

Aujourd'hui, le retour à un rythme de croissance très modéré s'explique doublement.

D'une part, par la vigilance accrue des sociétés de crédit quant à l'octroi face à la montée du risque et ce dans un environnement empreint d'incertitudes ; d'autre part par la montée significative de la concurrence des banques sur le marché, au point que leur part dépasse actuellement la moitié contre seulement le 1/3 en 2002.

A fin 2012, les crédits à la consommation ont progressé de 1 108 milliard de Dirhams, soit 2,6 % comparé à fin 2011, pour s'établir à 44 083 milliards de Dirhams.

Ces statistiques relèvent que ce sont les crédits à l'achat de véhicules qui ont tiré l'encours vers le haut. En effet, avec une hausse de 2 132 milliards de Dirhams, les crédits auto marquent une importante évolution de 15,9 % par rapport à l'exercice 2011; contrairement aux crédits revolving, équipement domestiques, et prêts personnels, qui ont, pour leur part, reculé respectivement de 19,4 % -8,6% et 3,10% par rapport à fin 2012.

Malgré ce net tassement de l'activité durant ces dernières années, il y a lieu de préciser que le marché des crédits à la consommation présente des opportunités et des marges énormes d'évolution; et ce comme en témoigne le taux d'endettement des ménages au Maroc qui ressort à seulement 9 % rapporté au revenu national brut disponible.

• Activité d'ASSALAF AL AKHDAR en 2012 :

Production :

La société d'ASSALAF AL AKHDAR a distribué durant l'exercice 2012 un montant global de crédit de 1.450 KDHS servi à 22 clients contre 2 129 KDHS servi à 35 clients durant l'exercice 2011, soit une baisse de 32 %. L'essentiel de cette faible production a touché uniquement les populations cibles présentant l'avantage du prélèvement à la source.

Dans ce sens, il convient de préciser que le paiement des échéances relatives aux octrois des crédits depuis le début de l'exercice 2010 à ce jour est maîtrisé et sachant que la volonté consiste à se concentrer sur le crédit affecté il est utile de préciser que la filiale enregistre zéro impayé pour tous les dossiers affectés débloqués depuis 2010.

Créances en souffrances :

Les efforts déployés par l'équipe ASSALAF AL AKHDAR en matière de récupération des créances en souffrances ont été très satisfaisants et ce malgré la limite des moyens utilisés et l'ancienneté des impayés. Ces efforts ont contribué à la récupération d'un montant global de l'ordre de 2 404 KDHS décliné comme suit :

• Capital impayé	:	1 508 KDHS
• Intérêts normaux	:	550 KDHS
• Intérêt de retard	:	230 KDHS
• Frais de retour	:	16 KDHS

Pour toute fin utile, nous tenons à préciser que le système de provisionnement des créances en souffrances est régi depuis 2009 par le circulaire de la BAM n° 19/G/2002 qui prend en considération le niveau des échéances et leur maturité.

• Arrêté des comptes d'assalaf al akhdar :

Après discussion entre les membres du Conseil d'Administration, il a été décidé à l'unanimité, d'arrêter les comptes 2012 tel que prescrites ci-dessous :

A- Comptes du Bilan :

Au terme de l'exercice 2012, les états de synthèse de la société ASSALAF AL AKHDAR font ressortir un total bilan de l'ordre de KDHS 40.808 contre KDHS 41.131 pour la même période durant l'exercice passé, soit une légère baisse de KDHS 323 représentant 0,8 %.

ACTIF :

Le ralentissement volontaire de la production durant les exercices 2011 et 2012 et ce dans l'attente de la redéfinition de la stratégie commerciale de AAA a impacté la croissance des créances sur la clientèle qui s'élèvent à KDHS 21 105 à fin décembre 2012 contre KDHS 29 883 à fin 2011 et KDHS 38 605 à fin 2010 ; soit une régression de 29,37% et 45,33%. Cette tendance baissière trouve essentiellement son explication dans le niveau des distributions réalisé durant l'exercice 2012.

En effet, la société ASSALAF AL AKHDAR a signifié favorablement le déblocage de 22 dossiers pour KDHS 1 450 entièrement sous forme de prêts non affectés contre une production de KDHS 2 129 ; toutes natures de crédit confondues; en 2011 et KDHS 26 234 en 2010 ; soit respectivement un recul de l'ordre de 32% et 94%. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont passées respectivement de KDHS 92 et KDHS 68 à fin 2012 à KDHS 121 et KDHS 79 en 2011.

PASSIF :

Les capitaux propres de la société ASSALAF AL AKHDAR ont connu un recul de l'ordre de KDHS 414 par rapport à l'exercice précédent passant de KDHS 31 767 à KDHS 31 353. Cette baisse est due au résultat déficitaire de l'exercice pour KDHS 414 et ce malgré l'évolution positive constatée du report à nouveau pour KDHS 292.

Disparition du compte provisions pour risques et charges en raison du paiement de la quote part du règlement définitif du contrôle fiscal de la société SAFACRED pour un montant de KDHS 2 467.

Ce compte fait apparaître à fin 2011 une provision de l'ordre de KDHS 2 000 constituée par la société en couverture du risque fiscal concernant les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004; soldée comptablement après la signature du protocole d'accord entre la société ASSALAF AL AKHDAR et la DGI en date du 25/09/2012 et le règlement effectif en date du 28/12/2012.

Le poste des autres passifs, enregistre un solde en hausse de KDHS 2 091 par rapport à l'exercice précédent. En effet, ce poste est composé des charges à payer afférentes aux rémunérations des cadres supérieurs du CAM mis à la disposition de la société ASSALAF AL AKHDAR, les charges sociales, la T.V.A. et l'I.S.

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES :
L'activité commerciale de la société ASSALAF AL AKHDAR durant 2012 a été marquée par le ralentissement de la production dans l'attente de la redéfinition des grands axes stratégiques de la société en corrélation parfaite avec ceux du CAM.

Dans ce contexte, les produits d'exploitation ont enregistré un recul de l'ordre de 24% passant de KDHS 4 689 en 2011 à KDHS 3 591 en 2012, impacté négativement par la régression entre les deux exercices en intérêts et produits assimilés sur les prestations des services y afférents pour un montant global de l'ordre de KDHS 1 098.

Les charges générales d'exploitation ont marqué une légère hausse par rapport à l'exercice écoulé de l'ordre KDHS 200 passant de KDHS 4 843 en 2011 à KDHS 5 043 en 2012, suite à l'effet compensatoire entre l'augmentation des charges du personnel pour KDHS 502 et la baisse des charges externes pour KDHS 302.

Le montant global des dotations aux provisions pour pertes sur créances irrécouvrables est passé de KDHS 15 595 à KDHS 13 396, soit un recul de KDHS 2 199 dont KDHS 2.000 utilisé dans le règlement définitif du contrôle fiscal susmentionné.

A titre de précision, la méthode de déclassement et provisionnement adoptée au niveau de la société ASSALAF AL AKHDAR permet une combinaison de la maturité et du nombre des échéances impayées.

Résultat :
Le PNB de la société ASSALAF AL AKHDAR, représentant la différence entre les produits d'exploitation bancaire et les charges d'exploitation bancaire, arrêté à la fin 2012 est de KDHS 3 563 contre KDHS 4 683 pour la même période durant l'exercice précédent soit une régression de l'ordre de 24% due notamment au ralentissement de distribution des crédits dans l'attente de la redéfinition des grands axes stratégiques de la société en concertation avec le CAM.

Cumulant les effets négatifs de la diminution du PNB en 2011 et 2012 ; le résultat net à la clôture de l'exercice est passé d'un bénéfice de KDHS 307 en 2011 à une perte de KDHS 414 en 2012.

Holdagro

Les réalisations financières de Holdagro au titre de l'exercice 2012 se présentent comme suit :

Bilan
Le total net bilan de la société s'élève à 66.543.716,77 Dhs au titre de l'exercice 2012 contre 54.439.222,15 Dhs au titre de l'exercice 2011. Cette augmentation de 18% est due essentiellement à celle relative aux immobilisations financières de l'ordre de 21%.

ACTIF :
Les valeurs nettes immobilisées s'élèvent aux 31.12.2012 à 56.961.100,96 dirhams contre 45.109.230,09 dirhams à fin 2011, soit une augmentation de 11.851.870,87 dirhams. Cette augmentation est due essentiellement aux immobilisations financières marquées par la libération de 12.000.000 de dirhams pour le compte du fonds NEBETOU sous forme d'avance en compte d'associés.
Par ailleurs, le montant enregistré dans l'actif circulant s'élève à 7.858.906,59 dirhams contre 7.756.264,84 dirhams au 31 décembre 2011.

Ce montant est constitué essentiellement du compte client et compte rattaché qui s'élève à 7.040.000,00 dirhams contre 6.995.000,00 dirhams au 31 décembre 2011.

Ce compte est constitué des prestations fournies et non encore réglées ;

- Prestation Olea Capital : **6.000.000 dirhams TTC** ;
- Prestation CHCI : **390.000 TTC** ;
- Prestation Sotralait : **240.000 TTC** ;
- Prestation GMA : **120.000 TTC** ;
- Interface : **90.000 dirhams (avance 90 000 dirhams)** ;
- Commission Targa troisième et quatrième trimestre : **270.000 dirhams.**

Les autres actifs sont constitués par la trésorerie disponible, atteignant la somme de 1.723.709,22 dirhams contre 1.573.727,22 dirhams au 31 décembre 2011.

PASSIF:
Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2012 à 40.452.310,38 dirhams contre 44.191.476,86 au 31 décembre 2011. Cette baisse est due au résultat négatif enregistré en 2012 de l'ordre de -3.739.166,48 dirhams. Ces capitaux propres se détaillent comme suit :

- Capital social : **36.376.000,00 Dhs**
- Réserves légales : **599.228,17 Dhs**
- Résultat net de l'exercice 2012 : **-3.739.166,48 Dhs**
- Report à nouveau : **7.216.248,69 Dhs**

Aussi, le capital social de Holdagro S.A, d'un montant de 36.376.000 dirhams, est réparti comme suit :

Actionnaires	Exercice 2012	Var (Volume)
- Crédit Agricole du Maroc (CAM)	36.246.0000,00	99,64 %
- Membres Conseil d'Administration	5.000,00	0,01 %
- SODEA	125.000	0,34%
Total	36.376.000,00	100 %

Il est à noter qu'en prenant en compte le montant de 12.000.000,00 dirhams logé en compte d'associés comme du quasi fonds propres (convertible en action), les capitaux propres s'élèveront à 48.376.000,00 dirhams.

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES :
Les produits d'exploitation de Holdagro sont de l'ordre de 450.000 dirhams contre 350.000 dirhams à fin 2011 (prenant en compte la comptabilisation d'un avoir-facture Oléa Capital pour un montant de 7.200.000,00 dirhams T.T.C, affectant le chiffre d'affaires d'une baisse de 6.000.000,00 dirhams).

Ces produits résultent des commissions de gestion facturées par la Banque d'Affaires au Fonds d'Investissement TARAGA.

S'agissant des charges d'exploitation de l'exercice 2012, elles se chiffrent à 4.186.916,48 dirhams contre 4.508.067,87 à fin 2011. Cette baisse est due essentiellement aux charges externes et notamment aux charges relatives aux frais du personnel du Crédit Agricole du Maroc affectés à Holdagro pour 3.082.587,02 dirhams contre 3.250.841,00 dirhams enregistrés en 2011.

En conséquence le résultat d'exploitation enregistré s'élève à -3.736.916,48 dirhams, et compte tenu de l'impôt sur les sociétés qui s'est établi à 2.250,00 dirhams, le résultat net de l'exercice 2012 se chiffre ainsi à -3.739.166,48 dirhams.

Toutes fois, il est à noter que Holdagro a investi 55 MDH dans deux projets structurants, à savoir Oléa Capital et Nebetou Fund. Les deux projets sont actuellement en phase d'investissement et pour lesquels Holdagro cible un TRI sortie à terme de l'ordre de 12%.

Il est à noter également que malgré le résultat net enregistré cette année de -3.739.166,48 dirhams, le montant relatif au report à nouveau reste positif et s'élève à 3.477.082,21 dirhams.

CAM Gestion

Le marché de la gestion d'actifs est passé en 2012 de 229,48 milliards de dirhams à 241,85 milliards de dirhams soit une augmentation de 12,37 milliards. Cette progression annuelle de 5,39% (contre 2,06% en 2011) est, avant tout, due aux souscriptions nettes (souscriptions - rachats) et notamment celles enregistrées par les OPCVM monétaires.
C'est dans ce contexte que CAM Gestion a démarré son activité en février 2012, après l'obtention des visas des notes d'information pour la commercialisation des trois Fonds Communs de Placement suivants :

- FCP CAM Actions ;
- FCP CAM Obligations ;
- FCP CAM Monétaire.

Analyse de l'activité

Durant l'année, CAM Gestion a géré un encours net de 112 MDH, répartis comme suit :

- CAM Obligations : **51 MDH**
- CAM Monétaire : **60 MDH**
- CAM Actions : **869 MDH**

• CAM Obligations : le FCP CAM Obligations a évolué de 1,12% depuis sa création à fin juin 2012 contre 0,99% pour l'indice de référence retraité des frais de gestion. Sur le deuxième semestre de l'année CAM Obligations a réalisé une performance de 0,08% là où le benchmark s'est dégradé de -0,20%. Ainsi sur l'exercice 2012 CAM Obligations a évolué de 1,20% contre 0,79% pour le benchmark.

• CAM Monétaire : le FCP à réalisé une évolution depuis sa création à fin juin 2012 de 1,24% contre 1,13% pour l'indice de référence retraité des frais de gestion. Sur le deuxième semestre de l'année CAM Monétaire a réalisé une performance de 1,37% contre 1,35% pour le benchmark. Ainsi sur tout l'exercice CAM Monétaire a évolué de 2,62% contre 2,50% pour le benchmark.

• CAM Actions : le fonds CAM Actions s'est effrité de -7,78% depuis sa création à fin juin 2012 contre -10,99% pour l'indice de référence retraité des frais de gestion. Sur le deuxième semestre de l'année CAM Actions a réalisé une contre-performance de -5,45% là où le benchmark s'est dégradé de -7,71%. Ainsi durant l'exercice 2012 CAM Actions a évolué de -12,81% contre 17,87% pour le benchmark.

Informations Financières et comptables

Concernant les états financiers et comptables de CAM Gestion, ceux-ci ont connu à la fin de l'exercice 2012 plusieurs variations qui s'établissent comme suit :

- Les immobilisations corporelles nettes des amortissements et provisions affichent une augmentation de 112% pour s'établir à 2248 KDH. La comptabilisation de la dotation aux amortissements de l'exercice 2012 est d'un montant de 825 KMAD.
- Le poste Trésorerie-Actif a enregistré une diminution considérable qui est passé de 1.8 millions de dirhams en Décembre 2011 à 117 KDH en 2012.
- Les capitaux propres ont connu une diminution durant l'exercice 2012 suite au résultat déficitaire de l'exercice 2012. Ainsi, au 31 Décembre 2012 les Capitaux Propres & Assimilés s'établissent à -8,9 MDH contre -3.2 millions de dirhams en 2011. Cette diminution est due au résultat déficitaire de l'exercice 2012.
- Au terme de l'exercice 2012, le total bilan a enregistré une hausse de 26,6%, soit près de 5,3 millions de dirhams pour s'établir à 6,6 millions de dirhams.
- Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 18 % en passant de 5.183 KMAD au 31 Décembre 2011 à 6.133 au 31 Décembre 2012. Les achats consommés de matières et fournitures occupent la première place avec une part de 74% contre 79% en Décembre 2011. Les autres Charges externes représentent 18% en 2012 et 15% en Décembre 2011 du total des charges d'exploitation. Enfin les dotations d'exploitation ont connu une hausse considérable de 141% pour se situer à 825 KMAD contre 342 KMAD.
- Le résultat net pour l'exercice 2012 est de -5,6 KMAD contre -5,2 une année auparavant.

LE RAPPORT FINANCIER

- LES RÉSULTATS DU CAM AU 31 DÉCEMBRE 2012
- LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

LES RÉSULTATS DU CAM AU 31 DÉCEMBRE 2012

L'analyse du compte de résultat fait ressortir une bonne performance au niveau des différentes marges. Les principaux éléments ayant impacté le résultat net sont détaillés ci-après :

Produit Net Bancaire

En s'établissant à 2 658 millions de dirhams, le Produit Net Bancaire de la banque s'est inscrit en nette amélioration par rapport à fin décembre 2011, enregistrant ainsi une progression de 8%. Cette progression, dont le montant s'élève à 196 millions de dirhams, est constatée essentiellement au niveau de la marge nette des intérêts sur opérations avec la clientèle.

Charges Générales d'Exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint 1 365 millions de dirhams soit une augmentation de 104 millions de dirhams (+8%). Cette évolution s'explique essentiellement par celle :

- des charges du personnel de 66 millions de dirhams, liées essentiellement à l'impact de l'augmentation des salaires en juillet 2011, des recrutements et titularisations et des charges sociales y afférentes ;
- des charges externes pour un montant de 28 millions de dirhams, dont 39% concernent les rubriques loyers et charges locatives et entretiens et réparations.

Compte tenu de ce qui précède, le coefficient d'exploitation s'établit à 51% au même niveau qu'à fin Décembre 2011.

Il est à noter qu'à périmètre constant, les charges générales d'exploitation hors amortissement ont évolué comme suit :

(En millions de dirhams)

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
			Montant	%
Charges du personnel	751	742	9	1,21%
Impôts et Taxes	28	25	3	12,00%
Charges externes	316	303	13	4,29%
TOTAL	1 095	1 070	25	2,34%

Excédent Brut d'Exploitation

L'Excédent Brut d'Exploitation a enregistré une amélioration de l'ordre de 91 millions de dirhams (+8%), passant ainsi de 1 203 millions de dirhams en 2011 à 1 294 millions de dirhams à fin 2012.

Dotations Nettes des Reprises de Provisions

Les dotations nettes des reprises de provisions comprennent essentiellement :

- Dotations pour créances en souffrance qui comprennent principalement :
 - 676 millions de dirhams dotation de l'exercice en couverture des créances en souffrance ;
 - 105 millions de dirhams dotation au titre de la décote des garanties réelles (Art 21).
- 149 millions de dirhams dotation pour risques généraux ;
- 180 millions de dirhams d'abandon de créances des petits agriculteurs ;
- Des reprises de provisions de l'ordre de 424 millions de dirhams.

Résultat Courant

Le résultat courant généré à fin 2012 s'établit à 627 millions de dirhams contre 482 millions de dirhams à fin 2011, soit une hausse de 30 %.

Résultat Non Courant

A fin 2012, le résultat non courant est négatif de 186 millions de dirhams comprenant 200 millions de dirhams d'abandon de créances dans le cadre de l'opération de réhabilitation des petits agriculteurs.

Résultat Net

L'exercice 2012 enregistre un résultat de 321 millions de dirhams contre 412 millions de dirhams une année auparavant. Il est à noter que hors abandon de créances des petits agriculteurs, représentant la part du CAM, le Résultat Net est de 521 millions de dirhams, soit une progression de 26%.

LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires du
Crédit Agricole du Maroc
Place des Alaouites
Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Agricole du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.163.767 (y compris des dettes subordonnées pour KMAD 1.366.006) dont un bénéfice net de KMAD 321.481, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante : Le Crédit Agricole du Maroc fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'IS au titre des exercices 2005 et de 2007 à 2010, l'IR au titre des exercices de 2007 à 2010 et sur la TVA au titre des périodes du 1^{er} novembre 2006 au 31 décembre 2010. La banque a reçu la deuxième notification relative aux périodes contrôlées et a maintenu dans ses comptes, au 31 décembre 2012, la provision constituée antérieurement pour faire face à ce risque. Par ailleurs, contestant la totalité des redressements notifiés, la banque a formulé un pourvoi devant la commission locale de taxation.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 31 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83, Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Bilan au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

ACTIF	31/12/12	31/12/11
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 594 367	3 789 167
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 514 715	892 381
A vue	107 005	183 251
A terme	1 407 710	709 129
Créances sur la clientèle	54 159 203	51 560 369
Crédits de trésorerie et à la consommation	20 125 825	20 319 849
Crédits à l'équipement	15 382 363	15 837 924
Crédits immobiliers	13 942 830	12 614 285
Autres crédits	4 708 186	2 788 310
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 285 824	2 318 371
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 360 373	1 780 592
Autres titres de créance	541 069	118 135
Titres de propriété	384 382	419 644
Autres actifs	2 508 061	2 054 087
Titres d'investissement	6 492 188	6 548 205
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 492 188	6 548 205
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	275 743	263 444
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	438 007	440 624
Immobilisations corporelles	2 056 274	1 674 599
TOTAL ACTIF	73 324 381	69 541 245

PASSIF	31/12/12	31/12/11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 668 115	8 723 676
A vue	750 995	431 188
A terme	7 917 120	8 292 488
Dépôts de la clientèle	52 020 401	49 450 871
Comptes à vue créditeurs	25 452 707	24 439 040
Comptes d'épargne	7 279 943	6 607 336
Dépôts à terme	17 118 109	16 204 273
Autres comptes créditeurs	2 169 642	2 200 222
Titres de créance émis	5 316 035	4 375 055
Titres de créance négociables	5 316 035	4 375 055
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	733 257	1 672 162
Provisions pour risques et charges	422 805	353 866
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7 157	7 709
Dettes subordonnées	1 366 006	1 506 211
Ecart de réévaluation	409 428	-
Réserves et primes liées au capital	1 443 120	901 073
Capital	3 818 248	3 460 296
Actionnaires.Capital non versé (-)	(292 000)	-
Report à nouveau (+/-)	(909 673)	(1 321 678)
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	321 481	412 005
Total du Passif	73 324 381	69 541 245

Hors Bilan au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

HORS BILAN	31/12/12	31/12/11
ENGAGEMENTS DONNES	6 188 099	7 503 429
1 - Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
2 - Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 649 492	3 128 054
3 - Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	400 000	400 000
4 - Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 138 607	3 975 375
5 - Titres achetés à réméré		
6 - Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS		
7 - Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8 - Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9 - Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10 - Titres vendus à réméré		
11 - Autres titres à recevoir		

Compte de Résultat du 1er janvier au 31 décembre 2012 (en milliers de Dhs)

	31/12/12	31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 518 705	4 214 600
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	28 096	20 311
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 828 482	3 462 288
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	289 024	365 503
Produits sur titres de propriété	13 462	12 096
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	244 682	244 756
Autres produits bancaires	114 959	109 647

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 860 454	1 752 604
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	425 521	499 637
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 085 163	982 450
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	198 716	104 375
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	151 054	166 142
PRODUIT NET BANCAIRE	2 658 250	2 461 996
Produits d'exploitation non bancaire	15 700	13 127
Charges d'exploitation non bancaire	13 430	13 032
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 365 119	1 260 133
Charges de personnel	808 178	741 937
Impôts et taxes	27 940	25 389
Charges externes	330 975	302 955
Autres charges générales d'exploitation	31 003	35 670
Dotations aux amortissements et aux provisions des immob. incorp et corporelles	167 023	154 182
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 774 856	1 722 844
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	963 456	736 797
Pertes sur créances irrécouvrables	655 963	835 592
Autres dotations aux provisions	155 436	150 454
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 105 987	1 002 503
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 012 729	944 584
Récupérations sur créances amorties	39 342	41 668
Autres reprises de provisions	53 916	16 252
RESULTAT COURANT	626 533	481 617
Produits non courants	46 601	1 279
Charges non courantes	232 628	49 172
RESULTAT AVANT IMPOTS	440 507	433 724
Impôts sur les résultats	119 025	21 719
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	321 481	412 005

ESG du 1er janvier au 31 décembre 2012 (En milliers de DHS)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/12	31/12/11
+ Intérêts et produits assimilés	4 145 602	3 848 102
- Intérêts et charges assimilées	1 709 401	1 586 462
MARGE D'INTERET	2 436 201	2 261 640
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
+ Commissions perçues	244 682	268 880
- Commissions servies	357	187
MARGE SUR COMMISSIONS	244 325	268 693
± Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
± Résultat des opérations sur titres de placement	(14 137)	6 974
± Résultat des opérations de change	89 514	32 209
± Résultat des opérations sur produits dérivés		-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	75 377	39 183
+ Divers autres produits bancaires	13 462	12 639
- Diverses autres charges bancaires	111 115	120 160
PRODUIT NET BANCAIRE	2 658 250	2 461 996
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	(1 823)	666
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	15 700	13 127
- Autres charges d'exploitation non bancaire	13 430	13 032
- Charges générales d'exploitation	1 365 119	1 260 133
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 293 579	1 202 624
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	567 348	586 138
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	99 698	134 869
RESULTAT COURANT	626 533	481 617
RESULTAT NON COURANT	-186 027	-47 893
- Impôts sur les résultats	119 025	21 719
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	321 481	412 005

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/12	31/12/11
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	321 481	412 005
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	167 023	154 182
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 164	1 287
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	143 196	46 500
- Reprises de provisions	39 341	1 953
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	4 663	1 560
- Reprises de subventions d'investissement reçues	553	1 015
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	593 307	609 446
- Bénéfices distribués	-	-
± AUTOFINANCEMENT	593 307	609 446

Etat des dérogations au 31 décembre 2012

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux méthodes		Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement présentation des états de synthèse		Néant

Etat des changements de méthodes au 31 décembre 2012

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogation sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation		Néant
II. Changement affectant les règles de présentation		Néant

Tableau des Flux de Trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2012 (En milliers de DHS)

	31/12/12	31/12/11
1.Produits d'exploitation bancaire perçus	4 518 705	4 214 600
2.Récupérations sur créances amorties	39 342	41 668
3.Produits d'exploitation non bancaire perçus	62 301	14 405
4.Charges d'exploitation bancaire versées	(1 860 454)	(1 752 604)
5.Charges d'exploitation non bancaire versées	(246 058)	(62 204)
6.Charges générales d'exploitation versées	(1 172 279)	(1 080 060)
7.Impôts sur les résultats versés	(119 025)	(21 719)
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 222 532	1 354 087
Variation de :		
8.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(622 334)	463 176
9.Créances sur la clientèle	(3 227 511)	(4 605 976)
10.Titres de transaction et de placement	76 265	2 058 369
11.Autres actifs	(453 974)	55 346
12.Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(55 561)	(4 400 912)
14.Dépôts de la clientèle	2 569 530	764 007
15.Titres de créance émis	940 980	4 375 055
16.Autres passifs	(938 905)	79 003
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(1 711 510)	(1 211 932)
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	(488 978)	142 156
17.Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 663	1 560
19.Acquisition d'immobilisations financières		
20.Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(587 156)	(156 557)
21.Intérêts perçus		
22.Dividendes perçus		
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	(582 493)	(154 997)
23.Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	(553)	(1 015)
24.Emission de dettes subordonnées	(140 204)	96
25.Emission d'actions		
26.Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.augmentation des capitaux propres et assimilés	1 017 428	77 000
28.Intérêts versés		
29.Dividendes versés		
V.Flux de Trésorerie Nets proveant des activités de Financement	876 671	76 081
VI.Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	(194 800)	63 239
VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 789 167	3 725 927
VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 594 366	3 789 167

Créances sur les Etablissements de Crédit et Assimilés au 31 décembre 2012 (en milliers de DHS)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total déc-2012	Total déc-2011
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 588 414	69	105 398	184	2 694 064	3 111 343
VALEURS RECUES EN PENSION		580 123			580 123	-
- au jour le jour					-	-
- à terme		580 123			580 123	-
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE		-	-	334 440	334 440	-
- au jour le jour					-	-
- à terme		-	-	334 440	334 440	-
PRETS FINANCIERS			428 191	-	428 191	608 197
AUTRES CREANCES		1 354	39 125	-	40 479	26 132
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 282	450	28	-	1 760	2 537
CREANCES EN SOUFFRANCE		-	25 353	-	25 353	100 158
TOTAL	2 589 696	581 995	598 095	334 624	4 104 410	3 848 366

Créances sur la clientèle au 31 décembre 2012 (en milliers de DHS)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total déc-12	Total déc-11
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	740 867	118 556	10 574 403	6 759 162	18 192 988	18 251 547
- Comptes à vue débiteurs	646 795	118 556	3 732 520	4 233 496	8 731 367	7 711 911
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		648 832	177 946	829 057	1 748 629
- Crédits à l'exportation			40 973	77 530	118 503	53 078
- Autres crédits de trésorerie	91 793		6 152 078	2 270 190	8 514 061	8 737 929
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 554 686	1 554 686	1 726 227
CREDITS A L'EQUIPEMENT	813 279	-	13 326 667	554 089	14 694 035	14 952 778
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	7 738 603	5 879 884	13 618 487	12 576 500
AUTRES CREDITS		1 414 669	657 072	806 371	2 878 112	1 233 754
CREANCES ACQUISES PAR AF-FACTURAGE					-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR				1 390 820	1 390 820	1 265 005
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	93 361	844 440	892 274	1 830 075	1 554 557
- Créances pré-douteuses			221 989,00	208 676	430 665	
- Créances douteuses						
- Créances compromises	-	93 361	622 451,19	683 598	1 399 410	1 554 557
TOTAL	1 554 146	1 626 586	33 141 185	17 837 286	54 159 203	51 560 368

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d’investissement par catégorie d’émetteur au 31 décembre 2012 (En milliers de DHS)

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Encours total 31/12/2012	Encours total 31/12/2011
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	800 906	7 852 561	-	124 545	8 778 012	8 866 575
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	7 852 561	-	-	7 852 561	8 328 797
OBLIGATIONS	-	-		73 880	73 880	99 197
AUTRES TITRES DE CREANCE	467 189	-	-	-	467 189	18 937
TITRES DE PROPRIETE	333 717	-		50 665	384 382	419 644
TITRES NON COTES	-	-		-		-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		-				
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	800 906	7 852 561	-	124 545	8 778 012	8 866 575

Valeurs des titres de transaction et de placement et des titres d’investissement au 31 décembre 2012 (en milliers de DHS)

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	2 314 434	2 263 785	2 263 785	-	50 649	50 649
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 347 341	1 339 041	1 339 041	-	8 300	8 300
OBLIGATIONS	96 380	73 880	73 880	-	22 500	22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	466 482	466 482	466 482	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	404 230	384 382	384 382	-	19 848	19 848
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 311 168	6 303 481	6 303 481	0	7 687	7 687
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6 311 168	6 303 481	6 303 481	-	7 687	7 687
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TOTAL	8 625 602	8 567 266	8 567 266		58 336	58 336

Détail des autres Actifs au 31 Décembre 2012 (en milliers de DHS)

Actif	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	700 811	772 161
Sommes dues par l'Etat	577 663	622 179
Divers autres débiteurs	123 148	149 982
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	771 509	640 458
COMPTES DE REGULARISATION	1 035 741	641 346
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	0	121
TOTAL	2 508 061	2 054 087

Détail des autres Passifs au 31 Décembre 2011 (en milliers de DHS)

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	2 400	9 694
CREDITEURS DIVERS	479 461	526 757
Sommes dues à l'Etat	307 713	291 087
Sommes dues aux organismes de prévoyance	40 185	37 322
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	9 068	9 068
Fournisseurs de biens et services	34 037	34 251
Divers autres créditeurs	88 458	155 028
COMPTES DE REGULARISATION	251 667	1 135 711
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	733 528	1 672 162

Titres de participations (en milliers de DHS)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Provision	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SONACOS	Agro Industrie	34 000	2,00%	50	50	-				-
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%	8	-	8				-
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%	100	-	100				-
SOGETA	Agriculture	-	0,00%	300	-	300				-
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311	311	-				-
Société Laitière Centrale du Nord	Agro Industrie	70 000	1,29%	750	311	439				-
FRUMAT	Agro Industrie	-	0,00%	14 499	-	14 499				-
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251	36 251	-				-
AGRO-CONCEPT	Service	1 000	32,99%	330	62	268				-
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100 000	100,00%	100 000	100 000	-				-
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200	13 412	788				-
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548	548	-				-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	8 782	8 782	-				-
IGRANE	Fonds d'investissement	70 000	15,87%	11 109	11 109	-				-
Régional Gestion	Société de gestion	1 000	18,00%	180		180				-
Fond d'investissement de l'oriental	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	10 750	10 750	-				-
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250	250	-				-
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	100,00%	7 500	7 500	-				-
CMM	Nantissement de marchés	70 000	0,28%	200	200	-				-
SMAEX	Assurance	37 450	0,48%	356	356	-				-
ASSALAF AL AKHDAR	Crédit à la consommation	30 000	100,00%	30 000	30 000	-				-
CDG CAPITAL BOURSE	Société de bourse	15 000	26,67%	5 274	5 274	-				2 933
CAM GESTION	Société de bourse	5 000	100,00%	5 000	5 000	-				-
MSIN	Service	10 000	10,00%	1 000	1 000	-				-
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403	1 403	-				1 552
MAROCLEAR	Service	20 000	1,80%	464	464	-				-
SWIFT	Service	-	0,00%	23	23	-				-
Centre monétique Interbancaire	Service	98 200	10,18%	10 000	10 000	0				6 000
SONADAC	Aménagement	358 245	4,62%	16 565	8 618	7 947				-
AFREXIMBANK	Banque	6 267 675	0,12%	4 727	4 727	0				-
ALTERMED MAGRHEB	Fonds d'investissement	-	-	8 540	6 212	2 389				-
TOTAL GENERAL				289 471	262 613	26 918	-	-	-	10 485

Détail des autres Actifs au 31 Décembre 2012 (en milliers de DHS)

Nature	Montant du brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	594 667	43 577	-	-939	637 305	154 043	45 255	-	199 298	438 007
- Droit au bail	11 979	-	-	-	11 979	-	-	-	-	11 979
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	582 688	43 577	-	-939	625 326	154 043	45 255	-	199 298	426 028
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 834 447	543 579	-10 553	-40 869	3 326 603	1 159 115	121 767	-10 553	1 270 329	2 056 274
- Immeubles d'exploitation	1 281 416	427 922	-	-4 779	1 704 559	261 852	33 583	-	295 435	1 409 124
. Terrain d'exploitation	314 781	189 330	-	-	504 111	-	-	-	-	504 111
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	953 121	238 592	-	5 121	1 196 834	261 852	33 583	-	295 435	901 399
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	13 514	-	-	-9 900	3 614	-	-	-	-	3 614
- Mobilier et matériel d'exploitation	621 265	37 273	-9 067	0	649 471	514 158	31 389	-9 067	536 479	112 991
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	217 852	10 874	-301	-	228 425	171 830	9 657	-301	181 186	47 240
. Matériel Informatique	344 655	19 095	-	-	363 751	295 709	18 020	-	313 728	50 022
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation et autres matériels d'exploitation	26 047	-	-8 766	-	17 281	25 479	228	-8 766	16 940	341
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	535 284	46 262	-	60 929	642 476	303 089	47 075	-	350 163	292 312
- Immobilisations corporelles hors exploitation	229 816	5 464	-1 485	887	234 681	80 015	9 721	-1 485	88 252	146 429
. Terrains hors exploitation	36 951	-	-	-	36 951	-	-	-	0	36 951
. Immeubles hors exploitation	130 767	-	-	-	130 767	49 810	4 808	-	54 619	76 148
. Mobiliers et matériel hors exploitation	26 487	1 842	-1 485	-	26 845	16 881	1 852	-1 485	17 247	9 597
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	35 611	3 621	-	887	40 119	13 324	3 061	-	16 385	23 734
- Immobilisations en cours	166 665	26 658	-	-97 906	95 417	-	-	-	-	95 417
TOTAL	3 429 113	587 156	-10 553	-41 808	3 963 909	1 313 157	167 023	-10 553	1 469 627	2 494 281

Immobilisations Cessions au 31 Décembre 2012 (en Dirhams)

DESIGNATION	DATE D'ACQ-0	VAL D'ACQ	AMORT à date cession	PR.CESS	+ VALUE
MATERIEL ROULANT		8 766 131	8 766 129	4 040 083	4 040 083
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU		301 343	301 343	500 669	500 669
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU FOS		1 485 082	1 485 082	121 970	121 970
		10 552 557	10 552 555	4 662 722	4 662 722

Dettes envers les Etablissements de Crédit et Assimilés au 31 Décembre 2012 (En milliers de Dhs)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Déc. 12	Déc. 11
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		628 923	79 921	41 000	749 844	381 336
VALEURS DONNEES EN PENSION	3 200 076	3 105 802			6 305 878	6 211 205
- au jour le jour						
- à terme	3 200 076	3 105 802			6 305 878	6 211 205
EMPRUNTS DE TRESORERIE	142 000	40 000	14 000	390 180	586 180	1 000 000
- au jour le jour						
- à terme	142 000	40 000	14 000	390 180	586 180	1 000 000
EMPRUNTS FINANCIERS	7 308	216 872		772 673	996 853	1 042 335
AUTRES DETTES		19 243	110		19 353	68 175
INTERETS COURUS A PAYER		10 008			10 008	20 626
TOTAL	3 349 384	4 020 848	94 031	1 203 853	8 668 116	8 723 677

Dépôts de la clientèle au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

DÉPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total Déc. 12	Total Déc. 11
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	4 233 041	814 208	6 390 000	13 977 504	25 414 753	24 392 235
COMPTE D'EPARGNE				7 227 819	7 227 819	6 560 759
DEPOTS A TERME	2 186 060	3 523 289	1 841 775	8 113 652	15 664 776	15 896 496
AUTRES COMPTES CREDITEURS	4 283	-	494 629	2 807 832	2 169 642	2 200 222
INTERETS COURUS A PAYER				406 309	406 309	401 159
TOTAL	6 423 384	4 337 497	8 726 404	32 533 116	52 020 401	49 450 871

Provisions (en milliers de Dhs)

PROVISIONS	Encours 31/12/2011	Dotations 2012	Reprises 2012	Autres variations 2012	Encours 31/12/2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 192 501	982 004	1 028 632	22 500	3 168 373
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		35 000	-	60 000	95 000
Créances sur la clientèle	2 796 646	926 621	1 012 729	(60 000)	2 650 538
Titres de placement	27 328	12 384	11 563	22 500	50 649
Titres de participation et emplois assimilés	23 975	6 164	3 221	-	26 918
Titres d'investissement	8 806	-	1 120	-	7 687
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	335 746	1 836	-	-	337 582
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	353 866	149 273	49 575	-30 758	422 805
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	31 035	4 479	7 545	(8 258)	19 711
Provisions pour risques généraux	146 000	143 196	35 000	97 610	351 806
Provisions pour autres risques et charges	176 831	1 598	7 030	-120 110	51 288
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3 546 367	1 131 277	1 078 207	-8 258	3 591 178

Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

Rubriques	30/12/12	31/12/11
Subventions d'investissement	3 578	4 131
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions recues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	(15 785)	(15 232)
Fonds de garantie Union Européenne	3 578	3 578
Total	7 157	7 709

Dettes subordonnées au 31 Décembre 2012

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)
Dirhams	320 000			10		320 000
Dirhams	80 000			10		80 000
Dirhams	160 000			10		160 000
Dirhams	800 000			10		800 000
TOTAL	1 360 000					1 360 000

Capitaux propres au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2011	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2012
Ecart de réévaluation	-		409 428	409 428
Réserves et primes liées au capital	901 073	-	542 047	1 443 120
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	901 073	-	542 047	1 443 120
Capital	3 460 296	-	65 953	3 526 248
Capital appelé	3 460 296	-	357 953	3 818 248
Capital non appelé		-	(292 000)	(292 000)
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	(1 321 678)	412 005	-	(909 673)
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	412 005	(412 005)	-	321 481
TOTAL	3 451 695	0	1 017 428	4 790 605

Engagements de financement et de garantie au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

	Encours au 31 décembre 2012	Encours au 31 décembre 2011
Engagements de financement et de garantie donnés	6 188 099	7 503 430
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 649 492	3 128 054
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	400 000	400 000
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garantie de crédits donnés		
Autres cautions, avals et garantie donnés	400 000	400 000
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 138 607	3 975 375
Garantie de crédits données		
Cautions et garanties données	2 089 220	2 127 116
Autres cautions, avals et garantie donnés	2 049 387	1 848 259
Engagements en souffrance		
Engagements de financement et de garantie reçus		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés
au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

TITRES	Opérations de couverture	
	Décembre-12	Décembre-11
Opérations de change à terme	2 576 488	3 175 408
Devises à recevoir	727 687	481 789
Dirhams à livrer	296 998	481 789
Devises à livrer	985 991	1 105 915
Dirhams à recevoir	565 811	1 105 915
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	2 576 488	3 175 408

Valeurs et suretés reçues et données en garantie
au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons duTrésor et valeurs assimilées	580 123	580 123	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	580 123	580 123	

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 398 813	7 398 813	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	167 059	167 059	
TOTAL	7 565 871	7 565 871	

Ventilation, en fonction de la durée résiduelle, des emplois, des ressources
et des engagements hors bilan au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

	Durée ≤1 mois	1 mois <Durée≤3 mois	3 mois<Durée≤1 an	1 an<Durée≤ 5 ans	Durée >5 ans	Total
ACTIF	-	-	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		-	581 191	427 123	-	1 008 314
Créances sur la clientèle	5 666 413	120 079	5 061 800	10 839 091	14 459 921	36 147 304
Titres de créance	-	300 328	949 380	453 798	184 198	1 887 704
Titres d'investissement				499 994	5 811 174	6 311 168
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 666 413	420 407	6 592 371	12 220 006	20 455 292	45 354 490
PASSIF	-	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 000	116 000	6 305 877	264 180	-	6 726 057
Dettes envers la clientèle	2 975 321	4 422 636	7 687 145	965 419	-	16 050 521
Titres de créance émis	325 000	875 000	2 604 600	1 415 200		5 219 800
Emprunts subordonnées	-	-	140 000	1 220 000	-	1 360 000
TOTAL	3 340 321	5 413 636	16 737 622	3 864 799	-	29 356 378

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 Décembre 2012

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
12	8 450 986	8 343 705	88 954	18 327

Ventilation du total de l’actif, du passif et de l’hors bilan en monnaie étrangère :
Décembre 2012/ Décembre 2011 (en milliers de Dhs)

BILAN	Décembre-12	Décembre-11
ACTIF	2 181 608	2 076 278
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	157 404	73 372
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	334 624	49 659
Créances sur la clientèle	1 681 041	1 942 573
Titres de transaction et de placement et invest		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés	8 540	10 674
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF	2 181 608	2 622 022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 162 561	744 208
Dépôts de la clientèle	123 680	156 134
Titres de créance émis		
Autres passifs	895 368	1 721 681
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

Marge d’intérêts au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

TITRES	Décembre-12	Décembre-11
Intérêts perçus	4 145 602	3 848 102
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	28 096	20 311
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 828 482	3 462 288
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	289 024	365 503
Intérêts servis	1 709 401	1 586 462
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	425 521	499 637
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 085 163	982 450
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	198 716	104 375
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		-
Marge d'intérêts	2 436 201	2 261 640

Produits sur titres de propriété au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

CATEGORIE DES TITRES	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Titres de participations & titres de placement	13 462	12 096
TOTAL	13 462	12 096

Résultat des opérations de marché au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

PRODUITS ET CHARGES	Décembre-12	Décembre-11
PRODUITS	114 959	84 979
Gains sur les titres de transaction		-
Plus value de cession sur titres de placement	825	27 069
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	11 563	21 299
Gains sur les produits dérivés		-
Gains sur les opérations de change	102 571	36 610
CHARGES	39 582	45 795
Pertes sur les titres de transaction		-
Moins value de cession sur titres de placement	14 140	23 173
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	12 384	18 221
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	13 058	4 401
RESULTAT	75 377	39 183

Ventilation du total de l’actif, du passif et de l’hors bilan en monnaie étrangère :
Décembre 2012/ Décembre 2011 (en milliers de Dhs)

COMMISSIONS	Encours au déc-12	Encours au déc-11
COMMISSIONS PERCUES	300 490	316 592
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle (1)	55 809	47 711
sur opérations de change		-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		-
sur produits dérivés		-
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 628	1 761
Commissions sur fonctionnement de compte	93 194	100 121
sur moyens de paiement	119 375	87 853
sur activités de conseil et d'assistance		-
sur ventes de produits d'assurances		-
sur autres prestations de service	30 486	55 021
Commissions sur opérations de change		24 125
COMMISSIONS VERSEES		-
sur opérations avec les établissements de crédit (2)		-
sur opérations avec la clientèle		-
sur opérations de change		-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		-
sur produits dérivés		-
opérations sur titres en gestion et en dépôt		-
sur moyens de paiement		-
sur activités de conseil et d'assistance		-
sur ventes de produits d'assurances		-
sur autres prestations de service		-

Ventilation des résultats par métiers ou Pôle d’activité par zone géographique
(En milliers de Dhs)

	Maroc 2012	Maroc 2011
Produit Net Bancaire	2 658 250	2 461 996
Résultat Brut d'exploitation	1 293 579	1 202 624
Résulat avant impôt	440 507	433 724

Autres Produits et Charges au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	Décembre-10	Décembre-09
	Montant	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Autres produits bancaires	114 959	109 647
- Gains sur titres de transaction	-	-
- Plus-values de cession sur titres de placement	825	27 069
- Produits sur opérations de change	102 571	61 278
- Divers autres produits bancaires	-	-
Reprises de provisions sur depreciations des titres de palcement	11 563	21 299
Autres charges bancaires	151 054	166 142
- Charges sur moyens de paiement	-	-
- Cotisation au fonds de garantie	93 765	94 347
- Charges opération de change	13 058	4 401
- Moins values sur cession de titres	14 140	23 173
- Autres charges	17 706	26 000
- Provisions sur titres	12 384	18 221
PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION NON BANCAIRE		
Produits d'exploitation non bancaire	15 700	13 127
Dont plus values de cession d'immobilisation	4 663	1 560
Dont subventions reçues	1 255	2 115
Dont autres produits non bancaires	9 782	9 451
Charges d'exploitation non bancaire	13 430	13 032
Charges sur valeurs et emplois divers	13 430	13 032
dont moins values de cession d'immobilisation	-	-
AUTRES CHARGES		
Dotation aux provisions et pertes sur creances irrecouvrables	1 774 856	1 722 844
AUTRES PRODUITS		
Reprises de provisions et recuperations sur creances amorties	1 105 987	1 002 503
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	46 601	1 279
Charges non Courantes	232 628	49 172

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal (en milliers de Dhs)

INTITULÉS	2012	
	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	321 481	
Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	163 144	
Cadeaux publicitaires	837	
Excédent dotation aux amortissements voitures	1 569	
Pénalités et débits	143	
Impôt sur les sociétés	119 025	
Cotisation de cohésion	10 300	
Plus-values sur fusion (quote-part) selon traité de fusion	27 966	
Amortissement écarts de conversion	3 303	
III - DEDUCTIONS FISCALES		13 462
1- Courantes		13 462
Dividendes		13 462
2- Non courantes		-
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 → T2 (A)		471 163
Déficit brut fiscal si T2 → T1 (B)		
Cumul des amortissements différés imputés		149 473
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice 2003	-	
Exercice 2004	-	
Exercice 2005	-	
Exercice 2006	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal [A - C] ou Déficit net fiscal (B)		321 690
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		-
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		-
Exercice n-3 2008		
Exercice n-2 2009		
Exercice n-1 2010		
Exercice n - 2011	-	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 Décembre 2012 (En milliers de Dhs)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	626 533
Réintégrations fiscales (+)	44 119
Déductions fiscales (-)	13 462
Résultat courant théoriquement imposable (=)	657 190
Impôt théorique sur résultat courant (-)	243 160
Résultat courant après impôts (=)	383 373

Répartition du capital Social au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

Montant du capital :	3 818 248
Montant du capital social souscrit et non appelé	(292 000)
Valeur nominale des titres	100

NOMS DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	Nombre de titres détenus		Part du capital détenu %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
Etat Marocain	26 012	28 716	75,2%
MAMDA	1 700	1 869	4,9%
MCMA	1 700	1 869	4,9%
CDG	3 460	3 818	10,0%
ATLANTA	865	955	2,5%
SANAD	865	955	2,5%
	34 603	38 182	100,0%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 Décembre 2012 (En milliers de Dhs)

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B - Affectation des résultats	
Décision du 30 mai 2012			
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation	412 005	Dividendes	
Résultat net de l'exercice		Report à nouveau	412 005
TOTAL A	412 005	TOTAL B	412 005

Charges générales d’exploitation au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

CHARGES	Décembre-12	Décembre-11
CHARGES DE PERSONNEL	808 178	741 937
Dont salaires & appointements	116 069	112 671
dont charges d'assurances sociales	70 618	61 583
dont charges de retraite	85 729	80 929
dont charges de formation	12 861	14 767
dont autres charges de personnel	522 901	471 988
IMPOTS ET TAXES	27 940	25 389
Taxes urbaines & taxes d'édilité	9 200	9 011
Patente	14 034	14 483
Autres impôts & taxes	4 707	1 894
CHARGES EXTERNES	330 975	302 955
Loyers de crédit-bail et de location	69 981	55 714
Frais d'entretien et de réparation	58 650	52 271
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17 980	17 096
Transports et déplacements	44 672	40 863
Publicité, publications et relations publiques	22 963	21 161
Autres charges externes	116 729	115 850
Autres charges générale d'exploitation	31 003	35 670
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	167 023	154 182
Total des charges générales d'exploitation	1 365 119	1 260 133

Datation et événements postérieurs

Date de clôture (1)	31/12/2012	
Date d'établissement des états de synthèse (2)	22/03/2013	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.		
Dates		INDICATIONS DES EVENEMENTS
	- Favorables	Néant
	- Défavorables	Néant

Réseau au 31 Décembre 2012 (en nombre)

Réseau	31/12/2012	31/12/2011
Guichets permanents	442	418
Guichets périodiques	-	12
Guichets automatiques de la banque	371	270
Succursales & agences à l'étranger		-
Réseaux de représentation à l'étranger		-

Autres états

Code état	Etat	
B7	Créances subordonnées	Néant
B8	Immobilisations données en crédit ail avc option d'achat et en location simple	Néant
B19	Engagements sur titres	Néant

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices au 31 Décembre 2012 (en milliers de Dhs)

	31/12/2012	Exercice 2011	Exercice 2010
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	6 163 768	4 965 615	4 477 529
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 658 250	2 461 996	2 271 424
2- Résultat avant impôts	440 507	433 724	391 945
3- Impôts sur les résultats	119 025	21 719	20 125
4- Bénéfices distribués	-	-	-
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	321 481	412 005	371 821
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	12	12	11
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12	12	11
PERSONNEL		-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	808 178	741 937	675 317
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre)	3 641	3 403	3 329

Effectifs au 31 Décembre 2012 (en nombre)

Effectif	31/12/2012	30/12/2011
Effectifs rémunérés	3 641	3 377
Effectifs utilisés	3 641	3 377
Effectifs équivalent plein temps	3 641	3 377
cadres équivalent plein temps	2 020	1 840
Employés équivalent plein temps	1 621	1 537
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

LE RESEAU GCAM

LE RÉSEAU CAM

AGENCE	ADRESSE	TÉLÉPHONE 1	TÉLÉPHONE 2	FAX
Fés Agdal	Angle Imam El Jouaini et Oussam Bnou Zaid, VN, Fès	05 35 94 25 94/79	05 35 94 25 81	05 35 94 25 87
Fés Atlas	3, Rue Abou Taib Moutanabi, Atlas, Fes	0535 65 87 56		0535 65 83 19
Fés Bensouda	15 ,Rue de l'Ecole, Bensouda Centre, Fes	05 35 65 52 33	0535 94 38 18	05,35,94 36 52
Fés Bouremmana	2 AV MLY HICHAM ROUTE D'IMOUZZER	05,35,65,67,43		0535 65 67 74
Fés Florence	Immeuble Mamda , Place de Florence	05,35,65,07,85	05 35 94 45 59	05,35,65,07,86
Fés Narjiss	Angle Avenue Qaraouiyyine et Namae	05,35,65,78,73	05,35,65,78,34	05,35,65,68,52
Fés Route de Sefrou	252,angle bd Moulay Rachid et El Wafaa, route de Sefrou	05,35,61,45,34	05,35,61,45,47	05 35 61 45 88
Fés Ryad	Lot 194 /193, Quartier Bel Air, Route Sidi Hrazem n° 320, Fès	0535 61 97 23	0535 61 97 22	0535 61 97 21
Fés Saada	Bd Saint Louis, El Adarissa- Route Ain Chkeff	0535 61 15 09	05,35,61,14,09	0535 61 14 25
Fés Mont Fleuri	N°46, Lot B4, Résidence Goulmima, rue Tislit, quartier Mont Fleuri 2 Fes	05 35 61 57 08		05 35 61 88 04
Fés Nassim	Lot A Bis, Hay Nassim, Bensouda, Fes	0535 72 92 98	0535 65 55 48	0535 72 92 90
Fés	2, rue 11 Hay Lamsallah Bendebbab	0535 70 20 61	06 79 82 52 56	0535 70 20 56
Fés	17, Angle av, Egypte et rue Mohamed El Korri V. N , Fes	05,35,64 38 18	05,35,62,21,07	0535 62 18 81
Rhafsai	121 , Bd Hassan II	0535 69 90 29	-	0535 69 94 03
Taounate Hassan II	Bd Hassan II, Hay Al Amal Taounate	0535 68 85 52	0535 68 85 53	0535 68 85 51
Bhalil	N°45, Hay Amsilla, Al massira Al Khadra, Bhalil	05 35 69 29 46	05 35 69 29 47	05 35 69 29 49
Boulmane	Bd Hassan II	0535 58 40 40		0535 58 44 81
Fes El Menzel	Bâtiment Menbaa El Ouafaa, Avenue Med V, El Menzel	0535 66 73 19	05,35,66,71,19	0535 66 72 73
Tissa	Hay Dakhla Tissa	0535 68 00 33		0535 68 03 83
Ras Tabouda	Lot n° 7, Route Fés-Oujda, Ras Tabouda	0535 97 53 03	0535 97 53 04	0535 97 53 05
Imouzer Kandar	Rés Riad Al Atlas, avenue Hassan II, Route Ifrane, IMMOUZER	05 35 66 49 58	05 35 66 49 56	05 35 66 49 57
Karia Ba Mohamed	Av Saâdiyyine	0535 62 81 61	-	0535 62 84 21
SEFROU	Av Al Massira VN Sefrou	0535 66 10 98	05,35,66,06,54	0535 66 17 57
TAOUNATE	Bd Al Massira, B.P 28	0535 62 71 19	0535 68 80 12/13	0535 62 72 14
Outat Al Haj	Rue de la Mosquée Outat Al Haj Centre	0535 59 20 45	-	0535 59 23 98
Taza My Youssef	Av My Youssef Im Mabrouka	0535 67 20 80	0535 67 21 18	0535 67 20 69
Oued Amlil	9, Complexe immobilier commercial	05 34 27 48 60	05 35 27 48 73	0535 27 48 59
Tahala	Bd Atlas - Centre	0535 67 80 44	069 79 36 77/73	0535 67 81 86
Guercif	Place de l'Armée Royale	0535 67 55 31	06,79,82,79,98	0535 67 61 39
Missour	Bd Hassan II	0535 58 52 41	06,79,82,94,96/97	0535 58 54 89
Taza	Av Guassou Oumeddah	0535 67 23 27	0535 67 25,02	0535 67 35 03
Erfoud	AVENUE MY ISMAIL	0535 57 67 35		0535 57 67 62
Errachidia	Av My Ali Chérif, B.P 51	0535 57 14 21		0535 57 29 63
Rissani My Ali Cherif	AV HASSAN II RISSANI	0535 77 04 72	05 35 77 04 73	0535 77 00 76

Ouarzazate Med V	12, Av Mohammed V	05 24 88 42 47		05 24 88 42 50
Kelaa M Gouna	60, Av Mohammed V	05 24 83 61 62		05 24 83 63 91
Tinghir	Av Mohammed V Adiss N'Ighir	05 24 83 56 09		05 24 83 56 89
Figuig	Bvd Hassan 2 Figuig	05 36 89 95 92	05 36 89 95 87	05 36 89 95 93
Boumalne Dades	Avenue Mohammed V- Boulmane Dades	05 24 83 02 39		05 24 83 01 21
Tata	Avenue Mohamed V, Tata centre	05 28 80 21 20	0528 80 21 41	05 28 80 21 35
Zagora	Av Mohammed V	05 24 84 70 60		05 24 84 89 96
Boumia		0535 59 71 54	0535 59 71 56	05 35 59 71 59
My Bouazza	Route Oued Zem Centre My Bouazza	0535 39 50 14		0535 39 54 10
Talsint	Place de la Marche Verte	0535 78 14 28	05 35 78 10 21	0535 78 11 29
Goulmima	Avenue Hassan II - GOULMIMA Centre	05 35 78 46 95	05 35 78 46 96	05 35 78 46 92
Bouarfa	Angle Bd Hassan II et Bd Mohammed VI, B.P 110	05 36 79 83 72		05 36 79 81 21
Ouarzazate	12, Av Mohammed V	05 24 88 52 81	524882594	05 24 88 52 84
Meknès Med V	22, Bd Mohammed V - Imm Sentissi, Meknes VN	0535 40 10 96	0535 52 34 86	0535 52 34 75
Meknès Ibn Khaldoune	N°176, Avenue des FAR, ville nouvelle – Meknès	05.35.40.01.07	05.35.52.84.94	05.35.52.89.83
Meknes kortoba	Immeu 01 tranche 3 Marjane 1 Meknes	05 35 46 94 61	05 35 46 89 11	0535 46 89 12
Meknes Sebaa Ayoune	Avenue Hassan II – Sebaa Ayoune	05.35.54.68.15	05.35.54.68.16	05.35.54.68.18
Meknes Marjane	Imm 44 Blvd Med VI, Marjane 2 - Meknes	05 35 46 94 46	05 35 46 94 45	05 35 46 94 40
Meknes Ouislane	40 Av Al Massira, Ouisslane- Méknés	05 35 54 80 85	05 35 54 80 51	05 35 54 80 94
Meknès Zitoune	Bd Abdelkrim Khattabi	0535 45 13 14		0535 45 13 14
Meknes Ibn Sina	Avenue Ibn Sina, quartier Bel Air, Moulay Omar - Meknes	05 35 51 75 59	05 35 51 75 56	05 35 51 75 54
Agourai	Av de la Marche verte Agourai	0535 43 01 33		0535 43 01 34
Ain Taoujdate	Av Ibn Sina - Centre	0535 44 12 22		0535 45 12 23
Boufekrane	Lot Tarik N° 112 Boufekrane	0535 43 62 65		0535 43 62 67
Meknès	Complexe Walili Quartier Sidi Said	0535 53 30 98		0535 53 30 97
Meknès	Place Al wahda Al Ifriquia	05 35 40 46 40	05 35 40 46 39	0535 52 30 45
Rich	47, Place Med V	0535 58 91 14		0535 36 82 61
El Kbab	Av Hassan II Hay takaddoune	05 35 39 40 35		0535 39 41 51
Khenifra	Rue 4 Cité de la Mosquée	0535 58 62 57		0535 58 63 39
Midelt	Rue Al makbara	0535 58 23 93		0535 58 23 93
M'Rirt	Av Mohammed V, B.P 82	0535 39 00 09		0535 39 05 64

Khenifra	Bd de la Marche Verte	0535 58 64 30	05 35 38 22 52	0535 58 62 30
Midelt	Quartier administratif route Errachidia	0535 58 33 70	0535 36 08 07	0535 58 33 71
El Hajeb	1, Av El massira	0535 54 31 09		0535 54 37 80
Ifrane	, Résid Alakhawayne, rue Al Barid, Hay Riad, Ifrane	0535 56 71 03	06 79 82 63 12	0535 56 71 71
Tiflet	Bd Mohammed V	0537 51 41 31		0537 51 23 23
Azrou	Route de Khénifra Quartier Administratif	0535 56 21 98		0535 56 21 98
Tiflet	Quartier administratif	0537 51 26 72		0537 51 04 41
Khemisset	374, Bd Mohammed V	0537 55 28 07	05 37 55 72 41	0537 55 28 87
Oulmès	Oulmès - Centre	0537 52 31 64		0537 52 35 72
Azrou	Av Hassan II	0535 56 22 70		0535 56 22 62
El Hajeb	Av Mohammed V,	0535 54 34 55	05 35 54 34 14	0535 54 34 76
Khemisset	Bd Mohammed V	0537 55 70 88	05 37 55 70 89	0537 55 70 90
Dar Old Zidouh	202, Lotissement Al Fellah, Dar Ould Zidouh	05 23 46 54 71		05 23 46 55 23
Azilal	Av. Hassan II	05 23 45 82 47		05 23 45 80 23
Ouled Mbarek	Province Beni Mellal sur l'axe routier Beni Mellal, Fès	05 23 46 17 51	06 63 16 58 49	05 23 46 17 52
Bzou	Bd Mohammed V Hay El Madrassa	05 23 46 60 83		05 23 46 61 38
Demnate	Av Mohammed V, Ait Ouganoune	05 24 45 60 73		05 24 45 81 93
Ouaouizerth	Ouaouizerth Centre, B.P 24	05 23 44 20 32		05 23 44 23 80
Souk Sebt	PAM II, Rue El hansali	05 23 47 19 44		05 23 43 02 54
Souk Sebt	Av Bir Anzarane	05 23 43 09 57		05 23 43 08 53
Khouribga Zellaqua	71, Bv Zellaqa Khouribga	05 23 49 60 44	05 23 49 60 48	05 23 49 60 41
Fkih Ben Salah	167, Boul. Hassan II	05 23 43 65 85		05 23 43 64 57
Khouribga Al Qods	Ave Palestine, Q AlQods	05 23 56 78 05	05 23 56 78 09	05 23 56 78 04
Fkih Ben Salah Beni Amir	Avenue Allal Ben Abdellah - Fkih BenSaleh	05 22 43 90 69	05 23 43 90 86	05 23 43 71 94
Boujniba	4, Boulevard Mohamed V, Boujniba	05 23 57 08 36	06 79 82 61 68/69	05 23 57 08 41
Boujaad	9, Boulevard Hassan II, Boujaad,	05 23 41 40 06	06 69 29 01 36	05 23 41 49 81
Had Bradia	Lot Essanabil no 11 HAD BRADIA	05 23 47 98 82	0679 82 64 28	05 23 47 98 79
Khouribga Ennahda	35 lot ezzahra bd maalainen khouribga	05 23 49 70 52	023 49 70 53	05 26 49 70 55
Fkih Ben Salah	Angle Yacoub El Mansour et Rue Mauritanie	05 23 43 53 30	06 79 82 62 52/51	05 23 43 56 05
Oued Zem	Angle Bd Med V et Rue Ibnou Toumart,Oued Zem	05 23 41 52 68	05 23 41 61 68	05 23 41 08 69
Khouribga	35, Av Moulay Youssef	05 23 56 24 36		05 23 56 18 74

Beni Mellal Zaitoune	84, Bvd Mohamed V, Béni Mellal	05 23 48 15 35	05 23 48 15 32	05 23 48 15 23
BeniMellal Ain Asserdoune	Boulevard Mohamed V, Lot. Houria - BeniMellal	05 23 48 01 36	05 23 48 01 17	05 23 48 01 37
Kasba Tadla	Lot n° 8, Quartier LAMHIRZAT Bvd 20 Aout Kasba Tadla	05 23 44 99 43		05 23 44 99 41
Beni Mellal Laymoune	311, Ave Hassan 2, Beni Mellal	05 23 48 08 10	05 23 48 13 78	05 23 48 09 44
Beni Mellal Med VI	Boulevard Mohammed VI - BeniMellal	05 23 48 14 89	05 23 48 15 13	05 23 48 16 14
Ouled Yaich	Province Beni Mellal sur l'axe routier Beni Mellal, Marrakech	05 23 51 60 03		05 23 51 60 04
Aghbala	Rue du Souk Aghbala	05 23 51 01 69		05 23 51 01 69
El Ksiba	Bd de la Marche Verte	05 23 41 50 69		05 23 41 59 77
Zaouat Cheikh	Boulevard Mohammed V	05 23 51 96 64		05 23 51 96 75
Beni Mellal	Av Med V imm Lagouira	05 23 48 34 16		05 23 48 39 60
Kasba Tadla	Angle Bd Zerktouni et Rue Tarik Ibnou Ziad	05 23 41 87 36		05 23 41 87 50
Meknès Place 2 septembre	Rue El kifa, Résidence Hakim, Place Al Wahda Al Afriquia Meknes	05 35 52 21 28	05 35 52 00 22	05 35 52 48 60
Fes	17, angle av, egypte et bvd Lalla Hasnaa	05 35 65 17 48	05 35 65 17 48	05 35 62 18 81
Casa 2 Mars	323, avenue du 2 mars	05 22 28 04 09		05 22 28 77 92
Casa 2 Mars Ain Chock	Angle BD El Khalil et BD 2 Mars Casablanca	05 22 87 56 83	05 22 87 57 62	05 22 87 85 95
Casa El Khalil	402 - 404 - et 406 Bd Al Khalil, Hay Moulay, Abdellah Ain Chok, Casablanca	05 22 21 26 43		05 22 21 26 28
Casa Mokdad Lahrizi	382 BD MOKDAD LAHRIZI CASABLANCA	05 22 55 02 85	05 22 55 02 86	05 22 55 02 79
Casa Oasis	Bd Abderrahim Bouabid, angle rue Allamtouni	05 22 25 45 28		05 22 25 44 14
Casa Marché de gros	837, Marché de Gros Sidi Othman	05 22 57 77 38	05 22 57 77 10	05 22 57 77 46
casablanca panorama	20 BD AZHAR PANORAMA BERNOUSSI CASABLANCA	05 22 76 64 67	05 22 76 64 66	05 22 76 64 65
Casa Oued Dahab	61, avenue Oued Dahab, city JAMAA SBATA	05 22 29 18 04		05 22 29 18 07
Casa Abdelkader Sahraoui	25, boulevard Abdelkader Sahraoui, My Rachid - Casablanca	05 22 70 53 56	05 22 70 53 58	05 22 70 53 59
Casa Sidi Othmane	946, Bd Driss El Harti Cité Djemaa Ben Msik Sidi Othmane	05 22 38 08 46		05 22 38 0261
Casa Salmia	Angle Bd Al Joulane et rue Salmiya Casablanca	05 22 55 02 73	05 22 55 02 70	
Casa Oqba Bnou Nafii	28 lot Tacharouk Route Ben Slimane Casa	05 22 71 85 82	05 22 71 85 82	05 22 71 85 88
Casablanca Tacharouk	281 BD MOHAMED ZAFZAF SIDI MOUMEN CASBLANCA	0522 70 81 24	0522 70 81 23	05 22 70 81 26
CASA MY RCHID	59 bv mohammed bouziane my rachid casa	05 22 71 79 76	05 22 71 79 81	05 22 71 79 83
Casa route Mediouna Md VI	493, bvd Mohammed VI	05 22 85 48 79		05 22 81 07 15

Casa Akid Allam	25, av. AKID ALLAM Hay Salama 3	05 22 37 00 77		05 22 37 00 81
Casa Bournazil	Bd les Forces Auxiliaires N° 108 CASA	05 22 70 56 25	05 22 70 82 00	05 22 70 82 93
Casablanca Oqba Sidi Moumen	BD OKBA BNOU NAFII N°71 CASABLANCA SIDI MOUMEN	05 22 72 75 52	05 22 72 75 69	05 22 70 11 28
Casa Mers Sultan	NO 14 AV MERS SULTAN	05 22 26 64 71	05 22 26 64 55	05 22 26 64 66
Casablanca Hay Baraka	445 BD JOUDAR MOHAMED BEN ABDELLAH - Casablanca	05 22 72 76 53		05 22 72 76 52
CASA Sbata	224, Bloc 24, Rue Beda Gdira, Casabanca	06 79 82 62 56	05 22 59 66 05	05 22 59 66 06
Casa Bandoeng	1 Place Bandoeng	05 22 44 12 43		05 22 44 03 93
Casa El Chahdia	ROND POINT CHAHDIA HAY EL OULFA CASABLANCA	05 22 89 87 50		05 22 89 13 35
Casa Zenith	Espace sans pareille lot Taoufik Imm 20-22,Casa	05 22 78 61 92	05 22 78 61 93	05 22 78 61 72
Casa Oulfa Oum Rabii	BD OUED MOULOUYA	05 22 90 97 05		05 22 90 96 95
Casa Oulfa	Bd Oued Moulouya Oulfa	05 22 90 97 05	05 22 90 97 24	05 22 90 96 95
Casa Hay Hassani	64, bvd Afghanistan	05 22 91 34 00		05 22 90 31 06
Casa Al Khouzama	09 lotissement Al Khouzama - Casablanca	05 22 89 56 10	05 22 89 55 60	05 22 89 43 81
Casa Saâd Lkheir	n°40-42 Lotissement Saâd Lkheir, Hay Hassani - Casablanca	05 22 89 56 34	05 22 89 56 63	05 22 89 84 47
Casa Sidi Maarouf	Kissariat El Khattabi Sidi Maarouf	05 2 33 52 66		05 22 33 53 89
Casa Oum Rabii Extension	Bd Oum Rabii N° 1, 3, 5 Oulfa CASA	05 22 93 21 58	05 22 93 21 40	05 22 93 21 47
Casa Lalla Asmaa	265, Bd Lalla Asmaa SIDI MOUMEN CASA	05 22 72 76 32	05 22 72 76 33	05 22 72 76 30
Casa Sidi Moumen	Angle Bd Lhoussine Soussi et Abdellah Ibrahim Casa	05 22 72 76 30	05 22 72 76 32	05 22 72 76 33
Casa Bahmad	Angle Bd Ba Hmad et Rue Rahhal Ben Ahmed Belvédère	05 22 40 84 93		05 22 40 85 10
Casa Tarik El Kheir	188, rue 9, Avenue Mbarek Ben Boubker Hammadi, Sidi Bernoussi – Casablanca	05 22 76 73 37		05 22 76 75 23
Casa Hay Mohammadi	160,bvd de la grande ceinture	05 22 60 21 68	05 22 60 21 73	05 22 61 41 84
Casa Port	Bd des Almouhades	05 22 30 94 71		05 22 30 25 63
Grande Ceinture	Lot Al Mouahidine Bd La grande ceinture N° 342 Casa	05 22 66 07 90	05 22 66 07 27	05 22 66 08 67
Casa Qods	Boulevard S N° 64 LOT EL HAMIDIA N° 7 AL QODS	05 22 75 90 64	05 22 75 90 65	05 22 75 90 52
Casa Bernoussi Baamrane	46, Bd Baamrane, Quartier Tarik Sidi Bernoussi	05 22 76 77 38		05 22 76 77 39
Casa Tour Atlas	Tour Atlas, Place Zellaka	05 22 30 14 29		05 22 30 53 32
Casa El Fida	10, Derb El Fokara	05 22 28 95 33		05 22 83 33 40
Casa Bnou Hilal	3 RUE BNOU HILAL CASA	05 22 39 46 01/022 39 36 46	05 22 39 46 68	05 22 39 36 68

Casa Twin Center	Angle rue Dawud Addahri et rue Chartes Maarif	05 22 99 17 93		05 22 99 18 46
Casa Zerktouni	44, Boulevard Zerktouni	05 22 29 35 07		05 22 29 34 03
Casa Maarif	114, Bd Yacoub El Mansour Maarif	05 22 99 23 88		05 22 99 23 90
Casa Avenue du Phare	124, AV DU PHARE BOURGOGNE CASABLANCA	05 22 26 64 39	05 22 26 64 33	05 22 26 64 35
TIT MELLIL	7, Lotissement Zin Essalam Tit Mellil Centre	05 22 33 18 89	05 22 33 18 90	05 22 33 18 86
Mohammadia Hassan II	Av Hassan II Résidence Demnat, Quartier Parc	05 23 31 30 34	05 23 31 30 35	05 23 31 30 57
Ain Harrouda	Rond-point centre AIN HAROUDA	05 22 33 26 77	05 22 33 26 51	
Mohammadia Sebta	Boulevard Sebta, Mohammadie.	05 23 28 68 13	05 23 28 68 14	05 23 28 68 19
Mohammadia El Alia	12, Rue Mokhtar Soussi Hassania El Alia	05 23 32 78 43		05 23 31 04 13
Mohammadia Mohamed 6	Bd Mohamed VI Lot Massira N° 16 Mohammadia	05 23 28 41 44	05 23 28 20 54	05 23 28 20 53
Benslimane	Angle, Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92		05 23 29 15 32
El Gara	50, Bd Hassan II	05 22 33 30 32		05 22 32 21 79
Benslimane	Angle, Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92		05 23 29 15 32
Berrechid	Av Mohammed V Berrechid	05 22 33 70 13		05 22 53 39 35
Bouskoura	Bouskoura Centre	05 22 59 05 02	05 22 59 05 11	05 22 59 05 04
Mediouna	Lotissement Tissir N° 138	05 22 33 82 09		05 22 33 86 59
Berrechid	Av My El Hassan	05 22 53 44 33		05 22 33 71 69
Had Soualem	Route Casa El jadida - Centre	05 22 96 47 64		05 22 96 47 74
Berrechid	Av Moulay El Hassan	05 22 33 73 07	05 22 33 72 03	05 22 33 71 69
Had Soualem	249, Lotissement El Wahda, Route d'El Jadida, Had Soualem	05 22 96 43 54	05 22 96 43 29	05 22 96 43 48
Casa Ain Sébaa	Km 7,50 Rte de Rabat Ain Sebaa	05 22 34 00 38	05 22 34 00 37	05 22 34 00 40
Casa Y.El Mansour	Angl Bd Y.El Mansour et rue Nassih Eddine	05 22 99 17 30		05 22 99 16 40
Casa Lalla Yacout	80, av Lalla Yacout	05 22 31 52 89	05 22 31 53 73	05 22 31 62 14
Mohammadia Md V	Angle Bd Mohammed V et rue Benchekroun	05 23 32 34 72		05 23 32 56 80
Casablanca Abdelmoumen	52 boulevard abdelmoumen, Casablanca	0522981376 - 0522981584	0522995768- 0522995726- 0522995647	0522981827
Casa Massira	181, Bd Al Massira	05 22 98 73 12		05 22 99 06 79
Kenitra Ourida	Angle, Rue 155 & 164, lot OURIDA KENITRA	05 37 38 58 51	D.05 37 38 58 42	0537 38 58 34
Kenitra Maamora	Angle Bd Imam Ali et Avenue My Abderrahmane, Kenitra	0537 37 3675/78	0537 37 36 78	05 37 36 75 67
Kenitra Essayad	Lot 141 lot Azharoune Kenitra	0537 35 64 75		0537 35 64 73

Kenitra Oulad Oujih 2	Bv Oulad Oujih n°291 Kenitra	05 37 35 64 84		
Kenitra Bab Fès	Angle Av. Mohammed V et rue 151 Afka Kenitra	0537 38 27 44		0537 38 23 07
Kenitra Saknia	145, BVD AL MASSIRA AL KHADRA SAKNIA KENITRA	0537 38 42 07		0537 38 42 00
Kenitra Oulad Oujih 1	Lot 159 Secteur C Ouled Oujih 1 KENITRA	0537 35 65 02		0537 35 64 61
Sidi Allal Tazi	Sidi Allal Tazi - Centre	0537 31 91 59		0537 31 92 39
Souk El Arbaa	Angle Bir Anzarane et Abdelmoumen Ben Ali	0537 90 24 92		0537 90 26 57
Lalla Mimouna	Centre Lalla Mimouna	0537 44 05 33		0537 44 08 06
Kenitra	162, Av Mohammed Diouri	0537 37 47 68		0537 37 89 73
Sidi Yahia	2, Boulevard Mohammed V	0537 30 00 32		0537 30 00 08
Moulay Bousselham	Lot. El Habous N°202	0537 43 22 81		0537 43 22 45
Kenitra	Angle Av Med V & Med Diouri	0537 36 32 24	0537 36 31 88	0537 36 22 12
Khénichat	Boulevard Hassan II, route Jorf El Melha, Khénichat Centre	0537 99 85 98	0537 99 85 97	0537 99 85 99
Sidi Kacem	47, rue 4, nouveau quartier	0537 59 06 86		0537 59 06 87
Ain Dorrij	Route Nationale FES Ouazzane AIN DORRIJ Centre	0537 90 76 94	05 38 90 76 88	0537 90 76 91
Had Kourt	Av Hassan II Centre	0537 89 99 63		0537 89 97 38
Machraa Bel Ksiri	Av Bir Anzarane Imm. Laasal	0537 90 69 63		0537 90 62 50
Dar Gueddari	Bd Med V Dar Gueddari centre	0537 31 02 70		0537 31 02 68
Jorf El Melha	Centre Jorf El Melha route barrage Al Ouahda	0537 99 01 06		0537 99 00 26
Ouezzane	Quartier Haddadine Rue Lalla Zouaoua N°84	0537 90 72 75		0537 90 77 96
Sidi Slimane	Av Hassan II Bloc D N°2	0537 50 26 47		0537 50 54 39
Sidi Kacem	Rue 11, n° 2, Quartier Administratif	05 37 59 21 67	0537 59 29 61	0537 59 21 82
Larache	56, Av Khalid Bnou Walid	0539 91 52 70		0539 91 61 46
Kser El Kebir route Larache	Route Larache, n°15 bis - Kser EL Kebir	05 39 91 90 68	05 39 91 90 67	05 39 91 90 67
Kser El Kebir Oued Makhazine	Boulevard Oued El Makhazine, Hay Doukhane n°123 - Kser El Kabir	05 39 91 90 62	05 39 91 90 61	05 39 91 90 61
Khemiss Sahel	Khémis Sahel centre	05 39 52 92 79		0539 52 91 10
Ksar El Kébir	Av 20 Août, B.P 82	05 39 91 88 34		0539 91 21 98
Larache	5, Rue Zerktouni	0539 91 23 45		0539 91 21 98
Tanger Abi Zarae	17, Bvd Abi Zarae Branes Tanger	05 39 31 65 17		05 39 31 13 72
Asilah	Place Mohammed V Asilah	0539 41 71 12		0539 41 73 52

Tanger Place à Taureau	angle route de Tétouan et route Rghayae - Tanger	05 39 95 15 67	05 39 95 14 69	05 39 95 15 67
Tanger Holland	115,rue de Hollande Tanger	05 39 33 29 29	05 39 93 82 59	0539 94 96 04
Tanger Port	Enceinte portuaire Tanger	06 61 29 07 80		0539 93 05 30
Tanger Jirari Beni Makada	71, Rue Chahida Aicha Al Moussafir Jirari Tanger	05 39 35 27 61	05 39 35 28 02	05 39 35 27 75
Tanger Val Fleuri	61, avenue Anfa, Al Bastine, Val Fleuri - Tanger	05 39 31 36 50	05 39 31 36 49	05 39 31 36 50
TANGER MY ISMAIL	Residence CHELTENHAM, AV My ISMAIL Tanger	05 39 94 28 98	0539 94 28 72	05 39 94 29 48
Tanger Med V	18, Bd Mohammed V Tanger	05 39 94 12 93	0539 32 22 39	0539 94 46 07
Tanger	104, Rue de Fès Tanger	05 39 93 77 71	0539 93 77 19	0539 93 82 14
Tétouan Allal Ben Abdellah	4, Av Allal Ben Abdellah Tétouan	05 39 70 39 62		0539 70 39 72
Fnideq	235 Avenue Hassan II FNIDEQ	05 39 97 68 56		05 39 97 68 78
Tétouan M'Diq	Bd Lalla Nezha M'diq	0539 66 32 02	679825164	0539 66 32 03
Tétouan Sidi Mandri	22, Av Sidi Mandri Tétouan	05 39 96 71 76		0539 96 68 65
Tétouan El Hamama	AV Hassan II Place LA Colombe TETOUAN	0539 70 35 68	0539 70 35 65	0539 70 35 69
Tétouan Mhannech	n°215, Avenue Casablanca, lo. Mounia - Tétouan	05 39 99 06 76	05 39 99 06 85	05 39 99 37 79
Tétouan Saniat R'Mel	4, Angle Av. Abdelkhalek Torrès et rue Kenitra Tétouan	0539 97 20 38	05 39 97 14 27	0539 97 24 53
Oued Laou	Av Hassan II, ouad loud	0539 67 09 78		0539 67 09 78
Chefchaouen	Place Outa hammam chefchaouen	0539 98 67 74		0539 98 66 69
Tétouan	Av des FAR Tétouan	0539 99 72 10	0539 99 72 11	0539 99 72 12
Berkane Allaymoune	Angle bvd Mohammed V et rue My Youssef	05 36 23 09 55/57	05 36 23 09 57	05 36 23 09 99
Saidia	26 AV HASSAN II	05 36 62 59 51		05 36 62 59 43
Berkane Al Bassatine	107, Rte Saidia 63 000	05 36 23 10 47/48		05 36 23 10 49
Berkane Med V	Angle Bld Med V et rue Jeddah – Hay Sidi Slimane	05 36 25 65 37/30		05 36 25 65 29
Ahfir -Oued Kiss	" 21 Lotissement Boukhriss -Ahfir			
"	05 36 62 60 88/89		05 36 62 60 78	
Berkane Al Qods	Angle Rue Marrakech et Rue 174 - Berkane	05 36 61 77 89/90		05 36 61 77 88
Berkane	Rue Oued Deraa Hay Massira, B.P 201	05 36 61 46 10		05 36 61 55 70
Aklim	8, lotissement Saâda	05 36 63 41 13		05 36 63 41 08
Zaio	17, Av Sidi Othmane, B.P 198	05 36 33 99 64		05 36 33 83 22
Ahfir	7, Avenue Mohammed V	05 36 62 95 63		05 36 62 95 61
Kariat Arekmane	Kariat Arekmane centre	05 36 36 0 7 25/26		05 36 36 07 27

Berkane	101, Av Moulay Abdellah	05 36 61 06 16		05 36 61 37 85
Oujda El Fath	Angle BD Allal Fassi et Rue F1 n° 1 Hay Al Wafaa, Lazaret - Oujda	05 36 74 69 45		05 36 74 69 80
Oujda Isly	96, bvd Mbarek El Bekkay , rte de Taza	05 36 51 74 06		05 36 51 74 42
Oujda Jaouhara	Bd Malika El Farisi, Hay El Jouhara, Oujda	05 36 51 76 59		05 36 51 76 61
Oujda Mohamed V	Angle Bd Med V et Rue Amina Berhilia -Oujda	05 36 68 28 13		05 36 68 27 83
Jerada	311, Boulevard Hassan II n°406 - Jerada	05 36 82 25 55		05 36 82 25 56
Oujda Angad	1, Bvd Allal El Fassi - Bloc 63	05 36 70 33 00		05 36 70 29 29
Oujda Idriss Akbar	01, Bd Idriss Al Akbar - Oujda	05 36 68 89 47		05 36 68 27 72
Oujda Moulay Hassan	Bd Prince My El Hassan ex Rue d’Ahfir n°3 Oujda	05 36 68 86 97		05 36 68 86 42
Oujda Med Derfoufi	92, bvd Mohammed Derfoufi	05 36 71 14 98		05 36 68 35 82
Oujda Zaitoune	3,An BLV ABDERRAHIM BOUABID ET RUE A9	05 36 74 15 79		05 36 74 15 48
Ain Beni Mathar	Complexe commercial Ain Beni Mathar	05 36 65 90 42		05 36 65 93 36
Beni Drar	Av Hassan II	05 36 65 05 50		05 36 65 03 01
El Aioun	9, Rue Bir Anzarane	05 36 69 31 11		05 36 69 27 50
Oujda	Angle Bd Derfoufi et Rue de Berkane, B.P 12	05 36 68 45 53		05 36 68 48 12
Taourirt	Bd My Abdellah route Debdou	05 36 69 41 63		05 36 69 89 66
Aknoul	14 BV almassira Lot al fath Aknoul	0535 27 70 20		0535 27 70 08
Al Hoceima BirAnzarane	Angle avenue BirAnzarane et rue Boukraâ, Hay Al Manzah - Al Hoceima	05 39 98 55 06		05 39 98 55 91
Targuiste	9 BLV DES FAR-CENTRE VILLE TARGUISTE	0539 80 83 42		0539 80 83 47
Ben Tayeb	Bd Driss 1 Ben Tayeb Centre	05 36 40 19 46		05 36 40 19 48
Beni Nsar	Port Béni N'sar	05 36 60 86 68		05 36 60 86 61
Nador Sakia El Hamra	Boulevard Sakia El Hamra - Nador	05 36 33 54 47		05 36 33 63 85
Nador Al Wahda	Angle Route Segangan Ouled Mimoun	05 36 60 14 41		05 36 60 13 96
Nador Hassan II	130, bvd Hassan II	05 36 60 33 90		05 36 60 65 71
Nador Mohamed VI	488, ANGLE BLV MED VI ET RUE CHABAB	05 36 60 58 16		05 36 60 58 14
Beni Bouayach	163 BV Med v Beni Bouayach	0539 80 47 93		0539 80 47 96
Imzouren	225 BLV Casablanca Imzouren Province AL Houceima	0539 80 56 13		0539 80 56 10/039 80 5612
Selouane	Hay Al Wifak, angle BD Mohamed V et rue n°03 - Selouane	05 36 60 97 61		05 36 60 97 57
Midar	blv Hassan II Midar Centre	05 36 36 58 33		05 36 36 57 90

Nador Gare	ONCF Gare Centre Nador	05 36 32 01 51		05 36 32 01 58
Nador Av des FAR	62, Avenue des F.A.R , Oujda	05 36 33 76 52		05 36 33 76 53
Nador Méditerranée	Route de Taouima Nador	05 36 32 02 67		0536 32 02 47
Zghenghen	146-148 blv Med V zghenghen	05 36 35 14 38		05 36 35 14 63
Driouch	Bd Hassan II N° 178	05 36 36 71 92		05 36 36 60 61
Mont Aruit	273, Boulevatd Hassan II	05 36 36 36 19		05 36 36 10 03
Nador	Place de la Marche Verte, B.P 31	05 36 33 03 07		05 36 60 61 02
Al Hoceima	95, Bd Mohammed V Alhouceima	0539 98 25 21		0539 98 48 16
Rabat Espace Bank	Angle Av Allal Ben Abdellah et Av Abou Fariss Al Marini	0537-26-23-23		05 37 26 23 25
Rabat Mahaj Riad	Imm 9 , Magasin n°5 , Complexe Mahaj Riad	0537 56 62 62		05 37 56 62 63
Rabat Akkari	Avenue Med BEN Abdellah	0537-69-21-93/0537-69-21-84		05 37 69 21 92
Rabat Agdal Atlas	29, Avenue Atlas Agdal Rabat	0537-67-44-00/15		0537674390
Rabat El Menzeh	963, Avenue Marche Verte - Hay El Menzeh, Cité Yacoub El Mansour	0537 28 29 37		05 37 28 29 42
Rabat Mabella	31, AV Tadla MABELLA RABAT	0537-75-34-61/ 0537-75-32-740679-82-51-04/05		05 37 75 34 79
Rabat Place Moulay Ali Cherif	13, rue oued Zem - Rabat	0537.20.10.21	0537.20.10.60	05 37 20 09 93
Rabat Jnane Nahda	N° 201, Hay Nahda II, Rabat	0537-63-11-45	0537-63-11-51	
Rabat Ocean	69, AV ABDELKARIM KHATTABI	05.37.72.08.47	05.37.72.01.07	05 37 20 25 97
Rabat Yacoub El Mansour	6, Av. Assalam C.Y.M RABAT	0537-69-43-16	0537-69-43-14	05 37 69 43 15
Rabat Hassan II	Angle Av Hassan II et Av Al Maghrib El arabi	05 37 73 35 96	05 37 72 90 40	05 37 73 35 03
Rabat Agdal	33, Av Al Abtal Agdal RABAT	0537 77 48 74		05 37 77 48 58
Rabat Al Kifah	9, Av Kifah, cité Bouhlal, YEM	0537 29 56 30		05 37 29 56 51
Rabat Annaba	11, rue Annaba RABAT	0537 76 62 60		05 37 76 62 86
Rabat Hay Riad	Hay Riad, centre commercial Riad 1, secteur 21, bloc D Rabat	0537-71-24-36/ 053771-11-60/0669-29-02-06		05 37 71 24 37
Rabat Centre	Angle avenue Amir Moulay Abdellah et rue Dimachk - Rabat	0537 70 25 39		05 37 70 25 39
Rabat Nahda	382, angle rue Ourika et Béni Jaber Hay Nahda	0537-75-79-20	0669-29-00-92	05 37 75 79 21
Rabat Ennakhil	Hay Ryad N° 4 avenue Annakhil Immeuble High Tech - RABAT	0537-71-76-21/23		05 37 71 76 13
Rabat Souissi	Av Imam Malik	0537-63-06-60/61/64/ 0679 82 50 15		05 37 63 05 58

Rabat Madagascar	Angle avenue Madagascar et rue Mali Mag n°1 et 3 Rabat	0537-73-61-70/72		
Salé Tabriquet	4 AV MED V IM AMMOR TABRIQUET SALE	0537 86 59 59		05 37 86 17 68
Salé Bettana	AV Mediouna, Residence Fadlallah 2, Bettana - Salé	0537 81 47 71		05 37 81 47 66
Salé Karia	2, angle Moulay Rachid et Moulay Youssef, El Karia Salé	0537-82-87-30	0669-29-01-54	05 37 82 87 77
Salé Route de Kénitra	7, IMM 6 RES NADA SALE ROUTE DE KENITRA SALE	0537877061/ 0537877270		05 37 87 73 24
Salé Hay Salam 2	N 670, AVENUE 20 AOUT, SECTEUR 11 HAY SALAM SALE	05 37 81 44 33		05 37 81 41 60
Sala Jadida	26, Angle Av Atlas et Av Bellevue Baytis, Mag 364 et 365, Sala Al Jadida - Salé	05 37 53 49 31	05 37 53 49 32	05 37 53 49 33
Salé Dar Hamra	N° 271, avenue Med V lotissement Frogui Sghir Dar El Hamra Salé	0537-87-43-70	0537-87-43-65	05 37 87 40 14
Salé médina	24 Av Ahmed Ben Aboud, Médina Salé (près Bab lamrissa) Salé	0537-88-37-47	0537-88-05-52	05 37 88 38 68
Sidi Allal Bahraoui	Lot 279, lotissement Chana, Route Princile de Rabat, Sidi Allal Bahraoui	05 37 52 00 26		05 37 52 00 28
Salé Jadida 2	n°7, Angle av mohamed Hassar et Abderrahim Houabid , Sala Al Jadida	0537-53-42-38	0537-53-42-56	05 37 81 44 56
Salé Hay Karima	45, Lot Frougi Sghir Salé	0537-85-28-60/ 0537-85-28-63		05 37 85 28 61
Salé Hay salam	Av Ben Hassan Ouazzani, Hay Salam SALE	0537 80 33 46		05 37 80 51 60
Tamesna	Centre Commercial Tamesna, local n° 2, Ville Tamesna.	0537619197/ 0537619375		05 37 61 96 09
Témara Med V	23, lotissement Melk Allah, Av Med V Temara	0537 64 11 80		05 37 64 11 83
Temara Centre	Angle avenue Hassan II et rue d'iran - Témara	0537-61-12-49	0537-61-12-61	05 37 64 01 63
Témara Nahda	39, AV. ABDELKRIM KHATTABI HAY NAHDA TEMARA	05 37 60 41 82		05 37 60 7319
Skhirate Hassan II	Av Hassan II, LOT Ain Laataris Lot F Skhirat	05 37 74 27 14		05 37 74 27 16
Temara My Ali Cherif	60, Av My Ali Chérif Témara	05 37 60 77 95		05 37 60 78 61
Bouznika	Angle av, Hassan II et rue El Arab Bouznika	0537 74 54 37		05 37 74 53 57
Temara Wifak	Lotissement AL Wifak Secteur 2 Lot 2127 TEMARA	0537 64 56 04		05 37 64 56 05
Témara Maghreb Arabi	Lot. N°18, Avenue Tarik Ibnou Ziad, Hay Maghreb Arabi - Témara	0537-60-61-54	0537-60-61-56	05 37 60 61 50
Guiche Oudayas	n°801 avenue guiche des oudayas Rabat	05 37 56 22 65		05 37 56 22 66
Harhoura	Résidence Badia, magasin n°2, avenue My Abdellah - Harhoura	0537-64-64-24	0537-64-64-25	0537 64 64 26
Rommani	Quartier Administratif Rommani	0537 51 61 38		05 37 51 62 90
Ain Aouda	Centre Ain Aouda	0537 74 80 97		05 37 74 85 94
Skhirat	6, Lotissement Maatouka, B.P 4392 Skhirat	0537 74 22 62		05 37 74 22 59
Bouznika	204, Bd Bir Anzarane Bouznika	0537 74 30 80		05 37 74 56 26
Témara	Angle Av Hassan II et rue d'Iran Temara	0537.74.00.73	0537.74.10.33	05 37 74 77 91

Rommani	Lot 152, champs de courses Rommani	0537 51 63 64		05 37 51 63 65
Rabat Chellah	Angle Av d'Alger et Rue Moascar	06 69 29 01 86	05 37 70 24 51	05 37 70 24 53
Kenitra Md V	384, Av Mohammed V, imm A Résidence El Aghar	0537 37 94 10		05 37 37 92 32
Tanger Afghani	6, rue Jamal Eddine Afghani	0539 32 44 46		05 39 32 44 49
Rabat Ennakhil CA	26, avenue Annakhil, espace les Palmiers	0537 56 62 87/88		05 37 56 62 89
Settat Hassan II	27, Av Hassan II	05 23 72 11 87	05 23 72 11 88	0523 72 11 80
Ouled Said	Ouled Said - Centre	05 23 72 34 56		0523 72 17 33
Sidi Hajjaj	Bd Mohammed V	05 23 71 50 84		0523 71 52 99
Ben Ahmed	Rue El Hansali	05 23 40 83 04		0523 40 83 04
El Brouj	Bd Mohammed V	05 24 23 07 26		0524 23 00 26
Ouled Abbou	Av Hassan II	05 23 71 02 71		0523 71 04 37
Settat	107, Place Mohammed V	05 23 40 28 55		0523 40 30 55
Ben Ahmed	Angle Bd Moulay Abdellah et Rue Lalla Amina	05 23 40 80 10	05 23 40 72 61	0523 40 80 14
Settat	13, Bd Hassan II	05 23 40 07 26		0523 40 34 83
El Jadida BirAnzarane	AVENUE Bir Anzarane - El Jadida	05 23 37 05 36	05 23 37 05 35	'05 23 37 05 34
Qualidia	Hay Moulay Abdesslam, Route Régionale n° 301, Qualidiya	0523 36 61 23		05 23 36 61 32
El Jadida Hay Salam	N° 718 Quartier ES-SALAM EL JADIDA	05 23 37 39 65	05 23 37 39 67	'05 23 37 39 68
El Jadida Route Sidi Bouzid	Angle route sidi bouzid et rue Bendagha EL Jadida	05 23 37 27 86	05 23 37 27 89	05 23 37 27 91
Sidi Smail	Imm. Oujda Route Safi - Centre	0523 36 20 57		0523 36 21 80
Azemmour	241, Av Mohammed V	05 23 34 71 08		0523 35 76 26
El Jadida	66,Avenue Allal El Fassi Hay Amal El Jadida	0523 34 20 27		0523 37 39 15
Had Ouled Frej	C.M.V. Had Ouled Frej	0523 36 40 17		0523 36 43 70
Khemiss Zemamra	Av Hassan II, Khémiss Zernamra	05 23 34 60 91		0523 36 67 51
Larbaa Aounate	Route Had Ouled Frej Aounate - Centre	0523 38 00 30		0523 38 09 47
Ouled Omrane	4 Av Ibn Battouta cercle SIDI BENNOUR	05 23 34 64 53		0523 34 64 83
Sidi Bennour	Av des FAR	05 23 35 92 22		0523 34 91 98
Azemmour Sidi Ali	Lot Feddan Al Manzah, N° 3 Azemmour Sidi Ali	05 23 35 86 76	05 23 35 86 77	05 23 35 86 79
El Jadida	24, Av Hassan II	05 23 34 27 97	05 23 34 27 98	0523 34 47 81
Sidi Bennour	3, Cité Kamal Route Had Aounate	0523 34 92 70	05 23 34 92 25	0523 34 92 76
Essaouira	Hay Lalla Amina, B.P 13	05 24 47 27 03		05 24 47 27 02

Imintanout	Route d'Agadir -Sidi Ali Ishaq	05 24 45 20 65		05 24 45 14 87
Safi Miftah Lkhir	Route Had Hrara, Sanaa 1, Safi.	05 24 66 96 08	05 24 66 96 07	05 24 66 96 06
Safi Azib Dariï	boulevard Ibn Battouta, n°101 - Azib Dariï - Safi	05 24 62 20 63	05 24 62 20 61	05 24 62 20 60
Chichaoua	Route principale d'AGADIR IMM 2 CHICHAOUA	05 24 35 30 03	05 24 35 36 39	05 24 35 31 05
Essaouira El Borj	106 AL BORJ 1 - ESSAOUIRA	05 24 78 47 52	05 24 78 47 57	05 24 78 50 55
Yousseoufia	84, Bd Bir Anzarane Yousseoufia Centre	06 79 82 49 92		05 24 64 66 22
Safi Zaouia	Zaouit Sidi Wassal Ave El Ouazzani Safi	05 24 65 29 22	05 24 65 22 24	
Sebt Gzoula	Route d'Essaouira	05 24 64 03 39		05 24 64 03 47
Safi	Rue Almoutanabia	05 24 46 34 69		05 24 46 31 24
Jemaa Shaim	Av Mohammed V	05 24 64 20 36		05 24 64 25 14
Amizmiz	Quartier Administratif	05 24 45 40 15		05 24 45 48 41
Had Hrara	Centre de Had Hrara, Route de Casablanca	05 24 64 25 61	05 24 64 25 69	05 24 64 25 94
Chemaïa	Imm. AMB, Av de la Marche Verte	05 24 46 80 08	05 24 46 80 54	05 24 46 81 98
Safi	Bd Mohammed V, B.P 213	05 24 62 25 62	05 24 62 33 59	05 24 62 14 30
Marrakech Med V	15, av Mohammed V	05 24 42 16 01		05 24 42 16 02
Marrakech Bab Agnaou	75, rue Bab Agnaou	05 24 42 63 52		05 24 44 08 01
Marrakech Bab Ennakhil	Lot Azzohour 2 Madkhal Ennakhil N° 11 Route de Fés Marrakech	05 24 32 86 94	06 79 82 62 05	05 24 32 99 04
Marrakech Massira 3	n°14, 15 et 16, hay Massira 3 - Marrakech	05 24 49 21 65	05 24 49 21 55	05 24 49 21 54
Marrakech Forum Doha	Magasin n° 8, Projet Forum Doha Sud, Route Agadir, Marrakech	05 24 39 29 24	05 24 39 29 26	05 24 39 29 48
Marrakech Al Mazar	Lot AGDAL route OURIKA commune MECHOUAR Marrakech	05 24 37 83 58	05 24 38 21 14	05 24 38 21 15
Marrakech Gueliz	92, Bd Zerktouni, Gueliz Marrakech	05 24 43 71 69		05 24 43 04 32
Tamansouret	PP TAMANSOURT	05 24 33 64 16	05 24 33 64 24	05 24 33 64 35
Marrakech S Y Benali	n°12,13,14 et 15, Avenue du Golf, Résidence Errabia II, Sidi Youssef Ben Ali Marrakech	05 24 40 05 89	05 24 40 05 88	05 24 40 05 90
Marrakech Les Palmiers	n°247, lotissement Sidi M'barek Marrakech	05 24 49 80 42	05 24 49 81 22	05 24 39 47 15
Marrakech Allal AL Fassi	Imm BRAHIM Frej, Avenue allal Fassi	05 24 31 34 99		05 24 31 34 86
Marrakech Bab Doukkala	2,av Hassan II, imm des Habous	05 24 44 85 11		05 24 44 84 49
Marrakech Massira 2	n°396, massira 2/B - Marrakech	05 24 34 90 29	05 24 49 42 52	05 24 49 78 94
Marrakech Daoudiate	Av Allal El Fassi	05 24 30 14 38		05 24 30 13 95
Marrakech Gare	GALERIE COMMERCIALE GARE DE MARRAKECH	05 24 45 87 07	05 25 45 87 06	05 24 45 87 05

Marrakech Izdihar	Lot ASSANA OUBAR N° 21 quartier AL IZDIHAR Marrakech	05 24 33 63 37	05 24 33 63 27	05 24 33 63 18
Marrakech Saada	530, Lotissement ACHARAF, MANAR 3 SAADA Marrakech	05 24 29 29 12	05 24 29 29 13	05 24 29 29 11
Marrakech Al Massar	n°33, loti Z A AL MASSAR, face du marché de gros, Marrakech	05 24 33 57 34	05 24 33 56 92	05 24 33 55 89
Ourika	Quartier Commercial Ourika Douar Timsekrine	05 24 48 23 33	05 24 48 23 31	
Marrakech Mhamid	lot n° 169, Quartier M'hamid B Marrakech	05 24 37 37 17	05 24 37 37 96	05 22 37 32 37
Marrakech Loudaya	Loudaya Centre, Route d'Essaouira Marrakech	05 24 36 44 56		05 24 36 44 58.
Tahanaoute	Route Tahanaout Ait Ourir	05 24 48 40 28	05 24 48 40 29	05 24 48 40 26
Marrakech	Av Mohammed V, Gueliz	05 24 44 63 85		05 24 44 61 75
Kelaa des Sraghnas	53 quartier el mers blvrd youssef bn tachfine rte beni mellal el kelaa des sraghna	05 24 41 02 25	024 41 02 65	05 24 41 10 82
Attaouia	Lotissement Badou Centre	05 24 23 50 85		05 24 23 58 18
Skhour Rhamna	Av Mohammed V	05 24 36 60 36		05 24 36 61 79
Ait Ourir	Ait Ourir - Centre	05 24 48 00 35		05 24 48 05 24
Tamellalet	lot ZRIKEM TAMELLALT,	05 24 23 40 66		05 24 23 42 55
Ben Guerir	BD MED V BENGUERIR,	05 24 31 84 70		05 24 31 84 11
Kelaa des Sraghnas	Place Grou	05 24 41 22 66		05 24 41 30 90
Ait Melloul route de Tiznit	Immeuble Bicha, route de Tiznit	05 28 24 62 77	05 28 24 62 80	05 28 24 62 79
Tamsia	Immeuble Bouchtaoui, Tamsia Centre, Route Agadir-Ouled Teima	05 28 31 97 55	05 28 31 97 56	05 28 31 97 54
Agadir Sidi Bibi	Route Agadir - Tiznit Sidi Bibi Centre	05 28 81 64 60	05 28 81 64 96	05 28 81 64 88
Ouled Teima	ANGLE AV MED VI ET AV HOURIA	05 28 52 18 02	05 28 52 17 52	05 28 52 18 28
Laqliaâ	Immeuble OUSSI Route Ait Melloul Biougra - Lqlîaa Centre	05 28 31 17 82	05 28 31 16 92	05 28 31 15 98
Biougra	Imm Hida av Hassan II BIOUGRA	05 28 81 98 91	05 28 81 98 90	05 028 8198 89
Ouled Berhil	Imm Ait Mouisse Route Ouled Berhil-Taroudant	05 28 53 19 95	05 28 53 19 96	05 28 53 19 94
Ait Azza	Route de Taroudant Ouled Berrehil	05 28 53 65 07	05 28 53 65 16	05 28 53 65 20
Taliouine	Av Hassan II,	05 28 53 40 94		05 28 53 43 73
Had Belfaa	Imm Dakous Had Belfaâ centre	05 28 20 94 46	05 28 20 94 47	05 28 20 94 41
Sebt Guerdane	Imm Chouikh Hay Essafssaf, route Sebt El Guerdane-Agadir	05 28 54 04 61	05 28 54 03 98	05 28 54 03 99
Ait Melloul	Bvd Hassan II Rte de Tiznit	05 28 24 19 45	05 28 24 73 57	05 28 24 73 65
Ouled Teima	BD Mohamed V, Quartier Rahba, Oled Teima	05 28 52 68 17	05 28 52 68 90	05 28 52 77 68
Taroudant	Quartier Administratif, Mhaïta	05 28 85 23 84	05 28 85 28 05	05 28 85 28 04

Ouleid Teima	Angle avenue hassan II et rue El Malouia - Ouled Teima	05 28 52 86 29	05 28 52 86 32	05 28 52 86 30
Taroudant Bab Targhounte	Avenue Mohamed V, Bab Targhounte - Taroudant	05 28 85 46 25	05 28 85 46 29	05 28 85 46 24
Agadir Hassan II	Av Hassan II	05 28 84 25 25		05 28 84 21 01
Agadir El Farabi	Avenue El Farabi et Avenue Kawakibi, Hay Dakhla - Agadir	05 28 23 72 14	05 28 23 72 15	05 28 23 72 16
Agadir la Corniche	HOTEL TAMELALET ZONE BALNEAIRE AGADIR	05 28 84 35 27	05 28 84 36 55	05 28 84 34 71
Agadir Port	Ancien Port Agadir	05 28 84 28 11		05 28 84 38 11
Dcheira	Imm Choukri, Bd Bir Inzarane Lot Essada Dcheira	05 28 27 33 91		0528 27 34 31
Inezgane Kasbah	Angle rue de la Kasbah et av Mohammed V	05 28 83 45 39		05 28 33 26 54
Inezgane Tarrast	Avenue Moulay Ali Chérif Tarast Inezga	05 28 83 86 66	05 28 83 86 67	05 28 83 86 65
Tiznit Ville nouvelle	N° 30 Bv 20 Aout ville nouvelle	05 28 60 04 15	05 28 60 04 12	05 28 60 04 17
Agadir Hassan 1er	93, Av Hassan 1er, cité Dakhla, Agadir	05 28 21 57 40	05 28 21 57 41	05 28 21 57 42
Agadir Islane	Local n°4, Immeuble GH14 - M4, projet Islane, Hay Mohammedi - Agadir	05 28 23 72 05	05 28 23 72 06	05 28 23 72 08
Agadir Kettani	Av Général Kettani,	05 28 82 68 36		05 28 82 68 37
Agadir place Gauguin	Place Guauguin Imm. Metqal	05 28 82 88 32		05 28 82 88 36
Agadir Salam	160, Angle quartier Al Houda et Quartier Salam, Agadir	05 28 32 06 16	05 28 32 06 11	05 28 32 06 01
Inezgane	Angle avenue Mohamed V et rue n° 618 - Amougay Dcheira, Inezgane.	05 28 83 41 98	05 28 27 04 13	05 28 83 86 79
Tikiouine	30, secteur A, Lotissement Zaitoune, Rte Tikiouine Agadir, Tikiouine	05 28 28 89 39	05 28 28 89 38	05 28 28 89 40
Agadir Assafae	Magasin N°1 cid Résidence Saffaa Hay Mohammadi Agadir	05 28 29 25 72	05 28 23 88 07	05 28 23 88 06
Tiznit	9, Place El Youssoufia	05 28 60 17 62		05 28 60 17 63
Agadir	Av Général Kettani, B.P 160	05 28 84 53 20	05 28 84 03 01	05 28 84 03 63
Laâyoune Marsa	Angle Boulevard Mohammed V et Boulevard Balafrij, place Chouhada - Laayoune Marsa	05 28 99 32 21	05 28 99 32 24	05 28 99 32 65
Guelmim Ben Tachfine	Angle Bd Hassan II et rue Youssef Ben Tachfine	05 28 87 21 99		05 28 87 28 03
Tantan	Av Hassan II	05 28 87 74 11		05 48 87 75 32
Boujdour	Boulevard Hassan II - Boujdour Centre	05 28 88 18 98	05 28 88 18 97	05 28 88 18 96
Dakhla	Imm Chaimaa, Av Ahmed Ben Chakroune, Massira II	05 28 93 17 58		05 28 93 17 57
Laâyoune	Angle Av Mekka et Rue Tabouk (Route d'Es-smara) Laayoune	05 28 99 32 21	05 28 99 32 24	05 28 99 32 65
Laâyoune	Av de la Mecque,	05 28 89 48 22		05 28 89 36 62
Guelmim Bir Anzarane	187, Place Bir Anzarane	05 28 87 23 01		05 28 87 28 10

El Jadida	24 av hassan II	05 23 34 24 16	05 23 34 05 34	05 23 34 05 12
Agadir l'arganier	Avenue Général Kettani (RDC Siège régionale CAM) Agadir	05 28 82 71 59/60	05 28 82 90/91	05 28 82 52 96
Marrakech	Av Mohammed V, Gueliz	05 24 43 63 91		05 24 42 04 76
AG Personnel	4 Rue Trabless Hassan Rabat	0537 73 42 52	05 37 70 42 52	05 37 73 11 77
Grands Comptes	28 Av. Abou Faris Al Marini - Hassan RABAT	05 37 72 85 78	05 37 72 85 79	05 37 72 85 81
Gros Débiteurs	Av Moulay Youssef Casablanca	05 22 31 94 03		05 22 31 62 14

LE RÉSEAU ARDI

ANTENNE	ADRESSE	TÉLÉPHONE 1	TÉLÉPHONE 2
BEN AHMED	N°12, rue Jaafar El Barmaki, derb Moulay Youssef -Ben Ahmed	06 18 53 75 73	05 23 40 81 15
BENI KHIRANE	Souk Tnine-Béni khirane centre	06 18 53 75 67	05 23 52 06 21
BOUGUEDRA	Centre Bouguedra	06 18 53 75 68	05 24 64 40 75
BOUJAAD	220,place Mohammed V- 1er étage	06 18 53 75 70	05 23 41 36 82
CHEMAIA	Quartier Administratif	06 18 53 75 65	05 24 46 81 59
DEROUA	n°116, lotissement El Wafa 1ére Tranche Deroua	06 18 53 75 79	05 22 53 29 09
EL BROUJ	Avenue Mohamed V, Douar Bkhakcha - El Borouj -	06 18 53 75 76	05 24 23 13 89
EL JADIDA	N° 78, Avenue Abouchouaib Doukkali - El Jadida	06 18 53 75 45	05 23 39 24 80
HAD OULED FREJ	N° 62 HAY AL MASJID Had Ouled Frej	06 18 53 75 61	05 23 36 42 61
HAD SOUALEM	N° 207, Lotissement Zahra 1 - Had Soualem	06 18 53 75 71	05 22 96 41 49
JEMAA SHEIM	N° 22, Rue Du Marché Jemaat Shaim	06 61 28 47 02	05 24 64 25 77
KHEMISS ZEMAMRA	Hay Ennahda n°104-Rez de chaussée Khémiss Zemmamra	06 18 53 75 60	05 23 34 67 18
KHOURIBGA	Rue Palestine, N°40 A46, Appt 3, Khouribga	06 18 53 75 78	05 23 49 97 96
MEDIOUNA	Lotissement abdelkader N° 56-rez de chaussée	06 18 53 75 80	05 22 33 83 19
OUED ZEM	N° 79, Appt 1, Boulevard M V, Oued Zem (1er étage)	06 18 53 75 74	05 23 41 04 39
SAFI	28 Rue El Kaid QU Sidi Mbarek - Safi	06 18 53 75 17	05 24 65 22 00
SEBT GZOULA	65 route Essaouira Sebt Gzoula	06 18 53 75 56	05 24 64 03 40
SIDI BENNOUR	Avenue des F.A.R	06 18 53 75 52	05 23 35 95 12
SIDI HAJAJ	sidi hajjaj centre (en face du souk)	06 18 53 75 81	05 23 71 56 55
SIDI SMAIL	N°15, Hay El Fath -Sidi Smail-	06 18 53 75 48	05 23 36 22 12
YOUSSOUFIA	N° 19, qartier Iraq - Youssoufia	06 18 53 75 42	05 24 64 92 58
AIN CHGAG	Aïn-Chgag centre	06 18 53 74 79	05 35 66 50 94
BIR TAM TAM	Centre Bir Tam Tam	06 61 15 01 71	05 35 97 61 89

BOULEMANE	La Caisse Locale du Crédit Agricole -Boulemane-	06 18 53 74 76	05 35 58 40 70
EL MENZEL	Résidence Al Bassatine N° 12,13 El Menzel Centre Provaince de sefrou	06 61 13 58 67	05 35 66 75 94
FES BAB FTOUH	39, Akbat cait AL khammar	06 61 13 87 27	05 35 63 01 59
FES BEN DEBBAB	rue el mamoun n°2hay lamcalla ain kadous Fès	06 61 34 91 19	05 35 75 08 56
FES BETHA	Centre Med VI artisanat - Betha - Fès	06 18 53 73 47	
IMOUZZER KANDAR	Kamaa Sghira - Imouzzer Kandar	06 18 53 52 19	05 35 66 41 80
IMOUZZER MARMOUCHA	Centre Imouzzer Marmoucha	06 18 53 74 77	
MISSOUR	Kisariat Fathi, Avenue Hassan II - Missouri	06 18 53 74 72	05 35 68 41 44
MOULAY YACOUB	Centre Moulay Yacoub - Fes	06 18 53 52 29	05 35 69 43 13
OULED TAIEB	Route Imouzer Ouled Tayeb	06 18 53 74 71	05 35 74 93 64
OUTAT EL HAJ	56 avenue ahl outat el haj	06 18 53 74 69	05 35 59 27 45
RIBAT AL KHIR	Hay El Masjid - Ribat Al Khir Sefrou		05 35 69 61 24
SEFROU	N° 125, Bloc 7, Lotissement Bir Anzarane - Sefrou	06 18 53 52 18	05 35 68 39 32
SKOURA	Skoura Centre - Skoura-	06 18 53 52 27	05 35 72 78 38
TANDITE	N° 17 - Tandite	06 18 53 74 68	05 35 68 60 24
AIN DORIJ	Ain Dorrij Centre	06 61 13 54 71	05 37 46 04 37
ARBAOUA	N° 3 Arbaoua centre	06 18 53 75 02	05 37 43 01 57
EL HOUAFAT	Douar Belghitienne, Haouafat Centre	06 61 48 73 86	05 37 43 84 21
HAD KOURT	centre de travaux	06 61 13 34 95	05 37 89 97 45
JORF EL MELHA	Lotissement centre -Jorf El Melha-	06 61 29 84 63	05 37 99 06 70
KENITRA	Rue 21, N° 19, Avenue Med V - Kenitra	06 18 53 75 12	05 37 38 15 38
KHENICHET	Douar Old Douad -Khenichèt-	06 61 21 90 44	05 37 99 82 97
LALLA MIMOUNA	Douar Dachra lalla Mimouna	06 18 53 75 10	05 37 44 00 69
MECHRAA BEL KSIRI	Av El Massira El Khadra, N°30 -Mechaâ Bel Ksiri-	06 61 46 91 29	05 37 43 80 45
MOULAY BOUSSELHAM	Moulay Bouselham Centre	06 18 53 74 81	05 37 43 20 33
OUAZZANE	N° 1 rue El Jadida - quartier Haddadine - Ouazzane	06 61 47 13 73	05 37 46 05 22
SIDI REDOUANE	Sidi Redouane centre	06 61 17 34 72	05 37 46 30 65
SIDI SLIMANE	Hay Essalame Bloc 13 N° 28 Sidi Slimane	06 18 53 75 04	05 37 50 07 46
SIDI TAIBI	douar hancha, prés station petrom	06 18 53 75 16	05 37 36 74 23
SIDI YAHIA GHARB	Imame Malek, Imm Ziani, Appt. 1 SIDI YAHYA LGHARB	06 18 53 75 05	05 37 30 16 89
SOUK ARBAA GHARB	Angle bd bir anzarane et bd abdelmoumen ben Ali	06 61 48 78 84	05 37 90 35 40
AIT OURIR	rue 17, diour l'habitat,N°58 Aît Ourir	06 18 53 52 17	05 24 48 05 89

AMIZMIZ	1, rue Asgoun - 1er étage	06 18 53 75 51	05 24 45 40 47
ASNI	Asni centre près caïdat et collège	06 18 53 52 16	05 24 48 44 07
ATTAOUIA	CMV 404 - Attaouia centre	06 18 53 52 14	05 24 23 58 77
BEN GUERIR	Centre de travaux	06 18 53 52 13	05 24 31 79 13
EL KELAA DES SRAGHNA	45, complexe socio-économique	06 18 53 52 10	05 24 41 41 80
ESSAOUIRA	Rue Imam Malik,N°4 Essaouira	06 18 53 75 54	05 24 47 43 82
IMIN TANOUT	Avenue Hassan II - Imin Tanout	06 18 53 75 57	05 24 45 10 16
LALLA TAKERKOUT	Derb El Bomba, N°26, Amadel, Amizmiz	06 18 53 49 34	05 24 48 47 88
MAJJAT	Centre Mejjat	06 18 53 75 66	05 24 35 25 14
OURIKA	Douar El Hajeb, n° 1 - Ourika	06 18 53 75 47	05 24 48 21 83
SIDI BOU OTHMANE	76; centre sidi Bouthmane	06 18 53 52 05	05 24 32 03 47
SKHOUR REHAMNA	Hay Jamaa, centre Skhour Rhamna	06 18 53 75 49	05 24 36 63 61
SMIMOU	N° 37, Lotissement Massira -Smimou-	06 18 53 75 63	05 24 47 67 63
TAHANNAOUT	274,Centre Tahanaout	06 18 53 49 98	05 24 48 55 44
TALAT N YAAKOUB	Hay Administratif, Caidat Tlat-n-Yakoub-Tahanaout-	06 18 53 75 59	05 24 48 53 64
TALMEST	Hay Lmassira - Talmest	06 18 53 75 64	05 24 79 51 16
TAMANAR	Cité administrative-tamanar centre	06 18 53 75 62	05 24 78 84 88
TAMELLALT	54 Bloc Tmellalt Centre	06 18 53 49 87	05 24 23 43 38
TAMESLOHTE	Hay Almarid - Tameslohte	06 18 53 75 46	05 24 48 31 69
TLETA HENCHANE	Hay Bir Anzaran, N°18, Tleta Hanchane	06 18 53 75 58	05 24 79 01 47
AIT ISHAQ	Hay Ennahda - Ait ishaq	06 18 53 49 37	05 35 39 98 13
AOUFOUS	Centre Aoufous	06 18 53 49 62	05 35 77 90 44
ASSOUL	Ksar Assoul Centre	06 18 53 74 16	06 18 53 74 16
AZROU	Av Hassan II, 161,163, Ahadaf, Azrou	06 18 53 49 47	05 35 56 47 49
BOUDNIBE	N° 20, Rue Mourabitine, Boudnib Centre	06 18 53 49 64	05 35 78 06 96
BOUFEKRANE	N° 79 lotissement Saada - Boufekrane	06 18 53 49 36	05 35 43 61 40
BOUMIA	40 Rue Echouhada - Centre Boumia -	06 18 53 49 48	05 23 51 01 34
EL HAJEB	N°73, Av. Hassan II - El Hajeb	06 18 53 49 39	05 35 54 11 27
ERFOUD	36, avenue Mohammed V	06 18 53 49 82	05 35 57 88 43
ERRACHIDIA	1 RUE EL JANOUB NOUVEL HABITAT Errachidia	06 18 53 49 83	05 35 57 29 08
GOULMIMA	256, Rue El Amir Mly Abdellah, Goulmima	06 18 53 49 81	05 35 78 49 21
GOURRAMA	ORMVAT GOURRAMA	06 68 19 33 09	05 35 88 87 58
KHENIFRA	avenue idriss II n°76 KHENIFRA	06 18 53 49 46	05 35 58 75 60
MEKNES	Dar Al Fallah, Route Almer, Quartier Berrada, acoté du Complexe El Hawz -Meknès-	06 18 53 49 45	05 35 53 36 25

MIDELT	N° 47bis, Rue Elmasira - Midelt	06 18 53 49 66	05 35 36 15 60
MOULAY BOUAZZA	Rue n° 13 - Bd El Massira - Moulay Bouazza	06 18 53 49 35	05 35 39 56 28
MOULAY DRISS ZARHOUN	11,rue A-Ain Rjal Moulay-Idriss Zerhoun	06 18 53 49 44	05 35 54 42 92
M'RIRT	N° 173,Bd Med V - M'rirt	06 18 53 49 42	05 35 39 19 87
OUISLANE	Hay Al Qods, Rue Tanger N° 16, Ouislane, Meknès		05 35 54 82 54
RICH	41, rue moulay idriss Rich	06 18 53 49 68	05 35 36 87 08
RISSANI	4 Rue El Farabi Hay My Rachid Rissani	06 18 53 49 67	05 35 77 03 59
SBAA AYOUN	1er étage, N°444, place Nasser, Sebaa Ayoune		05 35 54 60 22
TINEJDAD	Route National N° 32 Ouarzazate	06 18 53 49 65	05 35 78 72 38
TOUNFITE	Ichemhane Tounfite	06 18 53 49 49	05 35 36 52 98
AHFIR	Kissariat Khelifi, 1er étage, Ahfir	06 61 40 42 32	05 36 62 60 94
AKLIM	Bloc 2, 129 -Aklim-	06 18 53 49 11	05 36 63 57 55
BEN TAIEB	Centre de Ben Taieb	06 18 53 75 32	05 36 40 19 50
BERKANE	27 rue Ben salah Berkane	06 18 53 75 40	05 36 61 81 97
BNI TADJIT	ORMVATafilalet -	06 18 53 74 65	05 35 78 26 77
BOUANANE	n° 4, Bd el jaich El Malaki, bouanane Centre	06 18 53 74 56	05 35 78 53 65
BOUARFA	1,Lot Al wafae Bouarfa	06 18 53 74 64	05 36 79 76 42
DAR EL KEBDANI	Hay El Jadid DAR EL KEBDANI	06 18 53 75 34	05 36 41 06 65
DEBDOU	Bd Med V - Debdou	06 18 53 74 58	05 36 67 32 42
EL AIOUN	26 Bd Hassan II El AYOUN	06 18 53 74 59	05 36 69 22 64
FIGUIG	Bd Hassan II -Figuig-	06 18 53 74 60	05 36 89 75 66
JERADA	N° 30, Hay Razi -Jerada-	06 18 53 74 62	05 36 82 18 69
MONT ARUIT	Bd Al Massira, N° 26, 1er étage, N°1 - Mont Aruit 62550	06 18 53 75 41	05 36 36 30 81
OUJDA	Bloc 3 Immeuble 2 NR 1 BD Elfassi Oujda	06 18 53 75 44	05 36 70 85 18
SELOUANE	Hay Nahda Bd Tetouane N0 108 Seloune Nador	06 18 53 75 38	05 36 35 86 21
TALSINT	Avenue Al Massira Talsint	06 18 53 74 63	05 35 78 14 46
TAOURIRT	N°02 Bd Allal El Fassi Résidence SABRINE Bloc E TAOURIRT	06 18 53 74 55	05 36 69 80 03
TEMSAMANE	Bounidarr centre - Tamsamane Nador	06 18 53 75 36	05 36 40 61 12
TENDRARA	Rue Imam Malik - TENDRARA	06 18 53 74 61	05 36 66 22 31
ZAIO	Bd sidi bou Othmane, N°46 Zaïo	06 18 53 75 43	05 36 33 94 13
AIN AOUDA	Hay El Jadid N°827 Ain Aouda	06 18 53 74 43	05 37 74 89 25
AIN SBIT	371,Avenue BARNAMAJ ALIJTIMAI AÏN SBIT	06 18 53 74 54	05 37 51 64 87
BEN SLIMANE	angle avenue des FAR et rue oued zem	06 18 53 75 69	05 23 29 85 31

BOUKNADEL	1236, Zerdal secteur 2	06 18 53 74 51	05 37 82 22 02
BOUZNIKA	37, Lot Bloc communal Bouznika -Bouznika-	06 18 53 75 77	05 37 64 90 39
KARIAT OULED MOUSSA	26, Avenue Al Abtal Hay Al Baraka Ahcine, Kariat Oulad Moussa Salé	06 18 53 74 50	05 37 82 87 97
KHEMIS AIT YADINE	khemis ait yadine centre	06 18 53 74 48	05 37 51 55 37
KHEMISS EL GARA	96 Rue 1 Hay Lalla Meriem EL GARA	06 18 53 75 72	05 22 32 24 09
KHEMISSSET	Rue VOLUBILIS N° 5 KHEMISSSET	06 18 53 74 49	05 37 55 31 95
MAAZIZ	Route principale - centre Maâziz	06 18 53 74 47	05 37 51 80 50
SIDI YAHIA ZAER	Lotissement Khalid N°399, Sidi Yahia Zaer	06 61 06 89 75	05 37 61 90 43
SKHIRAT	BD HASSAN II LOT 4 APPT 3 LOTISSEMENT HOUID EL MAE SKHIRAT	06 18 53 74 42	05 37 62 03 05
TEMARA	N°48, Bloc E, Hay Al Maghrib Al Arabi -Temara-	06 18 53 74 44	05 37 61 41 53
TIDDAS	Hay Moullay Rachid FONDATION ARDI TIDDAS	06 18 53 74 46	05 37 52 71 02
TIFLET	N°5, Rue Marrakech, centre -Tiflet-	06 18 53 74 45	05 37 51 18 50
AIT BAHA	N° 116, Hay Mehamad 5 - Ait Baha	06 18 53 74 85	05 28 25 42 10
AOURIR	Hay Znagui - Aourir Agadir	06 18 53 74 82	05 28 31 55 79
ASSA	Assa Centre	06 18 53 74 75	05 28 70 06 58
BIOUGRA	Lotissement El Fallah Biougra	06 18 53 74 90	05 28 81 05 41
DAKHLA	n° 1449 HAY SALAM DAKHLA	06 61 21 52 64	05 28 89 72 92
DCHEIRA	Hay Rochdi RUE1506 N° 125 Dchira Inzegane	06 18 53 75 19	05 28 27 16 89
GUELMIM	n° 50, avenue Timoulay, Hay El Jadid - Guelmim	06 18 53 74 67	05 28 87 15 47
INEZGANE	n° 50,rue tribunal - Inezgane	06 18 53 75 09	05 28 83 30 57
LAAYOUNE	N°8, Avenue la mecque- Immeuble El Yosr 1er étage - Laayoune	06 18 53 74 32	05 28 99 25 48
OUARZAZATE	Route Zagora Tabounte Ouarzazate	06 18 53 74 22	05 24 85 48 86
OULED BERHIL	3 rue Echourafa centre Old Berhil	06 18 53 75 07	05 28 53 15 39
OULED TEIMA	Avenue Mohamed V N° 27 Ouled Taima	06 18 53 75 24	05 28 52 60 66
SEBT EL GUERDANE	Avenue Mohamed V	06 18 53 74 86	05 28 54 03 63
TAFRAOUT	Route Imiane Tafraoute	06 18 53 74 25	05 28 80 04 50
Taliouine	Maison du Safran, Taliouine Centre	06 18 53 73 96	06 18 53 73 96
TAROUDANT	Avenue Manssour Dahbi, Imm Alkhiati, N°2 - Taroudant	06 18 53 74 88	05 28 85 12 42
TATA	69, rue al moukawama TATA	06 18 53 74 73	05 28 80 29 50
TAZENAKHT	Hay Ouahda Centre TAZNAKHT	06 18 53 74 18	05 24 84 12 35
TIKIOUINE	Kisaria Lwarda Asayss - Tikiouine Agadir	06 18 53 74 83	05 28 29 01 62
TINGHIR	Av Mohamed V n° Idiss Nichir Tinghir	06 18 53 74 20	05 24 83 54 70
TIZNIT	Angle bd Amir Wali Al Ahd et bd Youssef Ben Tachfine	06 18 53 75 28	05 28 86 65 80

ZAGORA	Boulevard Mohammed V 1ère Etage Zagora	06 18 53 74 24	05 24 84 61 50
AFOURAR	N°224, Avenue El Massira - Afourar	06 18 53 49 28	05 23 44 02 53
AGHBALA	Quartier Tadaout - Aghbala Béni Mellal	06 18 53 74 29	05 23 51 01 34
AIT ATTAB	Garage Ait Attab - Ait Attab	06 18 53 49 30	05 23 45 05 08
AIT BOUGAMMAZE	DR Adazen Tabant - ait Bougammaze Azilal	06 18 53 49 24	
AZILAL	Avenue Hassan II	06 18 53 74 41	05 23 45 82 62
BENI MELLAL	Cité belle vue Bénu mellal centre	06 18 53 74 40	05 23 48 64 19
BZOU	DR LAMDARSSA BZOU (RC)	06 18 53 49 33	05 23 46 62 51
DEMNATE	Hay Ouari-zdig Demnat	06 18 53 49 31	05 23 50 70 12
EL KSIBA	N° 7 RUE 12 LAMSSALLA EL KSIBA	06 18 53 74 39	05 23 51 56 99
FKIH BEN SALEH	Angle av.Yacoub El Mansour et rue Mauritanie	06 18 53 74 38	05 23 43 97 23
HAD LEBRADIA	Rue Alawine N° 5 1ère étage Centre Bradia	06 18 53 74 31	05 23 47 93 45
KASBA TADLA	N° 62 Avenu Mohamed 5 Quartier Administratif	06 18 53 74 37	05 23 41 89 38
OUAOUIZERTH	Rue Bir Anzaran -Ouaouizerth-	06 18 53 49 29	05 23 44 25 61
OULED M'BAREK	Bd 20 Aout - Ouled M'barek	06 18 53 74 35	05 23 46 19 44
SOUK FOUM JEMAA	Dr Igourammane Fom Jamaa Ciadare tanant - azilal	06 18 53 49 25	05 23 50 52 01
SOUK SEBT	N°2, Pam 2, Hay Elmassira, Imm 6 - Souk Sebt	06 18 53 74 36	05 23 47 21 96
TANANT	Hay Taainite, n° 2 Ait Majane - Tanant Azilal (RDC)	06 18 53 49 27	05 23 50 73 97
TILOUGUITE	Dr Tilouguite CentreAzilal	06 18 53 49 26	
ZAQUIT CHEIKH	Bd Mohamed V, n°26, quartier tadaout - zaouiat cheikh	06 18 53 74 33	05 23 41 97 58
BAB BERRED	Bab Berred, rue AANKOUD Imm Ait Ahmed (2ème étage) N°2, Province Chefchaouen	06 18 53 49 13	05 39 89 29 96
CHEFCHAOUEN	Rés Khamlichi, N°3, place Mohamed V, Chefchaouen	06 18 53 49 23	05 39 98 79 88
KSAR EL KEBIR	Avenue El Kechachine N 44 - Ksar El Kebir	06 18 53 49 22	05 39 90 58 69
LARACHE	Rue Agadir N°3 Etage 1	06 18 53 49 20	05 39 91 03 43
MASMOUDA	CENTRE SEBT MASMOUDA CAIDAT M ZEFROUNE OUEZZANE	06 18 53 33 98	
OUED LAOU	N°73, Lot Bahara - Oued Laou	06 18 53 49 16	05 39 67 02 91
TANGER	42, rue de Hollande-complexe Istiraha	06 18 53 49 19	05 39 37 42 62
TETOUAN	Touabel II rue Mohammed Daoued N°49 Tétouan	06 18 53 49 14	05 39 99 19 46
AL HOCEIMA	Bd El Mansour Eddahbi N° 42 AL HOCEIMA	06 18 53 74 26	05 39 98 31 28
GHAFSAI	Hay Mtioua, avenue Hassan II - Ghafsai Taounate	06 61 13 78 93	05 35 69 96 16
GUERCIF	Avenue Moulay Hassan -Guercif-	06 61 14 48 53	05 35 20 06 50
IMZOUREN	Angle 11,12,13 Im-Zouren P. AL-HOCEIMA	06 18 53 74 23	05 39 80 66 12

KARIA BA MOHAMED	Avenue Saâdyene-karia Centre	06 61 17 66 58	05 35 62 87 03
OUED AMLIL	Oued amlil Centre	06 18 53 74 21	05 35 27 49 71
TAHLA	Avenue OUED DAHAB - Tahla centre - Tahla	06 61 14 47 66	05 35 67 87 19
TAOUNATE	Avenue Hassan II Lotissement Samira Taounate	06 61 06 09 83	05 35 68 77 19
TARGUIST	Rue Wali Ahd -Appt 3 1er étage	06 61 21 19 65	05 39 81 89 68
TAZA	Rue d'alger	06 61 18 38 97	05 35 67 04 65
TISSA	Tissa Centre	06 61 13 75 02	05 35 68 04 35

LE RÉSEAU TAMWIL EL FELLAH

AGENCE	ADRESSE	TÉLÉPHONE 1	TÉLÉPHONE 2
Tamwil El Fellah (siège)	Rue Oued Zem, Hassan, Rabat	05 37 26 93 93	05 37 76 92 92
FKIH BEN SALAH	Rue Mauritanie, Quartier administratif, Fkih Ben Salah	05 23 43 87 28	05 23 43 87 56
KSAR EL KEBIR	Avenue 20 Aout, Ksar El Kkebir	05 39 91 84 36	05 39 91 84 22
IFRANE	N°39 ATLAS 2 IFRANE	05 35 56 78 50-53	05 35 56 78 69
SEFROU	Rue Al Amir Abdelkader, Sefrou	05 35 66 13 80	05 35 66 13 79
TAZA	N°17 Lotissement Bled Slaoui, Quartier Bouqualal ,Taza	05 35 67 44 40-41	05 35 67 44 37
AIN AICHA-TAOUNATE	Ain Aicha Centre, Route de Fès, ain Aicha	05 35 76 92 20-21	05 35 76 92 19
FES	23, rue Abou Nouaim Agdal, Fès VN	05 35 94 07 98	05 35 94 05 47
ERRACHIDIA	Avenue My Ali Cherif Errachidia	05 35 79 08 36	05 35 79 07 92
SIDI KACEM	Rue 11n°2Quartier Administratif, sidi kacem	05 37 59 71 02- 03	05 37 59 71 04
BENSLIMANE	ANGLE AVENUS DES FAR ET AVENUE OUED ZEM	05 23 29 76 54	05 23 29 75 06
AIT ISHAK-KHENIFRA	AV HASSAN II AIT ISHAK	05 35 39 98 02	05 35 39 98 01
KHEMISSSET	Boulevard Med V Immeuble CAM Khemisset	05 37 55 87 94	05 37 55 87 97
MEKNES	Route El Mers, quartier Errada coté Complexe Habbous Meknès	05 35 55 80 42-39	05 35 55 80 41
AZILAL	Avenue Hassan II Azilal	05 23 45 80 43	05 23 45 80 60
OUZZANE	14 quartier Lalla Zouaoua, Habouss El Haddadine, Ouezzane	05 37 46 01 07	05 37 46 03 99
CHEFCHAOUEN	Place outa hamam Chefchaouen	05 39 88 28 77	05 39 88 29 91
Oujda	Angle Bd Derfoufi et Rue de Berkane, Oujda	05 36 68 29 38	05 36 68 89 16
SAFI	13 AV Ben Battouta, centre commercial Wifak, Safi	05 24 63 07 04	05 24 63 07 21
TIZNIT	Angle Avenuie Youssef Ben Tachafine & Prince Heritier, Tiznit	05 28 60 27 32	05 28 60 27 47
INEZGANE	N° 107 Avenue Med V, Inzegane.	05 28 33 77 51	05 28 33 77 50
TAHANAOUT	Thanaout centre,route, Tahanaout	05 24 48 57 72-73	05 24 48 58 24

BENGUERIR	Boulevard. Med V. Benguerir	05 24 31 79 49	05 24 31 79 51
MIDELT	Rue Al Makbara Midelt	05 35 36 00 94	05 35 36 00 97
Taroudant	Quartier administratif, Mhaita	06 68 40 99 11	-
Tétouan	4, Avebvue des FAR, Tétouan	06 61 67 91 99	-



MISSION DE
SERVICE PUBLIC

2012



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

SOMMAIRE

ACTIONS À DESTINATION DU MONDE RURAL 104

- 104 Mesures d'urgence d'accompagnement du secteur agricole et du monde rural
- 105 Financements directs et accompagnement du Plan Maroc Vert
- 105 Réseau de la micro finance solidaire

FONDATION ARDI POUR LE MICRO CRÉDIT 106

- 106 Environnement International
- 107 Le Micro Crédit au Maroc
- 109 Le Symposium International de la Microfinance au Maroc
- 109 Réalisations de la Fondation ARDI
- 113 Comptes de la Fondation ARDI

RÉALISATIONS DE TAMWIL EL FELLAH 114

- 114 Accompagnement des projets gouvernementaux
- 114 Organisation et Procédures
- 115 Ouvertures d'agences & Prospection de la clientèle
- 116 Crédits & Remboursement
- 117 Audit et contrôle
- 117 Comptes de Tamwil El Fellah

FONDATION CAM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 118

- 118 Une visite royale du stand de la Fondation du SIAM
- 118 Attribution d'un Prix d'Excellence à Genève
- 119 Programme d'Optimisation de la Performance Energétique des Exploitations Agricoles
- 119 Pilotage de l'irrigation des agrumes dans la région de Souss-Massa
- 120 Projet de diffusion des pratiques agro-écologiques
- 120 Projet d'introduction de la culture de champignons dans la région de Chefchaouen

FONDATION DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC POUR LES ARTS ET LE PATRIMOINE RURAL 121

- 121 Événements Culturels & Expositions en 2012

ACTIONS A DESTINATION DU MONDE RURAL

1. Mesures d'urgence d'accompagnement du secteur agricole et du monde rural

Comme à l'accoutumé, le Crédit Agricole du Maroc, Banque citoyenne et fidèle à sa mission de service public, a fait preuve d'une réactivité exceptionnelle pour faire face aux effets néfastes des aléas climatiques (vague de froid, gel, sécheresse...etc.) ayant prévalu durant la campagne agricole 2012-2013. En effet, la Banque a mobilisé une enveloppe de un milliard de dirhams et a mis en place une batterie de mesures et d'actions pour accompagner le monde rural et aider les agriculteurs à surmonter une conjoncture difficile et sauver leur campagne de printemps. Ces mesures reposent sur plusieurs axes :

1 - Financement des activités saisonnières des agriculteurs

Une offre dédiée a été conçue et compte trois produits :

- **FILAHA RABIIYA** : destiné au financement des cultures printanières telles que les légumineuses, le tournesol, la pomme de terre, le melon, la pastèque, etc. S'agissant de la pomme de terre, ces financements viennent en complément de l'intervention de l'Etat qui subventionne 50% du coût de la semence ;
- **LAKSSIBA** : est consacré au financement de l'élevage, d'embouche ou laitier, ce qui permet de faire face aux besoins en aliments de bétail, en cultures fourragères, en soins vétérinaires. Il s'agit également d'un complément de l'intervention de l'Etat à travers l'opération de sauvegarde du cheptel ;
- **GHARS** : produit destiné au financement des frais d'entretien de plantation dont notamment les travaux de taille, la fertilisation, l'irrigation, etc.

2 - Assouplissement des conditions d'octroi de crédits

Cette mesure consiste à simplifier les procédures et conditions de financement et à réviser les plafonds des compétences des comités de crédits des caisses locales, des caisses régionales, des agences entreprises, des centres d'affaires et des directions régionales.

3 - Gestion du Fonds du Développement Agricole (FDA)

Cette action permettra aux agriculteurs de disposer rapidement de leurs subventions ou primes auprès des agences concernées du réseau du CAM, tout en attendant la réception des fonds de l'Etat.

4 - Refonte des normes de financement de l'agriculture

Les normes de financement des activités agricoles ont été révisées et réactualisées pour tenir compte de l'évolution des prix et des besoins sans cesse croissants des exploitations agricoles.

5 - Assouplissement et prorogation de l'opération de réhabilitation financière des petits agriculteurs

Il s'agit essentiellement de proroger l'opération jusqu'au 31 décembre 2012 avec report et décalage des échéances de l'exercice 2012 tout en maintenant le dispositif d'accompagnement financier, de réaménagement de la dette et de refinancement des agriculteurs ayant bénéficié de l'opération d'abandon de 2005.

6 - Bancarisation du monde rural

La bancarisation du monde rural est devenue une action prioritaire du CAM et ne cesse de se développer par la mise en place des produits strictement adaptés à la population rurale. Dans ce cadre, la Banque a mis en place un premier compte « Hissab Al Awal » destiné aux personnes qui n'ont jamais ouvert un compte bancaire et par la suite un compte intitulé : « Hissab Al Fellah » sous forme d'un pack qui comprend un compte bancaire exonéré de frais d'ouverture et des gratuités sur plusieurs opérations. De même, le CAM a concrétisé l'opération CAM ASWAK par le lancement progressif de l'implantation des antennes dans différents souks du Royaume.

7 - Tournées régionales et campagne de communication

Outre la mobilisation générale du personnel de la Banque, des tournées de sensibilisation dans toutes les régions agricoles du Royaume ont été effectuées par le Président et les membres du Directoire du CAM accompagnés des responsables du Réseau d'exploitation et du Pôle Vert pour l'explication des mesures annoncées au profit des agriculteurs. Ces tournées ont permis de rassurer les agriculteurs sur le soutien permanent du CAM au monde rural et notamment au cours des périodes sensibles et difficiles. Parallèlement, une large campagne de communication et de publicité a été lancée à travers la télévision, les affichages, les dépliants, la presse écrite et les spots radio en arabe dialectale diffusés sur 7 chaînes.

2. Financements directs et accompagnement du Plan Maroc Vert

Le GCAM s'est engagé dans le cadre du Plan Maroc Vert à mobiliser une enveloppe de 20 milliards de dirhams sur la période 2009-2013. Les réalisations au cours de l'exercice 2012 confirment cet objectif et sont structurées à travers 8 packs filières :

- **Pack HOBBOUB** pour la filière des céréales et légumineuses ;
- **Pack KHODAR WA FAWAKIH** pour la filière des fruits et légumes ;
- **Pack LOHOUM** pour la filière de viande rouge ;
- **Pack ALBANE** pour la filière du lait ;
- **Pack DAWAJINE** pour la filière avicole ;
- **Pack LAACHOUB** pour la filière des produits du terroir et plantes aromatiques et médicinales ;
- **Pack SUCAR WA ZOYOUTE** pour la filière du sucre et corps gras ;
- **Pack BIOFILAHA** pour la filière de l'agriculture biologique.

Pour dynamiser la campagne céréalière 2012-2013, le CAM a étoffé son offre par la mise en place de nouveaux produits :

- **Produit ZARIAA** qui couvre les besoins en coûts de production des céréales communes de blé tendre, de blé dur et d'orge ;
- **Produit IKTAR** qui propose aux agriculteurs multiplicateurs de semences sélectionnées de céréales ;
- **Autres cultures** : des plans d'actions régionaux sont mis en place pour permettre le financement de ces cultures dans les meilleures conditions.

Ainsi, l'encours global des crédits octroyés au monde rural a atteint 39 milliards de dirhams soit 70% du total des engagements de la Banque. Il porte sur 30 milliards de dirhams pour les secteurs agricoles et agro-industriels et 9 milliards de dirhams pour les autres activités en milieu rural.

3. Réseau de la micro finance solidaire

Dans le cadre du développement de la micro finance au niveau national, il a été procédé à la création d'un Réseau de la Microfinance Solidaire (RMS) constitué, dans un premier temps, des petites associations de micro-crédit suivantes : AMSSF, INMAA, AIMC, ATIL, AMOS, FMC DU NORD, TAWADA et ARDI.

Ce réseau, qui reste ouvert à de nouvelles petites associations, est sous forme d'association à but non lucratif et a comme engagement fort de ces membres, la transparence, le développement concerté et des appuis ciblés aux associations en difficulté.

Avec l'appui financier et technique du Crédit Agricole du Maroc, le Réseau de la Microfinance Solidaire dispose d'une plateforme commune de soutien aux associations membres ayant pour objectif d'orienter et de renforcer les actions de chaque Association de Micro Crédit (AMC) dans le cadre d'une harmonisation des procédures et des méthodes.

Le RMS exploite en commun le dernier Système d'Information Global (SIG) développé par le Crédit Agricole du Maroc pour la Fondation ARDI en tenant compte des spécificités de chaque AMC et ce, selon le modèle d'un Centre de Traitement Commun où l'accès et la base de données de chaque AMC sont sécurisés de manière à doter les AMC membres d'un SIG performant avec une plateforme technique très moderne, fiable et connectée à la Centrale des Risques de Bank Al Maghrib.

Le RMS a participé à la 7ème édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès où 25 Kiosques (espaces) ont été dédiés aux Micro-entrepreneurs bénéficiaires des différentes « Association de Microcrédit » (AMC) membres du RMS qui y ont exposé leurs produits. Aussi et dans le cadre d'une mutualisation des moyens et du respect des valeurs communes des AMC, les membres du RMS ont adopté un ensemble d'actions qui s'articule autour de deux axes principaux :

1 - Le Système d'Information et de Gestion (SI-RMS)

Le RMS exploitera en commun le dernier Système d'Information Global (SIG) développé par le Crédit Agricole du Maroc et ce, selon le modèle d'un Centre de Traitement Commun où l'accès et la base de données de chaque AMC est sécurisé.

Le déploiement du nouveau Système d'Information et de Gestion (SI-RMS) a été généralisé au niveau de tout le réseau de la Fondation ARDI pour le micro crédit en date du 02 janvier 2012.

2 - Le partenariat entre le RMS et l'Agence du Partenariat pour le Progrès

A la fin de l'exercice 2011, une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP) pour le financement des projets d'assistance technique relative à la transformation, d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du SI-RMS et de fourniture d'équipement informatique au profit du RMS. L'APP qui participera au financement

à hauteur de 80% a retenu successivement le 21 février et le 02 Avril 2012 la demande de subvention pour le financement de ces projets.

2.1 *Projet d'Assistance Technique relative à la Transformation*

Ce projet porte essentiellement sur les actions suivantes :

- La réingénierie des Processus
- L'ingénierie de la Gestion des Ressources Humaines
- Un plan stratégique et un plan d'affaires
- L'audit organisationnel
- La gestion des risques
- La conduite de changement

2.2 *Assistance à maitrise d'ouvrage pour le déploiement du SI-RMS*

Cette mission d'assistance concerne essentiellement la mise en place d'un centre de support et de maintenance pour la gestion récurrente du SI-RMS et d'un Plan de continuité du SI-RMS.

2.3 *Fourniture d'équipement Informatique au profit du RMS*

Ce projet porte sur la fourniture, l'installation et la mise en service sur site du matériel informatique pour le compte du RMS (les sièges et les antennes).

FONDATION ARDI POUR LE MICRO CRÉDIT



Environnement International

• Chiffres clés

Le secteur de la microfinance au niveau mondial a de nouveau enregistré une croissance de 15% en 2012. Le nombre des bénéficiaires a augmenté pour atteindre plus de 200 millions de familles, soit un encours de 65 Milliards \$US. Cette évolution positive ainsi que la maturité et l'expérience cumulée du secteur permettent aujourd'hui d'aborder les nouveaux défis de cette industrie qui combine développement social et pérennité aussi bien pour les associations que pour ses clients.

2012 est une année de réflexions et de débats intenses sur l'évolution de l'industrie de la microfinance dans toutes les grandes régions du globe. Si la légitimité et les apports de ce secteur ne sont plus à démontrer dans les pays en voie de développement, il devient un outil d'auto emploi même dans certains pays d'Europe.

• Axes de Développement durable de la microfinance

Depuis des années, tous les experts soulignent l'importance de la microfinance comme un des outils d'un « développement économique socialement durable » et sa singularité dans la sphère bancaire et financière qui la préserve, dans une certaine mesure, d'un risque systémique généralisé. Les grandes thématiques qui ont dominé les colloques internationaux ont essayé d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure la microfinance peut-elle mieux participer à l'inclusion financière et à la réduction de la pauvreté ?
- Comment drainer davantage le financement nécessaire à la microfinance ? est-ce par la mobilisation des ressources locales, les transferts d'épargne du Nord vers le Sud, les financements internationaux ?
- Quelles régulations pour la microfinance ?

En 2012, les experts se sont davantage intéressés aux problématiques opérationnelles de la microfinance, notamment :

Passage du microcrédit à la microfinance globale et inclusive :

Si il est plus prudent et plus facile de débiter l'activité de microcrédit par l'octroi de prêt aux clients économiquement défavorisés et qui n'ont pas accès aux services bancaires classiques et de se démarquer de l'activité bancaire par un accompagnement de proximité, avec l'évolution des besoins et des modes de vie de cette population rurale vulnérable, l'élargissement de la gamme des produits et services financiers et non financiers devient une exigence ; ceci d'autant plus que ces nouveaux produits et services permettent de diversifier les sources de revenus pour

les associations et donc leur procurent les moyens d'aller vers les régions les plus enclavées et/ou réduire leur tarification.

Cette ouverture sur les autres produits et services ne doit en aucun cas faire oublier aux associations leur mission originelle. Ce passage du microcrédit classique à la microfinance doit se faire en partenariat avec des acteurs reconnus dans leurs domaines : la microassurance, la bancarisation et le transfert de fonds.

Protection des clients (the SMART Campaign) :

En remplaçant la mission sociale au centre des activités des IMF, la Campagne de Protection des Clients en Microfinance a pu voir le jour. Elle promeut sept principes fondamentaux qui devraient à terme être respectés par tous les acteurs concernés. Parmi ces principes, la transparence des coûts et la facturation raisonnable des services constituent des progrès significatifs dans le rapport entre les IMF et les clients. D'autres initiatives internationales, telles que la Social Performance Task Force, cherchent à faire en sorte que les IMF mettent en place des procédures et des outils conformes à leur mission sociale.

Education financière des bénéficiaires :

L'éducation financière au niveau de la microfinance rentre dans le cadre de l'accompagnement et le suivi des bénéficiaires, cette approche est d'autant plus nécessaire que les besoins sont d'autant plus forts pour la clientèle. Les IMF ont un intérêt à la continuité de leurs activités vu que l'éducation financière contribue à viabiliser la demande. Les thèmes des formations déployées aux bénéficiaires sont : la budgétisation, l'épargne, la gestion de la dette, les services financiers, les négociations financières, les transferts d'argent.

Bancarisation du monde rural :

Au niveau mondial 2,5 milliards d'adultes ne disposent pas d'un compte bancaire et la plupart d'entre eux se concentrent dans les pays en voie de développement où 59% des adultes n'ont pas de compte dans une institution financière formelle. L'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont le taux de bancarisation le plus bas, autour de 20%. Il faut noter que les populations démunies n'ont pas accès à des choix diversifiés en terme de services financiers. La bancarisation permet aussi aux états de sécuriser des transferts d'aide financière directe destinés aux catégories les plus pauvres ciblées par les programmes de soutien direct au lieu des systèmes de compensation assez injustes.

Accompagnement des jeunes :

Les jeunes ont toujours été au cœur de la problématique de l'emploi et du développement durable c'est ainsi que plusieurs débats internationaux et nationaux ont mis l'accent sur l'intégration des jeunes et leur accompagnement en terme de financements adaptés et suivi par les formations afin de créer une base solide d'une économie basée sur les AGR.

Nouvelles technologies :

Comme la microfinance a permis d'atteindre l'objectif de l'inclusion financière de la moitié de la population mondiale, celle-ci a besoin d'un soutien en terme de nouvelles innovations technologiques telles que les services bancaires par téléphonie mobile, les cartes prépayées ou de nouveaux canaux de distribution. Ces technologies pourraient dans le futur proche combler le problème de l'accès aux services financiers pour les populations résidents dans des localités enclavées.

Microcrédit, Microfinance et Avenir :

Dans un contexte de crise internationale, la microfinance reste un moyen efficace de lutte contre l'exclusion sociale et économique. En effet, le nombre de crises internationales successives (politiques, économiques, monétaires,...) qui engendrent de plus en plus de « vulnérabilité et pauvreté » redonne à la microfinance sa vraie place et son rôle important dans la cohésion sociale et le développement durable. Le G20 a inscrit l'inclusion financière des populations défavorisées parmi ses objectifs. L'importance de la microfinance dans l'entrepreneuriat social est reconnue par les instances de l'Union Européenne. Tous les experts s'accordent sur la nécessité de faire évoluer cette industrie à travers :

- Evolution adaptée du cadre institutionnel et juridique;
- Amélioration de la gouvernance ;
- Professionnalisme et gestion des risques ;
- Mesure de l'impact social ;
- Diversification des produits et services offerts
- Protection des clients
- Respect des aspects environnementaux et sociaux ;
- Utilisation des progrès technologiques.

Le Micro Crédit au Maroc

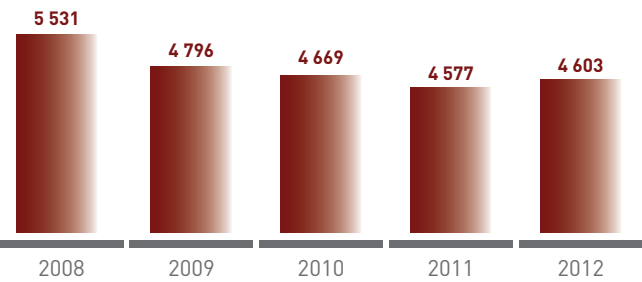
L'année 2012 a marqué la fin du cycle de recadrage et de restructuration de la microfinance marocaine. Les efforts fournis par toutes les associations commencent à donner leurs fruits. En effet, même si elle est encore timide, l'amélioration des indicateurs en 2012 annonce le début d'une nouvelle phase de développement du secteur.

Le Maroc est classé, au niveau mondial, 21ème en terme d'encours avec 5 milliards DH et 15ème avec 810.000 clients actifs. Cependant, il reste le leader absolu dans la région MENA. 13 IMF's constituent le panorama national avec 1 360 points de vente qui emploient 5 777 personnes, elles ont distribué depuis leur création plus de 45 milliards DH (4,8 Millions de bénéficiaires) et ont permit de créer 1 million d'emplois.

La profession continue d'investir dans le renforcement de ses capacités et la modernisation de ses structures: plus de 50 millions DH investis en 2012 dans des projets visant à hisser les pratiques du secteur aux meilleurs standards internationaux.

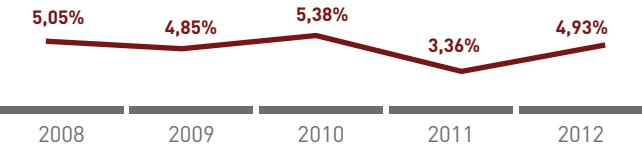
Activité

Evolution des Encours (2008-2012)

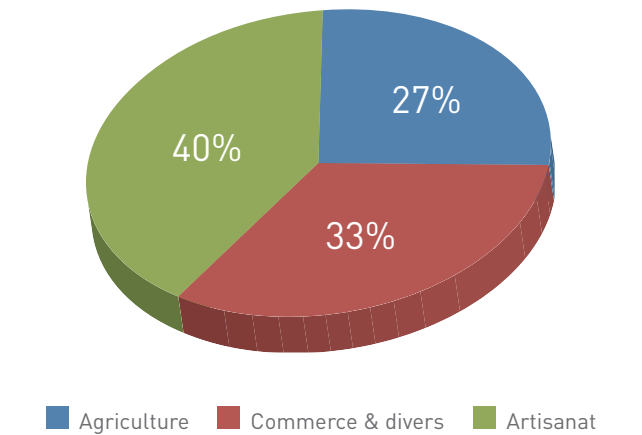


- A fin 2012, Le portefeuille encours du secteur s'est établi à 4.603 Milliards DH contre 4.577 en 2011, soit une augmentation légère de 0.6% mais symbolique du fait qu'elle a mis fin à la baisse enregistrée pendant quatre années successives.

- Après l'amélioration significative de l'année 2011, les impayés de l'année 2012 ont connu une hausse : le PaR 30 jours est passé de 3.36% en 2011 à 4.93% en 2012. Cette évolution est due essentiellement à un approvisionnement des créances irrécouvrables de la plus grande association au lieu de leur radiation. La faible production du secteur agricole en 2012 n'a pas eu d'effet significatif sur l'évolution des impayés du secteur.

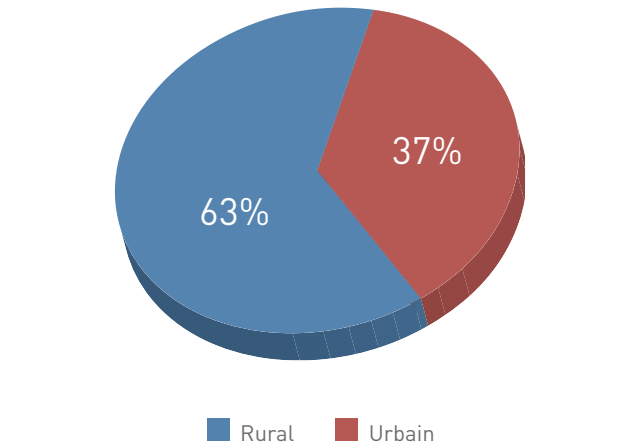


Ventilation de l'encours par secteur d'activité

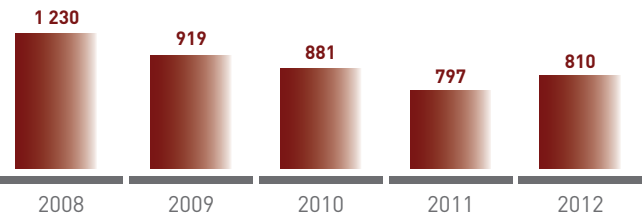


L'agriculture et le petit élevage, activités importantes des zones rurales les plus pauvres, ne représentent que 27% des encours du secteur et sur les 1360 antennes seules 37% sont rurales.

Ventilation du Réseau par zone



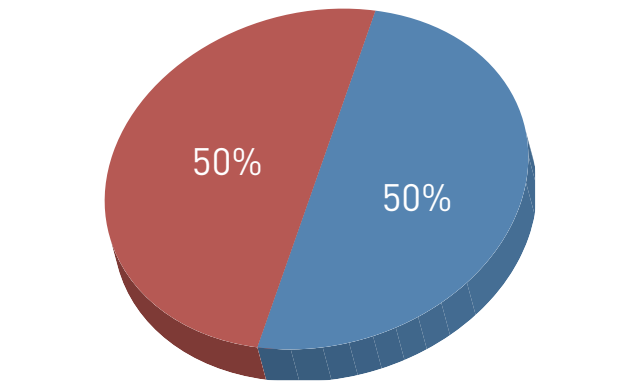
Evolution des prêts actifs (2008-2012)



- Le nombre de clients actifs enregistre une légère hausse de 1.6% par rapport à 2011. Ce nombre passe de 797 700 clients en 2011 à 810 712 en 2012.

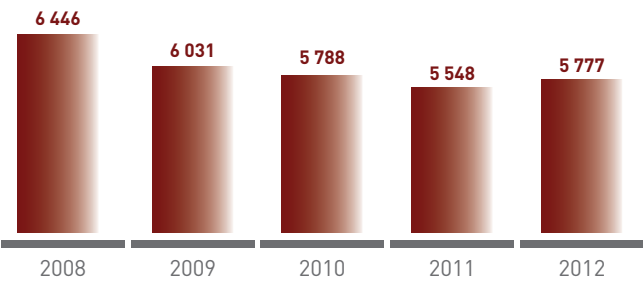
- Le nombre des clients individuels représente 25% en 2012 contre 44% en 2011, soit une baisse de 19%.

- Les femmes représentent 50% des bénéficiaires du secteur.



Capital Humain

Evolution des effectifs (2008-2012)



Après la tendance baissière qui a duré de l'année 2008 à 2011, les effectifs du secteur enregistrent une augmentation en passant de 5 548 en 2011 à 5 777 en 2012, enregistrant ainsi une progression de 4%.

2012 : Une nouvelle loi pour le secteur

Depuis 2004, le secteur reste régi par deux importantes lois et plusieurs directives de Bank Al Maghrib :

- Loi n°18-97 du 5 février 1999, qui est le cadre législatif de base (définition, opérations, conditions d'exercice, ressources, contrôle, fiscalité, cadre institutionnel) ;

- Lois n°58-03 du 21 avril 2004 et n°04-07 du 30 novembre 2007 visant l'élargissement du champ d'intervention ;

- Directive relative au provisionnement des créances en souffrance

- Directive du Contrôle Interne

- Directive de la Gouvernance

En 2012, la nouvelle loi n°41-12 vient élargir les possibilités de développement du secteur et ce, à travers :

- l'exercice des activités de micro-crédit soit directement par une AMC, soit indirectement à travers une autre AMC ou une société anonyme agréée par Bank Al-Maghrib en tant qu'établissement de crédit.

- L'intégration parmi les ressources des AMC des produits des participations au capital des établissements de crédit dûment agréés.

- La soumission des opérations de fusion de deux ou plusieurs AMC et celles relatives à l'absorption d'une ou plusieurs AMC par une autre AMC à une nouvelle autorisation.

Le Symposium International de la Microfinance au Maroc

Sous le Haut patronage de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le 1er symposium international de la microfinance s'est tenu à Skhirat le 11 et 12 octobre 2012 sous le thème « Perspectives stratégiques du secteur

de la micro-finance au Maroc. Cette manifestation a été organisée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit. L'importance de cette rencontre a été bonifiée par le message royal adressé aux participants et qui a mis l'accent sur l'importance de la microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière des populations défavorisées.

Les grandes lignes de la stratégie sectorielle 2012-2022 s'articulent autour de :

- Rôle de la microfinance et impact social ;
- Evolution du cadre réglementaire ;
- Gouvernance ;
- Innovations en termes de produits et services ;
- Refinancement du secteur de la microfinance ;
- Efficacité opérationnelle des structures de Microfinance.

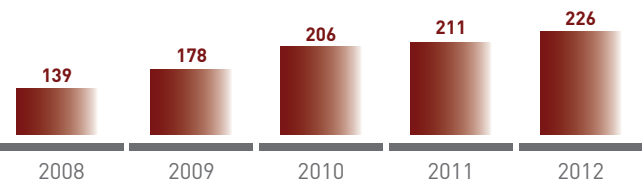
Au cours de ce symposium, le Livre blanc du Microcrédit au Maroc a été également présenté. Il situe le microcrédit dans son contexte actuel et les projections futures du secteur d'une façon pédagogique qui clarifie pour l'opinion publique toutes les questions relatives au microcrédit. Le symposium était par ailleurs une occasion pour primer les meilleurs micro-entrepreneurs à l'échelle nationale dans 6 catégories :

- Microfinance femme ;
- Microentreprise innovante ;
- Microentreprise jeune ;
- Microfinance et Tourisme responsable ;
- Micro-finance et formation
- Prix spécial CMS qui concerne le passage d'un projet informel (Microentreprise) à la Très Petite Entreprise (TPE) comme type de Projet formel.

Réalisations de la Fondation ARDI

Indicateurs d'activité de la Fondation

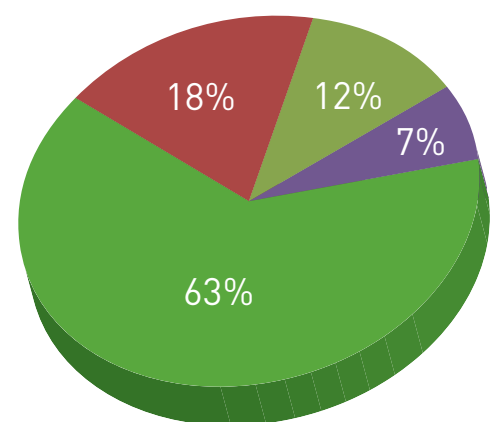
Evolution des Encours (2006-2012)



- A fin 2012, Le portefeuille encours de la Fondation ARDI s'est établi à 226 Millions de dirhams contre 211 millions en 2011 ; soit une augmentation de 7,6% contre 0.6% progression enregistrée par le secteur.

- Le montant total décaissé en 2012 à été de 241 millions dh.

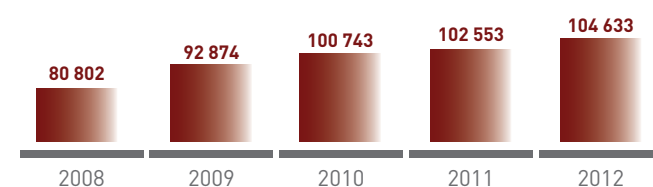
Ventilation de l'encours par secteur d'activité



■ Agriculture et petit élevage ■ Commerce
■ Artisanat ■ Services

L'agriculture et le petit élevage restent toujours le secteur d'intervention privilégié de la Fondation ARDI avec 63 % de l'encours global respectant ainsi la vocation rurale et la mission de la fondation.

Evolution des prêts actifs (2006-2012)



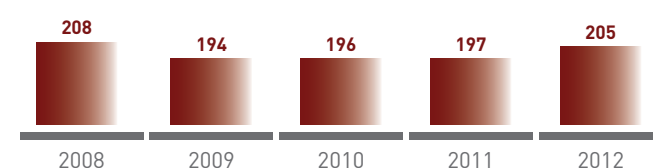
- Le nombre de clients actifs a été de 104 633 contre 102 553 en 2011 soit une augmentation nette de 2 080 bénéficiaires, soit 2% contre 1.6% pour le secteur ;

- Les femmes, cible privilégiée du programme de la Fondation, représente 48 % des bénéficiaires ;

- Les jeunes (<30ans) représentent 26 000 clients.

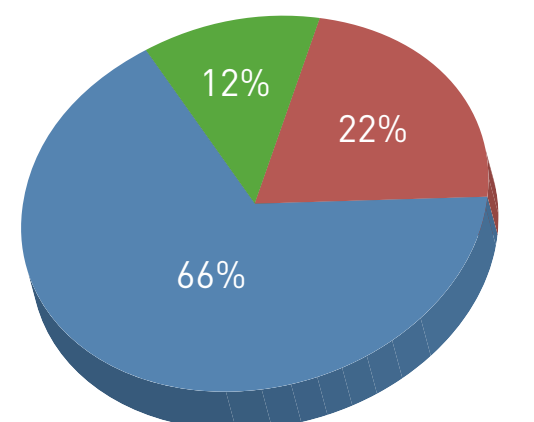
Réseau

Evolution du réseau (2006-2012)



L'année 2012 a connu l'ouverture de 8 points de vente dont 5 dans le cadre d'un partenariat avec l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tafilalet visant à développer un microcrédit adapté aux zones montagneuses de la région d'Errachidia.

Ventilation du Réseau par zone :

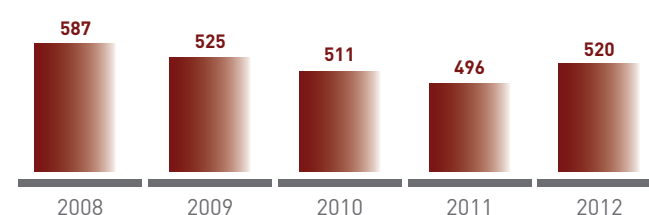


■ Rural INDH ■ Rural Favorable ■ Commerce

S'inscrivant fidèlement dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité, la Fondation reste ancrée dans le monde rural à 78%.

Capital Humain

Evolution des effectifs (2006-2012)



Après une certaine réduction des effectifs à partir de 2008, la tendance est en train de s'inverser à partir de 2012 en atteignant 520 collaborateurs vu l'ouverture de nouvelles antennes et le développement des portefeuilles. L'effectif du siège s'est établi à fin 2012 à 43 collaborateurs, soit 8% contre 10%, norme de la profession.

Mesures d'accompagnement

L'année 2012 a été une année d'intenses activités dans plusieurs domaines. Elle a aussi été marquée par le déploiement généralisé du nouveau système, de la réorganisation du Réseau et des chantiers structurants de mise à niveau.

• Généralisation du déploiement du Nouveau SI :

Après un site pilote durant le troisième trimestre 2011 sur la région Rabat-Zemmour-Zaier, le nouveau système a été déployé sur l'ensemble des antennes de la Fondation ARDI le 2 janvier 2012. Cette opération a été précédée d'une formation généralisée à l'ensemble des agents de terrain et suivie d'un appui réseau (assuré par un help desk au niveau du siège) assez intensif pendant presque tout le premier semestre 2012.

• Amélioration et adaptation des fonctionnalités du SI

En plus des traitements des réclamations des antennes relatives à l'utilisation du nouveau SI, l'équipe prenait en charge toutes les remarques et suggestions d'amélioration des fonctionnalités, les reformulait et les transmettait à l'équipe Développement GCAM. Ces améliorations continues ont permis au nouveau système de couvrir l'ensemble des besoins métiers et ont profité aux autres associations du RMS.

• Généralisation de la nouvelle organisation autour de la nouvelle fonction de « chef d'agence »

Après les résultats probants des sites pilotes des Régions Rabat-Zemmour-Zaier, Nord et le Gharb, un déploiement progressif de cette nouvelle organisation a été opéré région par région. Le suivi de proximité des activités et l'encadrement des agents assurés par le chef d'agence sur une zone d'action restreinte de quatre à cinq antennes (dans un rayon dépassant rarement 100 km) a permis de renforcer le dispositif de contrôle interne (premier et deuxième niveaux) et une gestion de proximité des activités de l'antenne.

• Améliorations des compétences managériales

La nomination des chefs d'agences a permis une évolution de carrière pour les superviseurs qui se sont distingués au Réseau et par conséquent aux agents de développement d'accéder au poste de superviseur à leur tour. Ainsi l'année 2012 a enregistré d'une part, la nomination de 19 chefs d'agence et 33 superviseurs, et d'autre part, le passage de l'ANAPEC au CDI de 60 collaborateurs.

Ces évolutions ont été accompagnées par des formations en matière de gestion des équipes et de communication pour rehausser les capacités managériales du middle management de la Fondation ARDI.

Par ailleurs, des formations plus classiques (crédit, risques, recouvrement...) ont concerné les nouvelles recrues. Le budget alloué à la formation a doublé en passant de 200 654 dh en 2011 à 419 362 dh en 2012. La norme de 2 jours homme par agent a été largement atteinte en 2012.

• Renforcement du parc du Réseau

Dans le cadre du renouvellement du parc motos des antennes, la Fondation a renouvelé 50 motocycles et a doté le réseau de 3 véhicules pris en location à longue durée destinés aux comités de recouvrement et de sensibilisation.

Le changement de l'ensemble du parc informatique (Siège et Réseau) est prévu au début de l'année 2013, l'expression des besoins a été formulée et la commande est passée dans le cadre du partenariat RMS-APP.

• Opération de mise à niveau matérielle des antennes

57 antennes ont bénéficié de cette large opération de mise à niveau matérielle du Réseau : changement de local, travaux légers d'aménagement, peinture, renforcement de la sécurité (portes et fenêtres), augmentation de la régie de fonctionnement..., équipement en matériel de bureau réformé et récupéré chez le GCAM.

• Renforcement des contrôles des opérations et des rapprochements des comptes antennes

Les soldes des caisses des antennes et leurs comptes ainsi que la fiabilisation des opérations de décaissement et de remboursement, ainsi que les ordonnancements ont fait l'objet d'un suivi rigoureux et permanent. Les apports d'un système d'information centralisé et sécurisé, l'opération de cash-pooling (virement quotidien automatique des soldes des comptes des antennes au compte principal du Siège) et l'accès quotidien à l'ensemble des comptes des antennes ont facilité l'efficacité et le rendement de ces opérations de vérification, de fiabilisation et de rapprochement comptable.

• Intensification des comités de recouvrement

Dans le but d'améliorer la qualité du portefeuille et le renforcement des actions de recouvrement, il a été décidé d'instaurer des comités de recouvrement à 3 niveaux :

- Le Comité Local : composé des agents de développement des antennes relevant de la même agence à l'effet de renforcer le recouvrement au niveau de chaque antenne et ce, selon un planning préétabli en commun accord entre le chef d'agence et les différents superviseurs.

- Le Comité Régional : composé des meilleurs agents de développement de la région et doté d'un véhicule dont les dates d'affectation sont établies à l'avance. Ce comité cible les clients récalcitrants et qui résident loin de l'antenne.

- Le Comité National : composé des meilleurs agents de développement de la région et d'un cadre du Siège. Doté d'un véhicule, ce comité cible une liste des clients impayés déterminés par le siège et sa mission dure généralement 20 jours à un mois.

Ces comités ont eu un réel impact sur le renouveau de la culture de recouvrement au réseau et financièrement, ils ont permis de récupérer 4.7 millions dh sur les anciennes créances.

• Intensification des missions de contrôle de conformité

Le nombre de missions de contrôle de conformité au niveau des antennes a été de 226 en 2012. Certaines antennes ont fait l'objet de plus d'une mission au cours

de la même année. Les travaux de rapprochement ont été à l'origine de plusieurs missions ponctuelles. Des opérations de contrôle et de recouvrement (OCR) portant sur la fiabilisation de l'intégralité du portefeuille des antennes ayant enregistré une hausse de leurs impayés.

• **Implication soutenue des équipes dans les 6 chantiers structurants**

En plus des nombreuses tâches quotidiennes d'encadrement et de pilotage des activités, chaque collaborateur à son niveau de responsabilité, les équipes de la Fondation ont fortement collaboré et challengé avec les consultants des cabinets sur les six chantiers structurants diligentés dans le cadre RMS-APP précités.

La participation aux réunions de diagnostic, l'examen et la formulation des remarques et suggestions d'amélioration des différents livrables, les réunions de pré-validation et celles de validation définitive, les différents comités de pilotage, les réunions de sensibilisation de nos propres équipes, nous ont demandé du temps et des efforts...

Projets de Partenariat

En 2012, la Fondation ARDI a continué la réalisation de ses trois conventions de partenariats afin d'ancrer sa mission et sa vocation au service du monde rural et de développer des actions d'accompagnement de ses clients. Ces partenariats concernent quatre domaines différents :

- Le développement d'un microcrédit adapté aux zones montagneuses de la région d'Errachidia ;
- L'éducation financière et la bancarisation ;
- Produits et services dédiés aux jeunes ;
- L'économie de l'énergie ;

• **FIDA-ORMVAT**

Partenaire : L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tafilalet

Objet : Ouvertures de 5 antennes dans des localités enclavées de la région du Tafilalet : Gourrama, Imilchil, Aghbalou N'kerdous, Assoul et Ammouguer regroupant 144 ksours et mise en place de 5 Conseillers en Entreprises rurales, réalisation d'étude de marché, organisation de focus groupe et élaboration de produits adaptés sur 5 ans ; avec un suivi rapproché après le financement.

Contribution du Partenaire

Financière : 5.85 millions dh répartis sur 5 ans.

Technique : Encadrement des conseillers, participation à l'étude de marché, au développement de nouveaux produits et à l'étude d'impact.

Stade d'avancement

- Les locaux ont été loués, aménagés et dotés du mobilier nécessaire
- Les 10 agents de développement et 5 conseillers en microentreprises rurales ont tous été recrutés et formés
- La sensibilisation de la population des Ksours a concerné 1250 personnes et le 20 focus groupes ont été organisés pour élaborer l'offre adaptée des produits.
- 25 fiches technico-financières de projets types ont été élaborées
- Financement de 579 microprojets soit une enveloppe de 3 millions dhs.
- Lancement de la phase pilote pour les nouveaux produits.

• **MEDA MAROC**

Partenaire : Association MEDA-MAROC représentant l'ONG MEDA-CANADA et gérant un fond de MASTER CARD

Projet 1 : Education financière des jeunes (←30 ans)

- Former 1000 jeunes ruraux âgés de 18 à 30 ans, spécialement des filles porteuses d'idées de micro-projet, et qui sont candidates à leur premier financement et les accompagner à mieux cerner leurs microprojets et les accompagner par un financement adéquat ;
- Cibler 5000 microentrepreneurs, clients de la Fondation ARDI lors des renouvellements pour leur assurer une formation sur l'éducation financière et les accompagner à ouvrir des comptes d'épargne dans les agences du Groupe Crédit Agricole.

Contribution du Partenaire : MEDA MAROC contribue par une enveloppe de 1.25 millions dhs.

Stade d'avancement : 325 000 DH ont été reçus, suite à l'organisation de sessions de formation au profit de 980 bénéficiaires.

Projet 2 : Mieux servir les jeunes en microfinance

- Réalisation par MEDA-MAROC d'une étude sur les produits et les services financiers et non financiers proposés par ARDI
- Formation du personnel de la Fondation (14 sessions)
- Gestion des risques inhérents aux produits destinés aux jeunes ;
- Assistance technique pour développer des produits financiers adaptés aux jeunes.

Contribution du Partenaire : MEDA MAROC contribue par une enveloppe de 296 000 dhs.

Stade d'avancement

- Organisation de sessions de formation ;
- Démarrage de l'étude sur les produits « jeunes ».

• **Planet Finance - FREEM**

Partenaire : Planet Finance Maroc gérant un fonds de l'Union Européenne

Objet :

- Sensibilisation des clients ciblés à l'économie de l'énergie
- Formation des agents de développement
- Elaboration des prospectus de communication
- Faire participer les maisons d'énergie agréées
- Sélectionner 10 antennes pilotes dans la région du Nord
- Financer 400 clients.

Contribution du Partenaire : Planet Finance Maroc, participe à deux niveaux :

- Un fonds de participation aux charges de 48 000 euros (formation, journées de sensibilisation et communication, prospectus, etc...).
- et un fonds de garantie de 25 000 euros qui prendra en charge 50% des Créances en Souffrance supérieures à 90 jours au 31/12/2012.

Stade d'avancement : Toute la première étape de sensibilisation, formation, élaboration du produit et des prospectus a été réalisée. Le démarchage a concerné 1 300 clients dans les 10 antennes pilotes. 200 demandes de prêts correspondant à un montant de 1 300 000 dhs ont été formulées à fin 2012.

Comptes de la Fondation ARDI

Les états de synthèse au titre de l'année 2012 font ressortir une nette amélioration des indicateurs financiers de la Fondation et ce, à travers :

- L'augmentation d'environ 5.679 millions dh (soit 9%) du produit net bancaire, passant de 63 millions dh en 2011 à 68.7 millions dh en 2012 ; Cette amélioration est due aussi bien au recouvrement des échéances de l'exercice que des efforts de récupération des créances radiées.
- La stabilisation des charges générales d'exploitation qui sont restées au même niveau qu'en 2011 à environ 42 millions dh.
- Le coefficient d'exploitation est de 60% en 2012 contre 64% en 2011.
- L'augmentation d'environ 13.65% du résultat brut d'exploitation qui est passé de 23.8 millions en 2011 à 27 millions en 2012 ;
- L'amélioration du résultat de l'exercice qui s'élève à environ 14.149 millions dh en 2012 contre 10.615 millions dh en 2011 soit un taux d'accroissement de 33% ;
- L'augmentation des fonds propres de 37% passant ainsi de 38,6 millions dh en 2011 à 52,8 millions en 2012.

RÉALISATIONS DE TAMWIL EL FELLAH



Depuis le démarrage de son activité, Tamwil El Fellah (TEF) a rencontré des facteurs contraignants liés principalement, aux conditions de financement dictées par les conventions de financement spécifiques aux projets gouvernementaux à accompagner et qui se sont avérées limitatives, d'une part, et à la problématique du foncier agricole exploité par la population ciblée, d'autre part.

Ces contraintes concernent le rythme de mise en œuvre des projets gouvernementaux, conjugué à la faible disponibilité des documents justificatifs des propriétés des agriculteurs éligibles à TEF.

Conscient que ces obstacles entravent le développement de son activité et l'accompagnement de la dynamique engendrée par le Plan Maroc Vert, TEF a engagé des négociations avec l'Etat dans l'objectif d'assouplir les conditions d'éligibilité à son financement et d'être à la hauteur des attentes et ambitions des pouvoirs publics. Ces négociations ont été couronnées par la signature au mois de Juillet 2012, d'un avenant à la convention de mise en place de TEF permettant la libéralisation de son champ d'intervention.

Cette ouverture vise à améliorer les conditions d'accomplissement de la mission de service public dévolue à TEF, sachant que la population recherchée concerne tous les petits agriculteurs porteurs de projets viables et rentables et qui sont exclus du système de financement bancaire classique. Aussi, cet événement historique a conduit TEF à la revue de son business plan 2013-2016, avec la mise en place d'un plan d'action urgent pour la période allant de Septembre à fin Décembre 2012.

Ainsi, le dernier quadrimestre de 2012 a enregistré une forte progression de la production de crédits et un élargissement de la base clientèle. Ce résultat encourageant a été atteint grâce à l'approche de financement de TEF, au professionnalisme et au dynamisme de son personnel, et à la synergie instaurée avec le Réseau CAM.

Accompagnement des projets gouvernementaux

Au cours de l'exercice 2012, TEF a été particulièrement actif dans les projets gouvernementaux où il a contribué au développement des activités exercées par les agriculteurs financés.

Le nombre de projets accompagnés est de 63 contre 39 en 2011. Ils ont porté essentiellement sur la reconversion en culture à haute valeur ajoutée, la diversification des activités et des productions agricoles, et l'intensification ou la valorisation des productions.

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a signé, le 03 Juillet 2012, un avenant à la convention de mise en place de TEF, portant sur l'élargissement de son champ d'intervention à l'ensemble des petits agriculteurs qui n'ont pas accès au financement bancaire classique et justifiant des projets rentables et viables, avec priorité aux projets gouvernementaux.

• Mise en place d'une nouvelle stratégie de développement de l'activité de TEF

Suite à l'élargissement de son champ d'intervention et compte tenu du bon démarrage de la campagne agricole 2012-2013, TEF a mis en place un plan d'action d'urgence visant, à fin décembre 2012, les objectifs suivants :

- Financement de 10.000 nouveaux petits agriculteurs ;
- Réalisation d'une production additionnelle de crédits de 400 millions de dirhams ;
- Extension du Réseau avec la création de 80 Desks au sein des CLCA du CAM.

Quant au plan de développement stratégique pour la période 2013-2016, il porte sur les axes ci-après :

- L'élargissement annuel de la base clientèle de l'ordre de 20.000 nouveaux petits agriculteurs, pour atteindre un portefeuille global de 100.000 clients à l'horizon 2016 ;
- L'accroissement de la production de crédits pour atteindre un encours de 5 Milliards de Dirhams à fin 2016 ;
- L'extension du Réseau de TEF, avec mutualisation du Réseau des caisses locales du Crédit Agricole du Maroc pour atteindre 150 points de vente à l'horizon 2016.

Organisation et procédures

Afin d'accompagner le développement de l'activité de TEF dans les meilleures conditions de sécurité et de célérité, un projet de réorganisation de ses structures a été lancé en octobre 2012.

Dans ce cadre, et afin d'être en harmonie avec les objectifs qui lui sont assignés, TEF a réadapté, en Décembre 2012, son système et conditions

de financement ainsi que la composition et les compétences de son comité de crédit et de recouvrement, par la revue des notes de service en vigueur.

Pour renforcer le suivi de proximité notamment en matière d'activité commerciale, trois Directions Régionales TEF ont été créées :

- DR TEF Zone Nord à Kénitra ;
- DR TEF Zone Centre à Meknes ;
- DR TEF Zone Sud à Marrakech.

Ces nouvelles structures sont chargées de la déclinaison de la stratégie commerciale globale en plans d'actions régionaux en harmonie avec les orientations des projets gouvernementaux et de la représentation de TEF dans les comités techniques locaux du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

• Politique générale de crédit

Un projet de formalisation de la politique générale de crédit TEF a été lancé afin de surveiller la qualité du portefeuille et de maîtriser le risque de concentration. L'objectif recherché est entre autres :

- La sécurisation des opérations ;
- La diversification des risques ;
- La normalisation de la gestion des risques crédit ;
- La sélection argumentée de la clientèle ;
- La réactivité dans le recouvrement ;
- Le suivi de proximité à travers des visites régulières aux exploitations financées.

Ouvertures d'agences & Prospection de la clientèle

• Extension Réseau

La volonté d'améliorer la proximité avec ses clients a largement motivé l'extension du réseau des points de vente TEF, notamment sur le plan de couverture d'une grande partie du territoire national.

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux assignés à TEF et dans le cadre de développement des synergies avec les structures du Crédit Agricole du Maroc, 80 Desks ont été créés au niveau des points de vente CAM.

La création de ces desks a été validée par une note de service du CAM en date du 18/10/2012, et appuyée par la signature, le 6 Décembre 2012, d'une convention entre TEF et la Banque Commerciale, qui définit les conditions et modalités de gestion du portefeuille crédit TEF par le Réseau CAM.

Quant aux nouvelles agences TEF ouvertes en 2012, elles sont au nombre de 4 : Safi, Midelt, Taroudant et Tétouan.

Ainsi, à fin 2012, le Réseau compte 105 points de vente, dont 25 agences TEF.

Ce déploiement, de plus en plus étendu sur le territoire national, s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du Groupe du Crédit Agricole du Maroc, visant à affirmer le positionnement de TEF en tant que Banque de proximité au service de l'Agrégé et de l'Agriculture Solidaire.

• Formation

Afin de permettre aux Desks d'entrer en production, des sessions de formation sur l'approche de financement de TEF ont été dispensées, durant le mois de septembre 2012, au profit de 85 Chargés de Clientèle Agricole et Directeurs d'agences CAM abritant les Desks Créés. L'objectif étant d'assurer une parfaite maîtrise du métier TEF nécessaire à la réalisation de ses objectifs.

• Elargissement de la base clientèle

Le nombre de clients financés s'élève à 5.605 dont 4.000 nouveaux petits agriculteurs servis en 2012, soit une progression d'environ 200 % depuis 2011. Cette croissance de la base clientèle est le résultat de la libéralisation du champ d'intervention de TEF conjuguée à la stratégie de développement de son activité.

La performance enregistrée est le résultat d'une politique de conquête qui s'appuie sur :

- Le renforcement du réseau des points de vente TEF par la création de Desks CAM afin d'optimiser la couverture des zones, notamment celles à fort potentiel ;
- L'accompagnement des clients pour la concrétisation de leurs projets à travers des produits diversifiés et adaptés à leurs besoins de financement, et des modalités d'octroi de crédits souples.
- La poursuite d'une politique très active de bancarisation des populations ciblées ;

Quant au portefeuille des coopératives, il a enregistré 36 entrées en relation en 2012, contre seulement 6 coopératives en 2011, ce qui a porté le nombre de bénéficiaires adhérents à 705.

• Communication

A la veille de l'ouverture de chaque agence, Tamwil El Fellah organise systématiquement 3 réunions de sensibilisation et d'information :

- la première avec la Direction Régionale de l'Agriculture.
- la seconde avec la Direction Provinciale de l'Agriculture.
- la troisième avec les petits agriculteurs cibles et leurs organisations.

En 2012, 12 réunions ont été tenues au niveau des régions de Tétouan, Taroudant, Midelt et Safi.

Les principaux événements agricoles auxquels TEF a participé sont le Salon International de l'Agriculture du Maroc, le Salon International des DATTES et la Foire régionale des produits agricoles de terroirs de Ouezzane et le Salon International des Fruits et légumes à Agadir.

TEF a également, participé aux différentes tournées du Directoire et aux réunions régionales relatives à la présentation des mesures d'accompagnement du secteur agricole mises en place par le Groupe Crédit Agricole du Maroc en vue, d'une part, d'atténuer les effets négatifs des aléas climatiques observés durant la campagne agricole 2011-2012, et d'autre part, assouplir et poursuivre l'opération de réhabilitation financière des petits agriculteurs.

Dans le cadre des actions de marketing direct, le réseau TEF a distribué plus de 10.000 prospectus.

Le Siège et le Réseau TEF ont été dotés d'affiches publicitaires et les voitures de service ont été habillées par son logo et des messages publicitaires.

Quant à la communication institutionnelle, TEF a lancé durant le dernier trimestre 2012, une campagne publicitaire de grande envergure comportant des spots radio en arabe et en berbère, et des publications dans des journaux et revues nationaux.

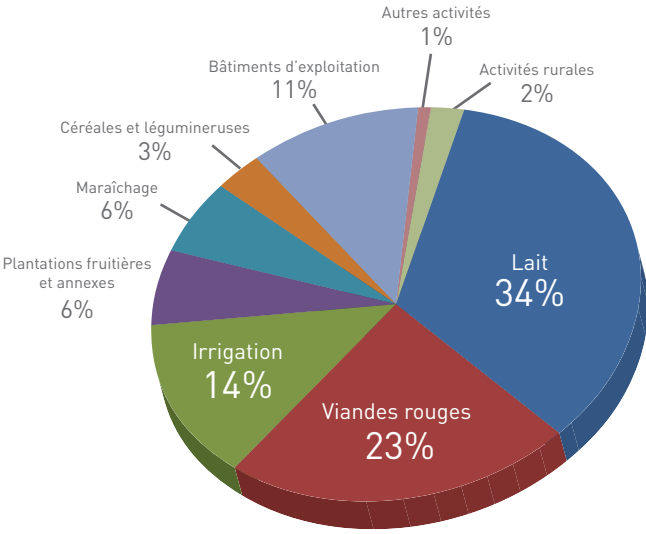
L'objectif est de construire une image valorisante de notre institution permettant à la clientèle cible de connaître davantage TEF et son rôle en matière d'accompagnement de l'agriculture solidaire.

Crédits & Remboursement

L'année 2012 a enregistré la tenue de 72 comités de crédit pour examiner 8152 dossiers contre 51 comités en 2011. Le montant total des crédits attribués est de 131,4 millions de dirhams, soit une progression de 300% en comparaison à 2011, ce qui porte l'enveloppe globale des crédits attribués à 176 millions de dirhams.

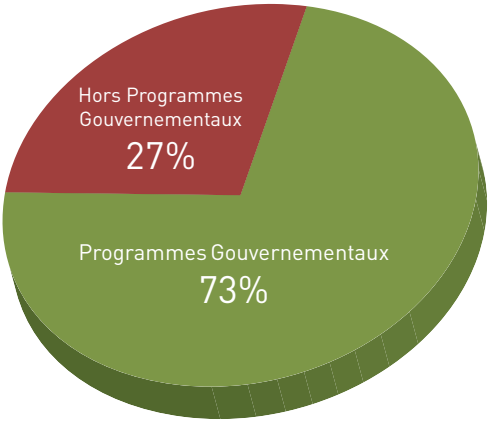
Le portefeuille crédits est marqué par la diversité des familles d'activités financées. Les secteurs du lait et des viandes rouges accaparent 57% des attributions.

L'irrigation, les bâtiments d'exploitation et les plantations fruitières représentent respectivement 14%, 11% et 6% du volume global des crédits accordés.

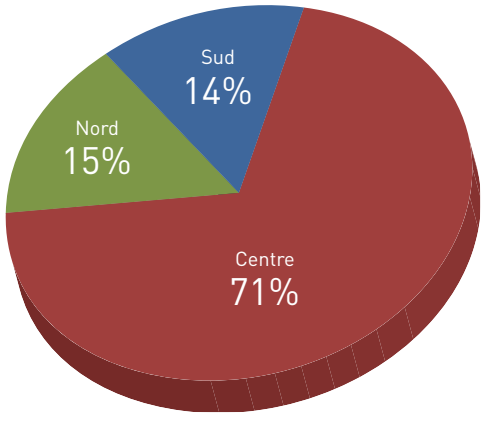


TEF a contribué aussi au financement de la campagne agricole céréalière 2012-2013 (septembre – Décembre 2012). Le volume de crédits accordés est de l'ordre de 4,7 millions de dirhams au profit de 717 agriculteurs. Tous ces crédits ont été couverts par l'assurance multirisque climatique qui a porté sur 3.166 ha.

Il est à noter également que 73% des engagements TEF ont concerné les petits agriculteurs bénéficiaires des projets gouvernementaux du Plan Maroc Vert. Ce résultat est en phase avec notre mission de financement de tous les petits agriculteurs exclus du système de financement bancaire classique, et en priorité ceux s'inscrivant dans la nouvelle dynamique engendrée par les programmes gouvernementaux de développement agricole.



Quant à la ventilation des crédits par région, il ressort que la zone du centre à elle seule, a contribué fortement au résultat obtenu à fin 2012. Elle détient 71% des engagements de TEF. Cette concentration s'explique, entre autres, par la vocation et le fort potentiel de la zone en question d'une part, et par la couverture large du Réseau TEF dont 40% des points de ventes sont dédiés à cette région d'autre part.



En terme d'encours, les crédits se sont établis à 117,4 millions de dirhams au 31/12/2012 contre 35,6 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 230%.

Cet accroissement net est du à la dynamique enregistrée dans les décaissements de l'exercice 2012, qui ont atteint 95 millions de dirhams, soit 3 fois le volume réalisé en 2011.

Recouvrement

Le taux de recouvrement enregistré est de 98%. Ce résultat exceptionnel témoigne de la parfaite maîtrise du risque et de l'efficacité des outils de suivi mis en place.

Qualité de service

Conscient que le client est son principal actif, Tamwil El Fellah a mis, depuis sa création, la démarche qualité de service parmi ses axes privilégiés. L'adoption d'un système d'information performant et online, et des procédures souples et totalement automatisées, témoignent de l'importance accordée à la fonction de service clientèle. La mise en place des premiers standards de service visant la satisfaction du client. Il s'agit du :

- délai moyen de traitement des demandes de crédit : 5 jours ouvrables ;
- déblocage du crédit, dans un compte bancaire gratuit ouvert au niveau du point de vente CAM selon la convenance du client, dans un délai de 48 H au maximum ;
- sondage téléphonique ponctuel de satisfaction auprès de nos clients permet de recueillir leurs appréciations et suggestions, sur l'accueil, les délais de traitement des dossiers, les niveaux de crédits accordés, les attentes, etc.

Audit et contrôle interne

Afin d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle de conformité dans les agences de TEF, la cellule d'audit et contrôle interne veille à sécuriser les opérations

de crédit, à détecter les faiblesses et les anomalies éventuelles, et à formuler des recommandations visant à réduire le risque.

Au titre de l'exercice 2012, l'entité de contrôle interne est intervenue au niveau de 7 agences dans le cadre de ses missions de conformité. En plus du respect des méthodes et procédures par le réseau, des visites au niveau de certaines exploitations financées ont été effectuées pour vérifier la réalisation des crédits sur la base d'un sondage.

Aussi et afin de permettre la formalisation des contrôles à opérer au niveau des agences et d'assurer une traçabilité des contrôles effectuées, des projets d'élaboration des manuels de contrôle du premier niveau sont lancés et se trouvent en phase de finalisation.

Par ailleurs, le Dispositif de contrôle interne TEF se situe à 2 niveaux :

- le contrôle automatisé des flux à travers le système d'information qui réduit le risque opérationnel ;
- le contrôle procédural prévu par les dispositions en vigueur à TEF. Ce contrôle est exercé à priori et à posteriori.

S'agissant du contrôle externe, le CAM, à travers la Direction Centrale du Contrôle des filiales et de la mission de service public, a réalisé une mission auprès de TEF, au mois de Juin 2012, et qui a porté sur l'évaluation de son système d'information et le contrôle interne.

Comptes de Tamwil El Fellah

La situation des comptes de TEF au 31/12/2012 fait ressortir les éléments suivants :

- L'encours des crédits s'élève à 117.400 KDH ;
- Un produit net bancaire de 7.892 KDH ;
- Des charges d'exploitation générales de 20.213 KDH dont la masse salariale représente 74% ;
- Un résultat net positif de 118 KDH grâce au soutien financier du CAM de 13.513 KDH, sous forme d'une subvention allouée en couverture d'une partie des charges d'exploitation.

Les états financiers ont été approuvés par les commissaires aux comptes et seront déposés au niveau de l'administration fiscale, et publiés dans un journal, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

L'année 2012 a été marquée vers sa fin, par la libéralisation du champ d'intervention de TEF. Cet événement constitue un tournant historique dans la vie de notre institution, dans la mesure où il lui permet d'accompagner la nouvelle dynamique engendrée par la stratégie gouvernementale dans le secteur agricole.

Afin de garantir les conditions de réussite de cette nouvelle mission, TEF a mis en place une stratégie de développement de son activité et a lancé un vaste programme ambitieux s'articulant, entre autre, autour des axes suivants :

- Refonte de son système et conditions de financement;
- Révision de la composition et des compétences du Comité de Crédit ;
- Réadaptation de ses structures organisationnelles ;
- Extension du Réseau des points de vente TEF ;
- Renforcement de la synergie avec le Réseau de distribution du CAM.

Ainsi, TEF a réalisé, au titre de 2012, un développement encourageant, et demeure déterminé à réussir son plan d'action 2013 par le financement au minimum de 15.000 nouveaux petits agriculteurs et la création de 10 nouveaux points de vente.

FONDATION CAM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis sa création en 2011, la Fondation a apporté son soutien à différents projets à travers le Maroc contribuant au développement durable du monde rural et agricole. Durant l'année 2012, la Fondation a vécu ses premiers temps forts :

Une visite royale du stand de la Fondation au SIAM

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Salon International de l'Agriculture de Meknès a été inauguré mercredi 25 avril par Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid auquel ont été présentés la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable et plus particulièrement les premiers résultats de son programme novateur

d'Optimisation de la Performance Energétique dans les Exploitations Agricoles.



La 7ème édition du Salon International de l'Agriculture de Meknès était placée cette année sous le thème de la « Recherche et de l'Innovation » avec un espace de 400m² réservé à la présentation des activités novatrices dans le secteur agricole.

La Fondation CAM pour le Développement Durable a eu l'honneur d'y exposer, dans son propre stand, ses premières réalisations novatrices. Un film institutionnel présentant les divers projets de développement rural durable qu'elle a soutenus au cours de sa première année d'existence a également été diffusé sur le stand tout au long du salon.

Attribution d'un Prix d'Excellence à Genève



En marge du 5ème Symposium Économique Euro-Méditerranée tenu le 2 novembre au Palais des Nations Unies à Genève, la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable s'est vu décerner le Prix d'Excellence de la Fondation Suisse Maroc pour le Développement Durable.

Les critères examinés pour l'attribution du prix concernent l'impact du projet sur les piliers du développement humain (aspects environnementaux, sociaux et économiques), la faisabilité et reproductibilité

de la démarche ainsi que le caractère innovant de la réalisation.

Trois autres organisations suisses et marocaines tournées vers l'avenir ont reçu le Prix d'Excellence pour récompenser leur engagement pour le développement durable : l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, la Fondation Solar Planet et la Compagnie Marocaine des Energies.

Ci-après sont détaillés les programmes et projets soutenus par la Fondation qui ont chacun atteint un degré de réalisation très satisfaisant.

Programme d'Optimisation de la Performance Energétique des Exploitations Agricoles

Dans un contexte de hausse constante du prix des énergies fossiles, le secteur agricole marocain doit pour rester compétitif réduire sa dépendance énergétique. C'est pourquoi le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a lancé le Programme d'Optimisation de la Performance Energétique dans les Exploitations Agricoles. Cette démarche pilote d'audit énergétique auprès de 10 exploitations agricoles a permis de vérifier l'intérêt d'un tel service dans les fermes consommant d'importantes quantités d'énergie.

Dans chaque exploitation agricole, un bureau d'études mandaté par la Fondation CAM pour le Développement Durable a réalisé les actions suivantes sous la supervision de l'Agence nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE) :

- Réalisation d'un audit énergétique détaillé,
- Elaboration d'un plan de performance énergétique,
- Estimation des gains potentiels.

Ce Programme a permis de recommander une dizaine de mesures d'économie d'énergie nécessitant de faibles investissements et présentant un temps de retour sur investissement relativement rapide. Un potentiel de réduction d'environ 20% de la facture énergétique annuelle par exploitation est ressorti de cette initiative innovante.

Un guide pratique, destiné prioritairement aux exploitations agricoles dont la facture énergétique représente une part importante des coûts de production, a été élaboré. Diffusé à l'occasion du Salon International de l'Agriculture de Meknès, ce guide est également téléchargeable sur le portail d'information agricole du GCAM, www.fellah-trade.com.



Afin de généraliser cette approche sobre en énergie dans l'agriculture, «Ecotaqa», un produit de financement dédié aux actions d'efficacité énergétique a été lancé par le CAM pour accompagner ses clients dans une transition vers une agriculture plus écologique et plus compétitive.

Pilotage de l'irrigation des agrumes dans la région de Souss-Massa

Dans le cadre de la convention-cadre pour la préservation et le développement des ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss Massa, un réseau de 35 stations météorologiques complètes pour le traitement des données climatiques a été implanté par l'association Agrotechnologies du Souss Massa Drâa (SMD) et le Conseil Régional du SMD.

La Fondation CAM pour le Développement Durable soutient ce projet de pilotage de l'irrigation en contribuant financièrement à la mise en place d'une station météorologique ainsi qu'à la formation et la sensibilisation de producteurs d'agrumes à l'utilisation des données fournies par les stations agro-météorologiques et à la gestion rationnelle des ressources en eau pour l'irrigation.



Un programme de formation pour renforcer les capacités techniques de 1 000 petits producteurs d'agrumes a été réalisé au cours de l'année 2012. Toutes les sessions de formation ont été appuyées par la projection d'un film et la diffusion de plusieurs outils de formation - notamment un guide technique richement illustré - pour renforcer les connaissances des producteurs dans le domaine du pilotage de l'irrigation.

Parallèlement aux formations des agriculteurs, une étude d'impact de l'utilisation des stations météorologiques sur les consommations en eau et en énergie a été réalisée. Cette étude approfondie a permis de mettre en évidence le rôle important de l'utilisation des stations météorologiques dans l'optimisation de la ressource en eau, et par conséquent en énergie. En effet, l'usage quotidien des données climatiques dans les systèmes de goutte-à-goutte permet de réaliser une économie d'eau de l'ordre de 22% et donc de réduire de la facture énergétique annuelle de la parcelle de 21.5%.

Projet de diffusion des pratiques agro-écologiques

Dès sa création en 2011, la Fondation CAM pour le Développement Durable a soutenu un des projets phare de l'association Terre et Humanisme Maroc, à savoir la diffusion de pratiques agro-écologiques auprès des agriculteurs marocains. Toutes les actions menées dans le cadre de ce projet ont visé :

- Le renforcement du réseau des personnes relais, en formant des animateurs ruraux capables de transmettre les pratiques agricoles durables, et d'accompagner paysans et acteurs ruraux dans la mise en œuvre de projets de permaculture ;
- La création des supports pédagogiques en langues locales, adaptés à un public peu alphabétisé.

A ce jour, ce projet associatif, de grande envergure, est toujours en cours de mise en œuvre mais a déjà atteint des résultats très satisfaisants. En effet, 14 animateurs ruraux ont été formés aux pratiques agroécologiques et sont désormais prêts pour assurer les formations des populations rurales de leurs régions respectives.

Par ailleurs, pour appuyer les sessions de formation qui seront organisées par la promotion d'animateurs ruraux formée grâce à la Fondation, un important travail a été réalisé par Terre & Humanisme Maroc pour la conception de supports pédagogiques écrits et audiovisuels. En effet, 16 fiches techniques et 8 capsules vidéo de qualité ont pu être finalisées et sont désormais prêtes à l'emploi.

Quelques exemples de fiches techniques élaborées



Projet d'introduction de la culture de champignons dans la région de Chefchaouen

Durant le 1er semestre 2012, la Fondation CAM pour le Développement Durable a pu clôturer son premier projet associatif en partenariat avec l'Association de Développement Local de Chefchaouen (ADL Chefchaouen).

Ce projet, visant l'introduction de la culture de champignons, produits fortement demandés dans la région touristique de Chefchaouen afin de diversifier les revenus agricoles des populations rurales, a atteint des résultats très satisfaisants.



Cette expérience inédite de mise en culture de champignons a été menée dans une ferme mise à la disposition du projet par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen. Ce centre de formation à la myciculture créé au sein du Centre des Travaux Agricoles a été réhabilité par l'ADL Chefchaouen et équipé grâce à la Fondation d'un système géothermique de chauffage et de climatisation n'engendrant aucune facture énergétique. Les premiers lauréats du centre se sont constitués en coopérative produisant et commercialisant leurs champignons auprès des restaurateurs de la ville tout au long de l'année.

FONDATION DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC POUR LES ARTS ET LE PATRIMOINE RURAL

Le 08 mars 2012, une exposition à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme avec l'artiste Abdelkarim ELAZHAR



Cette exposition qu'El Azhar a choisi de présenter à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme nous parle des yeux des femmes : yeux-miroirs, yeux-mystères, yeux parlant au delà des masques de silence...Poursuivant inlassablement ses recherches sur le visage et le regard, l'œuvre d'El Azhar s'attelle, à transcrire toutes les expressions, tous les bouleversements de physionomie nés des humeurs des passions humaines. Une grammaire du visage qui exprime tour à tour, mais avec la même force, le silence, la joie, l'ombre de la mort ou l'illumination de la vie.

le 16 mai 2012, une exposition individuelle de l'artiste Douja GHANAM



Cette autodidacte nous transporte avec des scènes aux palettes lumineuses puisées dans le Maroc profond. Un pacte nostalgique qui exprime toute la sensibilité

de l'artiste à la beauté des lieux mémorables, véritable conjonction entre réalisme et onirisme. Pour un nouvel engagement citoyen du Groupe Crédit Agricole du Maroc, l'Espace des Art et de la Culture du GCAM a voulu instaurer un rendez vous annuel des nouveaux talents : artistes peintres sculpteurs, photographes... : les « estivales des jeunes artistes amateurs ». Une opportunité donnée aux jeunes amateurs de faire leurs premiers pas dans le monde de l'Art et auxquels seront offerts les mêmes chances et conditions que les artistes confirmés.

C'est ainsi que le 14 juin 2012, pour cette première Edition honneur a été fait aux femmes avec une exposition collective de deux artistes amateurs : Amira ALRAUDHI et Lamya BENKIRANE BELGHITI



Du Yémen, terre de ses ancêtres et patrie du cœur, elle nous amène toute la beauté et la sensibilité des femmes telles qu'elle rêve un jour pour son Pays : libérées... Tendre et passionnée, elle peint avec finesse la palette de sentiments qui l'habitent. Elle a eu l'intelligence du cœur pour les exprimer avec cette élégance qui la caractérise et qui nous touche, ... Une artiste toute en émotions et retenue.



Lamya B est une femme de messages, elle le revendique. Elle observe la société qui l'entoure, elle la scrute avec une loupe, avec dureté, mais avec une certaine sensibilité aussi. Elle glorifie également la femme à sa manière : La femme qui peint la femme, dans son rapport avec l'homme, dans sa relation avec

soi, dans sa relation avec les autres femmes, est une femme forte et fragile à la fois. Lamy B se livre, se dépeint, se raconte subtilement.

Le 27 septembre 2012, une exposition individuelle de l'artiste peintre et poétesse Leila CHERKAoui



Ses œuvres, inspirées par le côté mystique et spirituelle, sont l'expression d'une mémoire submergée par les émotions et les impressions. L'artiste capte l'essentiel qui émane des lieux qu'elle visite et ses tableaux, baignés de l'indicible, laissent apparaître des silhouettes au milieu de voutes et de portes aux contours éphémères, Leila Cherkaoui, une artiste toute en nuance.

Le 2 novembre 2012 lors de la nuit des galeries, une exposition individuelle de l'artiste Younes EL KHARRAZ



Les portraits qu'il dépeint, jeu de masques impossibles, portent chacun leur part de camouflages abstraits. L'artiste opère par allongements et agrandissements, rapprochements et éloignements de figures humaines revisitées, véritables masques de couleurs.



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Place des Alaouites - BP 49 - 10 000 Rabat
Tél. : (212-537) 20 82 19 à 26 - Fax : (212-537) 70 78 32 - www.creditagricole.ma